

# L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

60 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35  
Rédaction



Manifestations anti-américaines à Bangkok où des étudiants ont brûlé le président Ford en effigie. (bélino AP)

## Retombées de l'affaire du « Mayaguez » Bangkok se fâche

L'affaire du cargo américain « Mayaguez » a encore tenu la vedette hier par les retombées politiques et diplomatiques qu'elle a suscitées en Asie du Sud-Est.

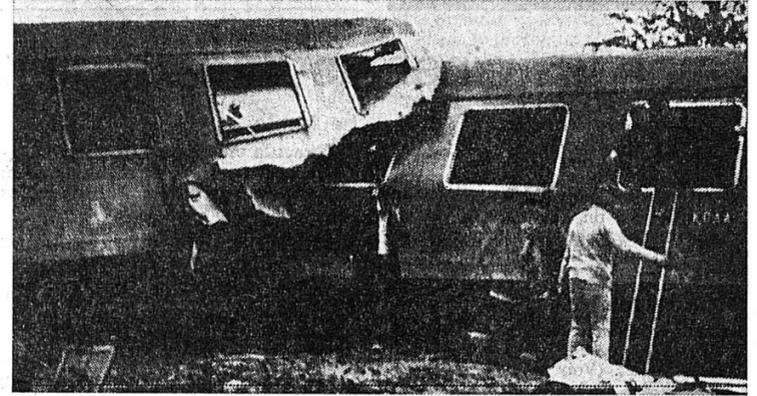
C'est de Bangkok que sont venues les premières réactions concrètes à l'intervention armée américaine sur l'île cambodgienne de Koh Tang. Afin de protester contre l'utilisation par les Etats-Unis de leurs bases en Thaïlande au cours de l'opération de récupération du cargo et de son équipage, le gouvernement thaïlandais a annoncé hier le rappel de son ambassadeur à Washington. Le Cabinet de M. Kukrit Pramoj a également fait savoir qu'il réclamerait une révision de tous les accords économiques et militaires conclus avec les Etats-Unis et qu'avant de quitter Washington, l'ambassadeur de Thaïlande remettrait une note de protestation au gouvernement américain.

Le premier ministre thaïlandais a d'autre part démenti les informations en provenance de la capitale américaine selon lesquelles Bangkok aurait approuvé, en privé, l'opération « Mayaguez », mais l'aurait dénoncée en public. Le quotidien thaïlandais « Bangkok World » affirmait hier que M. Kukrit Pramoj avait été particulièrement furieux qu'une telle hypothèse ait pu être formulée.

Bien qu'à Washington on n'attache qu'une importance relative aux protestations thaïlandaises, jugeant ces dernières comme destinées à mieux dessiner le profil plus neutraliste affiché récemment par Bangkok, les décisions du gouvernement de M. Pramoj ont été prises dans un climat violemment anti-américain. Une vingtaine de jeunes gens ont apposé hier aux alentours de l'ambassade des Etats-Unis à Bangkok des banderoles portant le slogan suivant : « Amérique, rappelle tes soldats ». D'autre part, la coalition des étudiants, responsable de la chute de la dictature militaire en 1973, a réclamé des excuses aux Etats-Unis, et annoncé l'organisation de manifestations anti-américaines dans tout le pays.

► Suite en dernière page

## Un train déraile en Yougoslavie Nombreuses victimes



Un train express Skopje - Belgrade a déraillé jeudi soir près de Vranje, dans le sud de la Serbie. Treize morts avaient été retirés des voitures (notre bélino AP), hier en fin de matinée. Il y a plus de 100 blessés,

dont 26 sont grièvement atteints. Selon les premiers éléments de l'enquête, la crue d'une rivière avait endommagé la voie près d'un pont métallique.

(ap)

### A MARDI

En raison des fêtes de la Pentecôte, « L'Impartial » ne paraîtra pas lundi 19 mai. C'est donc mardi que nos lecteurs retrouveront leur quotidien.

## En Cisjordanie, la population se met à l'heure de l'OLP

— par Holger JENSEN —

Les Arabes de Cisjordanie se déclarent prêts à reconnaître l'Etat d'Israël en échange d'une patrie indépendante

dirigée par l'OLP. Huit ans d'occupation israélienne ont réalisé exactement ce qu'Israël ne voulait pas : un développement spectaculaire de l'influence de l'OLP et un déclin de celle du roi Hussein de Jordanie parmi les 700.000 Arabes palestiniens de la rive occidentale.

« Je ne suis pas Jordanienne, je suis Palestinienne et je veux l'OLP », dit Mme Raymunda Tawil, épouse d'un banquier qui a fait des tournées de conférences aux Etats-Unis pour plaider la cause palestinienne.

« L'OLP nous a donné notre identité nationale... Je sais que certaines factions à Beyrouth veulent continuer le combat ; mais nous, sur la rive occidentale, nous leur demandons combien de temps la guerre doit durer. Nous devons accepter un Etat et arriver à un arrangement avec Israël ».

M. Karim Khalaf, maire de Ramallah, déclare de son côté :

« Le roi Hussein est fini ici. Peut-être paie-t-il encore quelques-uns pour faire sa propagande, mais on peut les

compter sur les doigts d'une main, et personne ne les écoute. La population soutient l'OLP. Pour moi, tout ce que veut l'OLP est bien. « Il s'agit d'aller à Genève, de discuter un Etat sur la rive occidentale, ou de continuer la guerre ».

Un responsable du Front national de Palestine, organisation clandestine, déclare que son groupe soutient l'OLP « comme cadre politique du peuple palestinien ». Il ajoute : « Israël doit d'abord nous dire quelles frontières il veut avoir, pour que nous puissions savoir quel Israël reconnaître. Nous désirons une solution pacifique ».

D'importants responsables israéliens se reconnaissent une part de responsabilité dans cette évolution qu'ils déplorent. Ils admettent que les arrestations systématiques et les expulsions de personnalités cisjordanaises ont laissé un vide du pouvoir local que l'OLP est venue combler.

► Suite en dernière page

### Un Suisse condamné à Moscou pour avoir soudoyé un officiel

Un Tribunal de Moscou a condamné récemment un homme d'affaires suisse à dix ans de prison et un officiel soviétique à la peine de mort pour avoir respectivement versé et accepté un pot-de-vin, écrit un journal de la capitale.

Selon l'hebdomadaire « Nedelya », l'homme d'affaires suisse est M. W. H. qui représentait en Union soviétique une entreprise de meubles. D'après « Nedelya », le directeur général d'un organisme d'Etat aurait reçu 107.000 roubles (612.000 fr.) de pot-de-vin afin qu'il achète son matériel à la société suisse. (ap)

## Le Bundestag allemand menacé d'une attaque au gaz moutarde ?

La présidente du Bundestag Mme Annemarie Renger et son bureau ont examiné les mesures à prendre dans l'éventualité d'une agression terroriste au gaz contre la Chambre, a révélé hier un porte-parole.

Des dispositions ont été prises à la suite de la disparition de deux bouteilles de gaz très nocif dans un dépôt militaire allemand dans le nord de la République fédérale.

Auparavant le journal à grand tirage « Bild-Zeitung » avait écrit que

des terroristes avaient menacé le Bundestag d'une attaque au gaz moutarde en utilisant 53 bouteilles de ce gaz volées la semaine dernière. Le porte-parole officiel a démenti que Mme Renger ait été directement menacée, comme l'écrit le journal. Mais il a précisé que la vigilance a été renforcée.

Depuis l'agression contre l'ambassade d'Allemagne fédérale à Stockholm, les autorités craignent des représailles des anarchistes de la bande à Baader. Ce dernier et ses compagnons détenus doivent comparaître en justice la semaine prochaine à Stuttgart.

Le dernier avocat de Baader encore en charge du dossier, Me Siegfried Haag, a annoncé dans une lettre qu'il démissionnait parce que les suspects étaient torturés et que le temps était venu « d'entreprendre des tâches plus importantes dans la lutte contre l'impérialisme ». L'avocat, arrêté le 9 mai sous la suspicion d'avoir fourni des armes aux terroristes et libéré le lendemain par manque de preuves n'a pu être joint et semble avoir disparu.

Sur requête du procureur, la Cour suprême a délivré jeudi soir un nouveau mandat d'arrêt contre Haag. (ap)

### OPINION

## Plus roi que républicain

M. Valéry Giscard d'Estaing vient donc de décider que le 8 mai, anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, ne serait plus commémoré. L'Allemagne fédérale a accueilli très favorablement cette suppression, la Hollande a nettement désapprouvé. Les Français, eux, restent partagés.

Selon un sondage de l'Express, 48 pour cent d'entre eux regrettent cette suppression. 43 pour cent applaudissent à ce geste de « réconciliation européenne », à ce trait sur le passé, essentiellement les femmes et les jeunes.

Que l'on soit pour ou contre, la sentence du locataire de l'Elysée, que l'on débâte à longueur de colonnes pour savoir si oui ou non le développement d'un véritable esprit européen passe par l'oubli des tragédies subies, de la terreur nazie ou des camps de la mort, me paraît en définitive moins important que le fait en lui-même : un élu, hiérarchiquement le premier certes, mais tenant comme les autres son pouvoir du peuple souverain, tranche seul et sans consultation préalable de qui que ce soit, rend son verdict, impose sa volonté à une nation.

L'énormité de ce fait du Prince crève les yeux.

Le Chef d'un exécutif biffe du calendrier une date officielle qui avait nécessité, pour être introduite, un vote du Parlement. Le principe même de la démocratie en est tout simplement bafoué, foulé au pied.

Cela donne à réfléchir sur la docilité de l'électorat, comme un autre sondage donnera à réfléchir sans doute au Président français : celui publié par l'hebdomadaire Stern qui montre que les Allemands de l'Ouest

ont, en majorité, un certain spleen de la période nationale-socialiste ; que la moitié d'entre eux considèrent Hitler comme un grand homme et que le tiers des jeunes — pas seulement les anciens combattants ou les Feldwebel d'amicale — voue une certaine admiration au personnage. Cela ne nous dit pas si M. Giscard d'Estaing a eu raison ou pas. Ce qui est pour le moins discutable, c'est de savoir s'il avait le droit de rompre cette tradition.

J.-A. LOMBARD

► Suite en dernière page

## Centre-Jura: incompréhensible volte-face du canton de Berne

La décision du Conseil d'Etat bernois de retirer son appui à la demande de Centre-Jura d'être classé « Région de montagne » pourrait bien faire lamentablement capoter un projet qui fut difficile à mettre sur pied et qui renferme des promesses concrètes.

L'attitude du Conseil d'Etat bernois nous surprend d'autant plus quand nous relisons la circulaire qu'il a fait diffuser par son Office d'information et de documentation, en date du 16 avril dernier.

Tout y est dit avec clarté et conviction. Un mois plus tard, très exactement, que reste-t-il de ce texte, vidé de son contenu essentiel par la décision de l'Exécutif bernois de retirer aux communes bernoises, partenaires de Centre-Jura, l'appui qui devait leur donner les moyens de rendre vivante

la notion de « Région » à laquelle Berne semblait souscrire avec tant d'intelligence ?

G. Bd

Voici ce texte encore tout frais du 16 avril 1975 :

Maintenant que la loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne est entrée en vigueur, et que le canton de Berne a accepté en première lecture la loi cantonale qui s'y rapporte, on attache la seconde partie du programme, à savoir la mise au point des ordonnances d'application et des questions de détails.

Dernièrement, le projet d'ordonnance d'application émanant du Département fédéral de l'économie publique a passé dans les mains des gouvernements cantonaux et le Conseil exécutif bernois

### SEMAINE INTERNATIONALE DE SAUT AU LOCLE

Le point de rupture

Lire en page 7

« LA SCIENCE APPELLE LES JEUNES »

Prix pour une institutrice de Renan

Lire en page 10

A GENÈVE

Drame de la drogue

Lire en page 13

## Notes d'un passant

Les faits varient. Bien fol est qui s'y fie...

C'est ce que je me répète depuis deux ou trois jours, en maudissant un score impressionnant de contrevérités et de mises au point.

En effet, à quoi sert-il de commenter l'événement si, automatiquement, il se dément ?

Ainsi, utilisant les tuyaux les plus officiels, à force d'être officieux, j'avais annoncé un bain de sang au Cambodge. Le lendemain on annonçait qu'au contraire là-bas tout le monde s'embrassait...

Restant dans le quartier, j'évoquais la possibilité de résoudre l'incident du « Mayaguez » par un coup de main. Mais les Américains ont préféré le coup de poing. Ça leur a réussi. Mais pas à moi...

Troisièmement, je parlais du chocolat. En déplorant qu'il fonde et expliquant pourquoi. Le lendemain les prix baissaient.

Enfin je dois aujourd'hui rengainer toute une « Note » où je félicitais les « occupants » de Kaiseraugst d'évacuer le terrain et de respecter la loi, alors que contrairement à tout ce qu'on racontait, ils préférèrent y passer leurs vacances pour y bâtir l'avenir.

Comment veut-on qu'on s'y retrouve dans des chassés-croisés pareils ?

Et n'y a-t-il pas là de quoi vous faire tomber le stylo des mains ?

S'il vous plaît ne parlez plus de mon optimisme incarné et de ma santé florissante. Faudrait que je ressorte de mon cercueil pour faire imprimer un « avis » de bonne vie et de bonne humeur !

Le père Piquerez

► Suite en page 23

# BEAUCOUP D'ÉCLATS AU FESTIVAL DE CANNES...

— Par Jean-Pierre BROSSARD —

Ce vingt-huitième Festival de Cannes a débuté avec beaucoup d'éclat, si l'on peut dire. La nuit qui a précédé l'inauguration a été marquée par un attentat contre l'immeuble même du Palais, suivi d'un second coup de semonce contre la villa de M. Marcel Dassault. Il est à craindre que d'autres éclats de ce genre ne viennent encore troubler la quiétude des festivaliers, la présence de deux films algériens n'étant pas du goût de tout le monde. Et pourtant M. Lakdar-Hamina ne suscite pas particulièrement la polémique dans

**BRAISE**, vaste entreprise qui retrace l'histoire contemporaine de l'Algérie du début du siècle à 1954, début de la guerre de libération.

D'Italie, le chanteur A. Celentano a réalisé avec YUPPI DU une comédie indigne d'être présentée au programme officiel, alors que l'extraordinaire ALLONSANFAN des Frères Taviani obtenait un triomphe à l'ouverture de la Quinzaine des réalisateurs. Le propos plus ambitieux de S. MICHAEL AVEC UN COQ est magnifiquement démontré grâce à un travail de caméra assez fabuleux, le tout ponctué d'une musique de E. Morricone, pour une fois moins agressive que dans les films de S. Leone, d'ailleurs présent à Cannes pour trouver l'argent devant servir à la production de son prochain film. Il fait comme beaucoup de ses collègues d'ailleurs, et réussit à coup de 50 voire 100.000 francs à monter une production avec le concours de certaines vedettes bien cotées au box-office. C'est de cette manière que Costa-Gavras a tourné SECTION SPÉCIALE dont un des acteurs, Jacques Perrin a mis l'ensemble de sa fortune dans le coup, vendant villas, avions et immeubles de rapport pour financer le film. J. Perrin a été très vexé de l'accueil mitigé rencontré par le film, dont le propos historique (une loi d'exception oblige des juges à mettre sur pied des procès truqués d'avance et ceci durant la drôle de guerre, vers les années 40-41). Mais la part de procès est beaucoup trop importante dans le film, si bien que l'œuvre est assez longue et ennuyeuse.

fert durant des années difficiles. Chaque scène du film contient une foule d'éléments avec un récit à trois niveaux, un discours individuel par rapport à l'histoire, un deuxième discours sur l'histoire et les anecdotes sur la vie qui continue. Une beauté formelle et une rigueur vraiment étonnante, font de ce film l'événement de ce premier tiers de festival.

Le seul film suisse présent à Cannes KONFRONTATION de Rolf Lyssy a obtenu un succès d'estime, il pourra bénéficier de l'engouement prochain de la critique parisienne pour le cinéma allemand et être happé par la vague. Il faut dire que la reconstitution est très bien faite, mais que le film bascule dès le procès. La documentation remise à la presse internationale pour présenter ce film et le cinéma suisse était à la mesure des maigres moyens mis à la disposition des créateurs, quatre feuilles imprimées...



Histoire de Paul, de René Feret.

## Dans les cinémas de la région

### La Chaux-de-Fonds

#### ● **Peur sur la ville**

Corso — Prolongation 4e semaine de ce policier dans lequel Jean-Paul Belmondo est un flic de choc et ne recule devant aucune acrobatie. (Voir « page 2 » de « L'Impartial » du 26 avril.)

#### ● **Les Guichets du Louvre**

Corso — Triste, émouvant, poétique, bouleversant avec Christine Pascal et Christian Rist. (Voir article dans cette page.)

#### ● **L'important c'est d'aimer**

Eden — Dès 18 ans. Avec Romy Schneider, Fabio Testi et Jacques Dutronc, un film à voir contenant une histoire qui pourrait être vraie. Prolongation 2e semaine. (Voir « page 2 » de « L'Impartial » du 10 mai.)

#### ● **Q**

Eden — En nocturne et en fin d'après-midi. Dès 20 ans révolus, avec carte d'identité. Un film à l'érotisme croustillant.

#### ● **Harold et Maude**

Eden — Samedi, dimanche, lundi, en fin d'après-midi. Une réédition en version originale, sous-titrée français. (Voir article dans cette page.)

#### ● **Les Suspects**

Plaza — Un suspect est un témoin qui s'est trouvé à un mauvais moment! Avec Mimsy Farmer, Paul Meurisse, Michel Bouquet. Dès 16 ans. (Voir article dans cette page.)

#### ● **La Tour infernale**

Scala — Dès 12 ans. La séance commence tout de suite par ce « grand film » qui retrace, à sa manière, la tragédie que peut être l'incendie d'une tour d'habitation dans laquelle toutes les précautions contre le feu n'ont pas été prévues. Par moment terriblement hallucinant. Prolongation 2e semaine. (Voir « page 2 » de « L'Impartial » du 10 mai.)

#### ● **Hellzapoppin**

abc — Enfants admis. Le film le plus fou, les gags les plus farfelus, le scénario le plus dingue. Exceptionnelle réédition du film fou de H.-C. Potter. (Voir article dans cette page.)

### Le Locle

#### ● **Dracula vit toujours à Londres**

Lux — Un film extraordinaire où se mêlent le suspense et l'horreur. Dès 16 ans. Samedi et dimanche.

#### ● **Le Journal érotique d'un bûcheron**

Lux — Samedi en nocturne. « Si les femmes te gênent dans ton travail, supprime ton travail ». Dès 20 ans.

#### ● **L'Homme au pistolet d'or**

Casino — Dès 12 ans. Avec Roger Moore dans le rôle de James Bond. Samedi et dimanche en fin d'après-midi et soirée.

### Neuchâtel

Voir mémento en page neuchâteloise.

### Couvet

#### ● **La Grande Vadrouille**

Colisée — Samedi, dimanche, lundi et mardi en soirée, dimanche et lundi en matinée, une réédition à grand succès... Bourvil - de Funès. Le plus grand film comique de tous les temps réalisé par Gérard Oury. Dimanche et lundi à 17 h. enfants admis.

### Saint-Imier

#### ● **Le Protecteur**

Lux — Un film de Roger Hanin samedi en soirée.

#### ● **Dynamite Jones**

Lux — Nocturne avec Shelley Winter.

### Tavannes

#### ● **Un homme sans pitié**

Royal — Samedi et dimanche avec Charles Bronson. Ce flic ne joue pas le jeu. Il va découvrir la plus formidable affaire jamais enregistrée aux Etats-Unis.

### Bévilard

#### ● **Les Charlots font l'Espagne**

Palace — Samedi et dimanche soir, lundi en matinée. Une explosion de joie et d'humour. Du rire... encore du rire... toujours du rire.

### Le Noirmont

● **Les Bidasses s'en vont en guerre**  
Samedi en matinée et soirée avec Les Charlots.

## «Les guichets du Louvre» de Michel Mitrani



Des hommes, des femmes, des enfants, « comme les autres », mais qui n'étaient pas comme les autres. La société, alors, leur imposait de porter un signe, une étoile, parce qu'ils étaient juifs, conscients de l'être parfois, sans savoir ce qui les unissait souvent, sinon cette damnation du signe. Le 16 mai 1942, sur ordre des occupants allemands, des Français traquèrent dans certains quartiers de Paris des milliers de Juifs qui furent d'abord enfermés au Vel-d'Hiv ou à Drancy avant d'être dirigés vers les camps de concentration — une vingtaine à peine en revinrent. Les victimes, passives, résignées, quelquefois lucides, ignoraient ce qui allait advenir d'elles. Les exécutants ignoraient ce qu'on ferait des victimes. Les « spectateurs » (d'autres Français, quelques Allemands) partageaient cette ignorance par leur indifférence.

L'événement est saisi à travers un couple : un jeune Français, Paul (Christian Rist) a probablement compris ce qui allait se passer. Il veut agir, même seul. Il tente d'expliquer la situation à une jeune fille, Jeanne (Christine

Pascal) pour la sauver. L'amour naît, mais la jeune fille rejoint les siens. Le film se termine sur une note dure et amère, à l'opposé de la « fin heureuse » qui transforme l'histoire en mythologie.

La minutie dans les détails, le souci de réalisme de Michel Mitrani peuvent être ressentis de manières opposées, comme une série de signes qui s'ajoutent au signe primordial de l'étoile, ou comme une reconstitution dont on sent trop qu'elle est bien faite.

Michel Mitrani est un des meilleurs collaborateurs de la Télévision française. Mais il est aussi attiré par le cinéma (on a pu voir récemment sur le petit écran de la TV romande sa « Nuit bulgare »). Inventeur avec quelques autres d'un langage télévisuel passionnant pour des dramaturges, il est par contre plus traditionaliste dans son écriture cinématographique. Sa carrière ressemble un peu à celle des membres du groupe des cinq Genevois, les Soutter, Tanner, Goretta, sans connaître encore leur consécration. (fl)

### SUCCÈS D'ESTIME

Il est également question de procès dans le film grec SOUS PRÉTEXTE DÉRISOIRE de T. Psarras, ébauche assez simpliste de la dure situation des paysans, alors que le second film grec est absolument éblouissant. Troisième œuvre du réalisateur T. Angelopoulos, LE VOYAGE DES COMÉDIENS est une introspection de l'histoire de son pays de 1936 à 1952. Son film précédent donnait l'ambiance de l'entre-deux-guerres, celui-ci un voyage au bout de la nuit de la vie et de la mort d'un peuple qui a souffert

### Réédition

## Hellzapoppin



Incrévable : à chaque réapparition, « Hellzapoppin » (1941) attire du public. Pourquoi, pour qui ? H. C. Potter son réalisateur est un tâcheron et sa mise en scène va du médiocre au convenable, sans plus. Les acteurs sont peu connus.

Reste le sujet, qui pourrait éventuellement être celui-ci : sur un plateau de cinéma ou se tournent plusieurs films, les personnages et l'action, les décors et les équipes d'un premier sujet (L'Enfer avec Méphisto) se mêlent à ceux d'un autre (Le western et son sheriff). C'est le spectacle du spectacle perturbé.

Le non-sens, l'absurde, le burlesque, la fantaisie, la bonne humeur du film continuent de plaire. Son scénariste, Nat Perrin, travailla longtemps pour les frères Marx. On se prend alors à rêver : que serait « Hellzapoppin » avec les frères Marx ?

### Reprise

## Harold et Maude

« Harold et Maude » de Hal Ashby fera-t-il la carrière de « Hellzapoppin », bonne à chaque nouvelle sortie ? Le film passa d'abord inaperçu et son succès ne vint que lentement.

Le public, inconsciemment, a besoin d'autre chose, rêve d'autres comportements qui apporteraient des modifications importantes à son existence quotidienne, mais sans violence ni troubles, dans la tendresse. Cette vieille dame, Maude, inattendue, surprenante, se permet en toute sérénité de contester notre mode de vie... et le sien. Elle transforme Harold, jeune homme trop parfaitement intégré qui exerce sur les siens d'affreux chantages au suicide. Cette vieille dame et ce jeune homme qui s'aiment apportent quelque chose d'autre, dans la bonne humeur et l'émotion. La musique de Cat Stevens, très « chantante » s'accorde bien à la forme et à l'ambiance du film. (fy)

## J'ai même rencontré des Suisses heureux...

Et pourtant, l'aide de l'Etat au cinéma suisse est ce qu'elle est, soit très modeste, car notre gouvernement pensait que certains producteurs suisses allaient prendre la relève ; bien peu en ont eu le courage, et il faut saluer (pour les longs métrages) les efforts de Citel Film Genève. Cette maison annonce d'ailleurs fièrement ses prochaines productions : « Dr. Françoise G. » de Jean-Louis Bertucelli (tournage juin 1975), « Les Meurtriers » de Yves Boisset (tournage août 1975) et « Providence » de Alain Resnais avec Dirk Bogarde (tournage février 1976). Mais au détour d'une conversation dans un cocktail très mondain, j'ai découvert que plusieurs distributeurs, voire propriétaires de salles helvétiques plaçaient beaucoup d'argent dans des films beaucoup moins intéressants. Ils ont même fondé des sociétés (généralement avec sièges au Luxembourg ou au Liechtenstein) et produisent des œuvres au titre évocateur « Amour, Violence et Plaisir », « Truck Stock Women », « Linda Lovelace for President » ! Le tournage de ces productions a généralement lieu dans un endroit très spécialisé de Californie qui fournit tous les accessoires et le personnel adéquat. Il n'est pas rare qu'un film de ce genre rapporte dix fois l'investissement de base. Il n'est donc pas étonnant que le marché soit envahi de films de ce genre. « Bientôt, me confiait le directeur d'une grande maison américaine, ce genre de film aura 25 pour cent du public qui va encore au cinéma... ».

Claude Lelouch après deux succès a pris en distribution le film canadien « Les Ordres » de Michel Brault. Cette œuvre très dure est basée sur le témoignage de 50 personnes arrêtées lors des événements d'octobre 1970 au Québec après les enlèvements de personnalités et les déclarations du FLQ. Parfaite reconstitution dédramatisée de ces journées cruelles, faite dans un style très proche du cinéma vérité ; Brault signe une réussite qui pourrait bien ne pas valoir à Lelouch le succès commercial qu'il attend ; on ne peut pas rester mélancolique « toute une vie » !

### STARLETTES ÉCLIPSÉES

Parmi les films français, il faut citer « La Brigade » de R. Gilson, autre version de la résistance constituant une

sorte de « anti-Lacombe Lucien » et une première œuvre de Pierre Feret « Histoire de Paul ». Ce film modeste donne une image de notre réalité quotidienne, celle d'un jeune qui se trouve exclu du monde par son attitude. Magnifiquement joué par une équipe de comédiens juste sorti du jeune théâtre (Planchon-Vincent), Feret administre avec vigueur une situation actuelle.

Pour les scandales de cette année, les starlettes aux seins nus ont été largement éclipsées par un troupeau de porcelets venus tout spécialement pour la présentation du film belge « Vase de Noce » de Thierry Zeno, qui conte les amours d'un jeune homme pour une truie... Mais le film n'a pas provoqué de remous, il alimente largement les conversations, mais sans plus.

Il faut encore signaler que le nouveau ministre de la culture Michel Guy, en compagnie de Mme Françoise Giroud et de Jeanne Moreau, président du jury, étaient présents pour l'ouverture de la Quinzaine rue d'Antibes qui avait l'air pour l'occasion d'une grande soirée sur la Croisette...

J.-P. B.

## Film suisse primé à Oberhausen

Un film suisse, « Une grève, ce n'est pas l'école du dimanche » de Hans et Nina Sturm, vient d'obtenir plusieurs prix au festival d'Oberhausen, qui s'est déroulé du 5 au 10 mai, et parmi les plus importants, le Grand Prix de la ville d'Oberhausen, le prix ex-aequo de la Fipresci (Presse internationale), le prix catholique et une mention des églises. Six mille marks ont été attribués au film qui s'avère être le grand vainqueur d'Oberhausen.

Les auteurs décrivent la grève qui a éclaté l'an dernier à la fabrique de pianos Jacobi de Bienne, en prenant clairement le parti des grévistes les plus politisés. La valeur cinématographique du film est à peu près nulle. Mais le propos est intéressant. C'est cela qui a retenu l'attention à Oberhausen comme en témoignent les considérations de certains jurys. Ainsi se trouve primé un film pour son sujet. Ou faut-il y voir un hommage rendu à une grève suisse ? (fy)

## Les suspects, de Michel Wyn



Encore un assez bon policier. Celui-ci démontre comment une anodine rencontre peut créer de gros ennus. C'est le déroulement d'une enquête implacable pour retrouver l'assassin d'une jeune Américaine en vacances en France. L'affaire débouche sur de gros intérêts nationaux. On parle d'espionnage industriel et militaire. De la vedette de la chanson au vagabond en passant par le fils de politicien, l'industriel et le truand « respectable », les suspects sont nombreux. Pas toujours traités de la même façon lors des interrogatoires. Finalement c'est presque un hasard qui fera découvrir le coupable.

Le film est passionnant. On remonte dans le temps avec clarté et facilité,

chaque personnage est bien typé et parfaitement dans sa peau. Il n'y a pas de longueur. Bref, on peut considérer « Les suspects » comme un bon film de divertissement. Est-il à message ? Il n'en a pas l'air, mais en se contentant de montrer la simple réalité, on atteint peut-être mieux son but qu'en réalisant un film sophistiqué appelant à une profonde réflexion.

Une excellente distribution contribue à la réussite de ce « policier » qui permet au spectateur de s'interroger : « Pourquoi cela ne m'arriverait-il pas un jour ? ». Et cette simple question est une garantie de ne pas s'ennuyer.

(dn)

**La «Dante» renaît**

Après trois ans de silence, mais aussi de méditation, la section « du Haut » de la Società Dante Alighieri reprend son activité. Des membres, italiens et suisses, se sont réunis dans une salle du « Club 44 » pour former un nouveau comité et élaborer le schéma des programmes et des manifestations futures. Le débat fut animé et par cela constructif, car si les options à prendre divergeaient dans la forme, le but de chacun était de faire revivre la « Dante » et d'y faire participer tous les Italiens habitant la région ainsi que les amis suisses.

Il peut paraître vain qu'en ces temps moroses on cherche à relancer une société dont le but est la diffusion de l'expression italienne; nous y voyons le besoin profond du dialogue et de la compréhension aboutissant à la maîtrise d'une culture si proche et fertile. Des cours d'italien seront à nouveau ouverts.

La présidente, Mme Viola Bourquin-Fasanari, attend des nouveaux membres un apport d'idées fécondes et un soutien amical indispensable. (cp)

**état civil**

**VENREDI 16 MAI**

**Naissance**

Schiess Philippe, fils de Pierre Walter, technicien ETS, et de Lucie, née Strahm.

**Promesses de mariage**

Monnier Serge Marcel, mécanicien de précision, et Clerc Nadine Eliane — Neury Christian Gérard, graveur, et Zehnder Marylise. — Römer Christian Charles Pierre, étudiant, et Pieren Rosemary Jeanne Marthe.

**Mariages**

Frossard Georges Pierre André, monteur-électricien, et Brodbeck Christiane Hélène. — Pitussi Claude Sante Bernard, portier, et Antoniazza Rose-Marie. — Bel René, horloger et Bonfanti Christiane Marthe Yvonne. — Oppliger Freddy, agriculteur, et Studer Denise.

**Décès**

Perregaux-Dielf, née Schnegg Georgette Julie Adèle, née le 10 février 1907, épouse de Maurice Roger. — Girard Gaston Ferdinand, né le 1er février 1907, époux de Lucie Alice, née Vuilleme.

**mémo**

Vivarium : 10 à 12, 14 à 17 h.  
Musée International d'Horlogerie : samedi, dimanche, 10 à 12 h. et de 14 à 17 h.  
Musée des Beaux-Arts : 10 à 12, 14 à 17 h.  
Musée d'histoire naturelle : samedi, 14 h. à 17 h., dimanche, 10 h. à 12 h., 14 à 17 h.  
Musée paysan : 14 h. 30 à 17 h. 30.  
Musée d'histoire et Médailles : samedi, 14 à 17 h., dimanche, 10 à 12 h., 14 à 17 h.

Cabaret 55 : Attractions internationales.  
Bar 72 : Dancing-attractions, samedi.  
Le Scotch : Bar-dancing.  
La Boule d'Or : Bar-dancing, samedi.  
Le Domino : Cabaret-Attractions.  
La Corbatière : Bar-dancing (samedi).  
Pharmacie d'office : Centrale, Av. Léopold-Robert 57, samedi jusqu'à 21 h., dimanche de 8 h. à 12 h. 30, de 16 h. à 21 h. En dehors de ces heures, le numéro 111 renseignera.  
Service d'urgence médicale et dentaire : tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).  
Police secours : tél. No 117.  
Feu : tél. No 118.  
Service médical de soins à domicile : tél. 23 41 26.  
Centre d'information et de planning familial : tél. 23 56 56.  
Service de consultations conjugales : tél. (038) 24 76 80.  
Alcooliques anonymes AA : tél. 23 85 24, case postale 99.  
SOS alcoolisme : tél. 23 39 22 ou Croix-Blue, tél. 23 51 35.  
La Main tendue : (032) 25 45 55.  
Télébible : tél. (039) 26 94 35.  
Pour les cinémas, voir pages 2 et 18.

**Samedi**

Parc des Sports, 17 h. 30, La Chaux-de-Fonds - Fribourg.  
ADC : Informations touristiques, tél. (039) 23 36 10, avenue Léopold-Robert 84.  
Service d'aide familiale : tél. 23 88 38 (en cas de non-réponse : 23 20 16).

**Lundi**

Pour les cinémas, voir pages 2 et 18.  
Les musées et le vivarium sont fermés.  
Pharmacie d'office : Forges, Ch.-Naine 2a, 8 à 12 h. 30, 16 à 21 h. En dehors de ces heures, le numéro 111 renseignera.  
Service d'urgence médicale et dentaire : tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Voir autres informations chaux-de-fonnières en page 5

**Conseil général: l'avant-dernière séance de l'exercice sera chargée**  
**Un demi-million ou un dézonage: fâcheux marché hérité par la commune d'un notaire défunt**

Elle sera chargée, la prochaine séance du Conseil général, convoquée le mardi 27 mai à 20 heures, à l'Hôtel de Ville! Chargée d'objets, puisque l'ordre du jour - fleuve n'en comporte pas moins de 18. Et chargée de colère, du moins sur un de ces objets...

En effet, le Conseil communal n'est pas content, mais alors pas content du tout, et il ne le cache pas dans un des rapports qu'il soumet au Conseil général. On le comprend, d'ailleurs! Ce rapport appuie une demande de modification du règlement d'urbanisme du 28 mai 1968. Mais il relate surtout le bien fâcheux marché hérité par la commune du défunt notaire Némitz. Une affaire qui traîne depuis des années et qui se résume, pour la commune à devoir trancher une pénible alternative: ou bien verser un demi-million d'indemnité à un citoyen de la ville, ou bien dézonner un quartier placé en « zone de verdure »...

Le Conseil communal consacre cinq pages dactylographiées à l'exposé de cette affaire. On peut la synthétiser comme suit. Quand fut adopté l'actuel Règlement d'urbanisme, en 1968, le quartier du Bois-du-Couvent fut classé en partie « zone de verdure », donc interdite à toute construction et réservée à la détente de la population. Cette décision ne faisait qu'entériner ce qui était depuis longtemps la destination « naturelle » de cette zone, certes largement ouverte après la guerre à la construction, mais qui était déjà prévue dans le plan d'urbanisme de 1948. En 1969, après l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions, Me Némitz, notaire, intervenait en son nom propre et au nom de plusieurs propriétaires de l'endroit pour exiger divers accommodements, indemnités ou modifications de zonage du Conseil communal. Ces propriétaires, bien sûr, étaient ceux dont les terrains avaient partiellement été

classés en zone de verdure. Dans la plupart des cas, la commune avait pu trouver des solutions qui permettaient à la fois de ne pas porter atteinte à cette zone de verdure, tout en évitant des recours à la Commission cantonale d'estimation en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique. Dans un cas pourtant, aucune entente ne fut possible: celui de M. Charles Jeanmaire. Ce dernier possédait dans le secteur un domaine de 171.307 m<sup>2</sup>, payé 40.000 fr. en 1947, y compris les bâtiments. Jusqu'ici 21.127 m<sup>2</sup> en ont été vendus comme terrain à bâtir (à la rue de Nâfels). Il en reste quelque 121.000 m<sup>2</sup>, dont l'estimation cadastrale se monte à 106.000 fr. aujourd'hui. Plus de 33.000 m<sup>2</sup> sont en zone de maisons familiales (donc lotissables ou vendables). Plus de 87.000 m<sup>2</sup> sont en zone de verdure et grevés de servitudes diverses. M. Jeanmaire n'a pas recouru contre ce zonage. En revanche, par son mandataire Me Némitz, il a requis une indemnité de la commune. En 1971, l'affaire était portée devant la Commission cantonale. Le requérant estime que le classement de son terrain en zone verte équivaut à une expropriation, puisqu'il lui interdit de la bâtir ou de le défricher. Et il fait le calcul suivant: hors zone verte, ces terrains pourraient être vendus à 30 fr. le m<sup>2</sup> au minimum; en zone verte, leur rendement est de 1 fr. le m<sup>2</sup> au maximum; la commune doit donc verser 29 fr. le m<sup>2</sup> de terrain classé en zone verte, à titre d'indemnité. Avec intérêt 5 pour cent l'an dès 1968. Le montant total ainsi réclamé s'élevait donc à 2.752.452 fr! La commune, évidemment, s'est opposée vigoureusement à ces prétentions. Maintenant, après moult visites locales et de longs délais, la Commission cantonale saisie du cas a rendu son jugement. Elle condamne la commune à verser à M. Jeanmaire 375.000 fr. d'indemnités, plus 5 pour cent d'intérêts

dès 1968. Soit plus d'un demi-million de francs, exactement 506.250 fr. La commune ne l'a toujours pas entendu de cette oreille, et a recouru devant le Tribunal cantonal. Le Conseil communal estime « sommaire » la décision de la commission et déclare qu'il ne peut accepter de payer une telle somme « pour qu'un propriétaire puisse continuer à exploiter des pâturages et des forêts dont la valeur est inférieure à 100.000 francs ».

On en est là: dans l'attente du verdict du Tribunal cantonal. Mais quand il sera connu, la commune aura juste 14 jours pour décider si elle paie l'indemnité fixée, ou si elle préfère dézonner. Comme ce délai sera trop court pour réunir le Conseil général, le Conseil communal lui soumet dès maintenant une modification du Règlement d'urbanisme, qui déléguerait à l'exécutif le pouvoir de trancher, en pareil cas, les litiges. Dans le cas particulier, le Conseil exécutif envisage de modifier le périmètre urbain de manière à englober l'ensemble du domaine Jeanmaire en zone agricole. Ceci afin de ne pas ruiner ce concitoyen et d'assurer une exploitation agricole saine, puisque la Commission cantonale, dans son jugement, estime que le rétrécissement du domaine en question le rendrait inexploitable de manière économique.

Fâchés, donc, mais pas vindicatifs...

**CISA: commission satisfaite**

Autre rapport présenté à cette prochaine séance: celui de la commission que le Conseil général avait formée en son sein pour s'informer de manière plus approfondie du fonctionnement de l'entreprise « Catalyse industrielle SA » (CISA) et des modalités de sa collaboration avec la commune. Ce rapport-là est, quant à lui, élogieux et témoigne d'une pleine satisfaction de la commis-

sion quant à l'organisation et aux perspectives de succès de cette originale entreprise de « recyclage » de produits chimiques usagés.

**Un million pour Cridor**

Troisième rapport soumis au Conseil général: celui que le Conseil communal présente pour informer de l'octroi d'un prêt d'un million de francs à Cridor. Nous avons évoqué il y a quelques jours dans ces colonnes les problèmes de trésorerie qu'affrontait Cridor en raison d'un retard des subventions qui lui sont dues par la Confédération notamment. C'est précisément pour résoudre ces problèmes de trésorerie immédiate que la commune envisage de prêter ce million. Elle-même le prendra sur une somme inattendue de 5 millions qu'elle a pu emprunter à la Confédération en février 1975, au moment où Berne libérait un contingent de capitaux pour assurer le financement de travaux d'infrastructures. Curieuse situation, bien sûr, pour le profane, que de voir Cridor attendre de l'argent dû par la Confédération et l'emprunter à la commune qui elle-même l'a emprunté à la Confédération! Mais enfin, le Conseil général n'est invité qu'à prendre connaissance de ce rapport, et non à se prononcer à son sujet puisque le prêt en question est accordé dans le cadre des compétences réglementaires de l'exécutif.

**Quinze motions et interpellations**

Enfin, le long « train » de 15 motions et interpellations (dont nous avons déjà publié récemment la teneur) complète le copieux menu de cette séance, qui est la dernière avant la clôture de l'exercice par l'examen des comptes, et le renouvellement du bureau, fixés d'ores et déjà au 25 juin.

**LA SAGNE**

**Début d'incendie au « Foyer »**

Jeudi soir, à l'hospice communal de La Sagne « Le Foyer », on a assisté à un début d'incendie. Le feu, provoqué par une installation électrique qui alimentait un poste de télévision, s'est communiqué aux rideaux de la pièce et aux parois de bois. Le sinistre a toutefois pu être rapidement circonscrit par un employé de l'établissement, au moyen d'un extincteur. Les premiers-secours, arrivés sur les lieux, n'ont pas eu à intervenir. Dégâts matériels.

**Quand les pompiers allument leurs feux**



Un feu de bois dans une chambre de l'immeuble Collège 29. On intervient d'abord avec le seuu pompe. (Photo Impar-Bernard)

Le cours cantonal sapeurs-pompiers qui avait débuté lundi dernier s'est terminé vendredi après-midi par deux grands exercices d'envergure à l'Hôtel Guillaume Tell et rue des Terreaux. Deux incendies simulés nécessitant l'intervention de 180 hommes. Mais auparavant, mercredi et jeudi, les sous-officiers et officiers du premier degré se sont entraînés sur des feux réels allumés par les PS de La Chaux-de-Fonds dans l'immeuble Collège 29, birtôt destiné à la démolition. Différents genres de feux de bois, d'hydrocarbures, de caoutchouc, de déchets, etc., éteints avec divers moyens d'ex-

inction, du seuu-pompe à la lance sous pression en passant par les extincteurs à mousse et à poudre. Le major Habersaat, commandant des cours cantonaux de la Fédération neuchâteloise de sapeurs-pompiers, est satisfait de l'insurrection, du travail, de l'ambiance qui a régné et surtout de l'accueil réservé par la population des vieux quartiers de la ville. Ajoutons que les autorités représentées par le conseiller communal Broillet, ont reçu jeudi, à l'heure de l'apéritif, les instructeurs et l'Etat-major du cours dans les salons du Musée d'histoire. (rd)

**L'Association pour la sauvegarde du patrimoine des Montagnes neuchâteloises**

**Un mot d'ordre: rester vigilant**

« Si nous ne pouvons pas sauver à nous seuls des monuments menacés, nous pouvons au moins essayer d'empêcher certaines erreurs. » C'est ainsi que s'est exprimé M. André Tissot, président de l'ASPAM, à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'association, qui s'est tenue mercredi soir à l'aula du collège des Forges. Une assemblée malheureusement peu revêtue si l'on tient compte que l'ASPAM approche des 800 membres.

Passons rapidement sur deux rapports approuvés sans discussion: celui de la trésorerie présenté par M. Edmond Wyser et celui de M. Pierre-Arnold Borel, conservateur du Musée paysan. D'abord les comptes subissent une diminution de la fortune de 5000 fr. en raison des efforts faits pour le Musée paysan et pour la Fondation de la Maison Pierre Sandoz, rue de la Charrière 91. Au 31 décembre 1974, le capital de l'ASPAM se montait à 7552 fr. 05. Quant au Musée paysan, il a connu une année positive. Neuf mille visiteurs ont franchi la porte de la ferme de la rue Chevrolei. L'exposition « Nos fermes face à la pression urbaine » a été partiellement modifiée. Constatant que les visiteurs apprécient plus particulièrement les groupes traitant un sujet précis, d'autres scènes d'atmosphère ont été créées: lessive, forge, tourneur sur bois, charpentier et menuisier. M. Pierre-Arnold Borel annonce par ailleurs des groupes importants de visiteurs pour cette année. L'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, par exemple.

**1975, ANNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE**

Pour l'ASPAM, 1975, année européenne du patrimoine architectural, de-

vrait être une année exceptionnelle. Et si elle est bien comprise, cette manifestation devrait être pour tous les visiteurs un puissant encouragement à poursuivre la lutte selon le mot d'ordre: donner un avenir à notre passé. Ce sera aussi l'occasion d'achever les travaux de restauration de la ferme du Musée paysan. M. André Tissot rappela que l'ASPAM avait pris les devants sur l'année européenne du patrimoine en inaugurant le musée en 1971 et en ouvrant en 1973 l'exposition qui va dans le sens de la sauvegarde du patrimoine.

Le succès de l'exposition « Nos fermes face à la pression urbaine » est beaucoup plus grand que prévu. Il s'est étendu bien au-delà de la région, à tel point que la fermeture prévue pour l'automne dernier a été renvoyée d'une année. Le dépliant édité en collaboration avec le Musée régional d'histoire et d'artisanat du Val-de-Travers, le Musée J.-J. Rousseau à Môtiers et le Château de Valangin n'est pas étranger à une augmentation de visiteurs ces derniers mois et pour l'avenir.

Rappelons aussi que plusieurs dons ont permis d'acquérir des pièces de collection exceptionnelles. Par exemple un ensemble de ruches d'abeilles en paille et en bois, certaines datant du XVIIIe siècle, des outils du XVIIIe également, des éléments de forge, ainsi qu'une œuvre d'Oscar Huguenin, « La dernière fileuse de Boudry », offerte par la fille de l'écrivain-peintre. Il faut enfin souligner que les séances d'animation ont connu un réel succès.

**LA MAISON PIERRE SANDOZ**

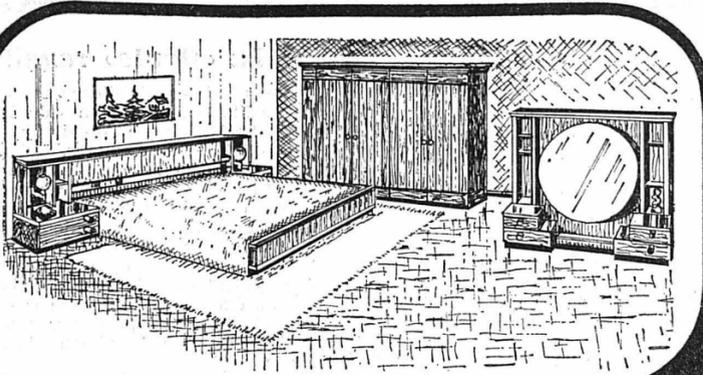
L'ASPAM avait de grands projets avec la Maison Pierre Sandoz, rue de la Charrière 91. Si le succès n'est pas entièrement couronné, l'ASPAM est heureuse d'avoir déjà contribué au sauvetage de cet immeuble du XVIIe siècle, ainsi qu'à la restauration de la belle cuisine. La cheminée de l'Ecouane remontée figure en bonne place dans la grande salle récemment terminée. Un mobilier rustique Louis XIII a été remis à la Fondation Pierre Sandoz. Et maintenant, on attend l'inauguration de cette rénovation que l'on doit aussi au Service civil et à de nombreux groupements de jeunesse.

**L'ACTIVITÉ FUTURE**

La ferme de la Recorne est à sauver: tout n'est pas encore dit à ce sujet. La ferme des Crossettes est en péril ainsi que le Château des Frères. Il s'agira d'essayer de conserver ces précieux dons du passé. D'autres idées sont à creuser, notamment pour la vieille vil-



**l'étiquette du bon goût**



20 modèles  
chambres à coucher  
noyer - chêne blanc

**MEUBLES**  
*Leitenberg*  
TAPIS RIDEAUX  
Grenier 14 039 23 30 47  
2300 La Chaux-de-Fonds  
EXPOSITION PERMANENTE

Fr. 1430-2020-2560  
2700 - 3140 - 3450  
4150-4290-4790



**SUPER-NOX-RUST**

la protection contre  
la rouille la plus sûre...

Nous vous offrons une véritable garantie :

- Durée de garantie : **5 ans**
- Aucune inspection annuelle n'est nécessaire
- Garantie jusqu'à Fr. 2500.- pour le matériel et le travail
- Une valeur de revente plus élevée grâce au passeport de garantie

NOTRE PRIX : **Fr. 200.-**  
pour voitures neuves de toutes marques, lavage châssis compris !

**Garage et Carrosserie de l'Etoile**

F.-Courvoisier 28 - Tél. 039/23 13 62 - La Chaux-de-Fonds

A VENDRE

**FIAT 125**

expertisée, Fr. 1900.-

**GARAGE INTER AUTO**  
Avenue Charles-Naine 33

Tél. (039) 26 88 44 ou (038) 41 37 03 privé



**ROUTES NATIONALES SUISSES**  
République et Canton de Neuchâtel  
Département des Travaux publics

**SOUMISSION**

Le Département des Travaux publics de la République et Canton de Neuchâtel mettra en soumission la construction de 1000 mètres d'autoroute ainsi que l'adaptation de 750 mètres de route cantonale.

Les quantités principales sont :

- déblais	16 000 m3
- remblais	50 000 m3
- fouilles en rigole	5 500 m3
- conduites	4 100 m.
- fondation de chaussée	20 000 m3
- grave-bitume	6 400 to
- enrobé	9 700 to
- tapis	4 700 to

Les entreprises intéressées sont priées de s'inscrire jusqu'au 3 juin 1975, en précisant qu'il s'agit du lot S 4304, auprès du bureau de la N5, rue Pourtalès 2, 2001 Neuchâtel.

Le chef du Département  
C. Grosjean

**Prêts**

sans caution  
de Fr. 500.- à 10.000.-

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.



**BANQUE**  
**COURVOISIER** S.A.  
2001 NEUCHÂTEL / (038) 24 64 64  
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_ 13

Cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

**PEINTRES EN BÂTIMENT**  
**PEINTRES EN LETTRES**  
**QUALIFIÉS**

Prière de s'adresser à : J.-J. Thiébaud,  
3280 Morat, tél. (037) 71 25 00.

Dame handicapée, habitant appartement confortable, cherche

**personne de confiance**

pour s'occuper des repas et présence, chambre à disposition. Pas de gros travaux.

Ecrire sous chiffre FG 9675 au bureau de L'Impartial.

**PETITES ANNONCES**

au tarif réduit de 40 ct. le mot  
(minimum dix mots)  
à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

**A vendre**

**MOBILIER COMPLET.** Chambre à coucher, salon, salle à manger, chambre d'enfant. Facilités de paiement. Tél. (038) 31 35 96, repas.

**VIBROGRAPH VS 500,** appareil photographique Konika T 3, à l'état de neuf. Tél. (039) 23 19 57, heures des repas.

**COCKERS,** pedigree, vaccinés, Fr. 500.-. Caniches toutes couleurs dès Fr. 250.-. Tél. (032) 97 54 38.

**CHAUDIÈRE À MAZOUT «Air-Flam»,** 20 000 calories. Tél. (039) 31 22 82.

**TV COULEUR,** cause départ. 8 programmes. Très belle occasion. Prix très intéressant. Tél. (039) 26 73 91.

**Demandes à acheter**

**15 STÈRES DE BOIS SEC** (hêtre) sont demandés à acheter, (La Chaux-de-Fonds). Tél. (039) 23 97 06.

**LE LOCLE**

**Demandes à acheter**

**ASPIRATEUR** en seconde main, Tél. 039/31 59 14.

Commerçant, 40 ans, avec fillette de 11 ans, cherche

**gouvernante**

Maison familiale avec jardin. Personne possédant quelques notions de bureau aurait la préférence.

Faire offres sous chiffre 14-125326 à Publicitas, 2610 Saint-Imier.



L'annonce  
reflet vivant du marché

L'annonce dans  
**L'IMPARTIAL**

**Bulletin de souscription**

Veillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL dès le :

\_\_\_\_\_ je paierai par 3 - 6 - 12 mois\*

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Domicile : \_\_\_\_\_

No - Localité : \_\_\_\_\_

Signature :

ABONNEMENTS :

3 mois Fr. 25.- ; 6 mois Fr. 48.50 ; annuellement Fr. 94.-

Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.  
\* Biffer ce qui ne convient pas.

A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

Professions de l'industrie graphique:

**Le compositeur.**  
**Il «écrit» à l'envers.**  
**Pour que vous**  
**puissiez lire à l'endroit.**

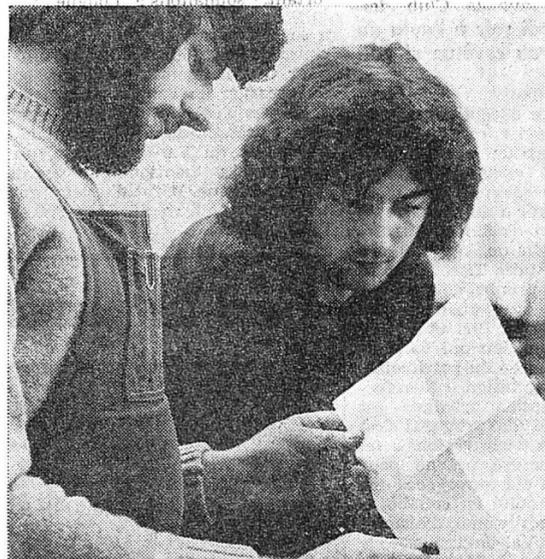
Prenez un timbre de caoutchouc: vous constaterez que les caractères sont inversés pour que leur impression sur papier leur rende leur bon sens. Il en va de même pour la composition: les lettres assemblées doivent être virtuellement inversées pour produire une impression «normale».

Sur la base d'un texte donné, le manuscrit, le compositeur (ou la compositrice) aligne les caractères et signes de métal dans le composeur. Il dispose de petites pièces sans relief pour espacer les mots et de plus grandes, en plomb, pour réserver des blancs plus importants. Un travail qui s'apparente en fait à un «puzzle» captivant. Et allie harmonieusement la culture des langues à l'attrait d'une occupation technico-manuelle intelligente.

Les textes plus longs se composent en machines. Il existe aujourd'hui des

composeuses électroniques ultra-rapides, à l'utilisation desquelles le compositeur peut s'initier par la suite. A moins qu'il ne préfère se spécialiser dans la photocomposition. Ou poursuivre une formation plus artistique de maquettiste. Selon ses aptitudes et ses aspirations.

Pour en savoir davantage, demandez la documentation «Partez gagnant: compositrice/compositeur», richement illustrée en couleurs, avec des renseignements détaillés. A la même adresse (ci-dessous), vous obtenez également des adresses de stages d'essai. Pour mieux vous documenter vous-même. Et gagner de surcroît un splendide réveil géant. Pensez-y aujourd'hui - l'heure a sonné!



**Je veux savoir, en détail et en couleurs**

- Envoyez-m'envoyer
- la documentation professionnelle en couleurs «Partez gagnant: compositrice/compositeur»
  - les adresses d'entreprises pour stages d'essai dans la région de \_\_\_\_\_

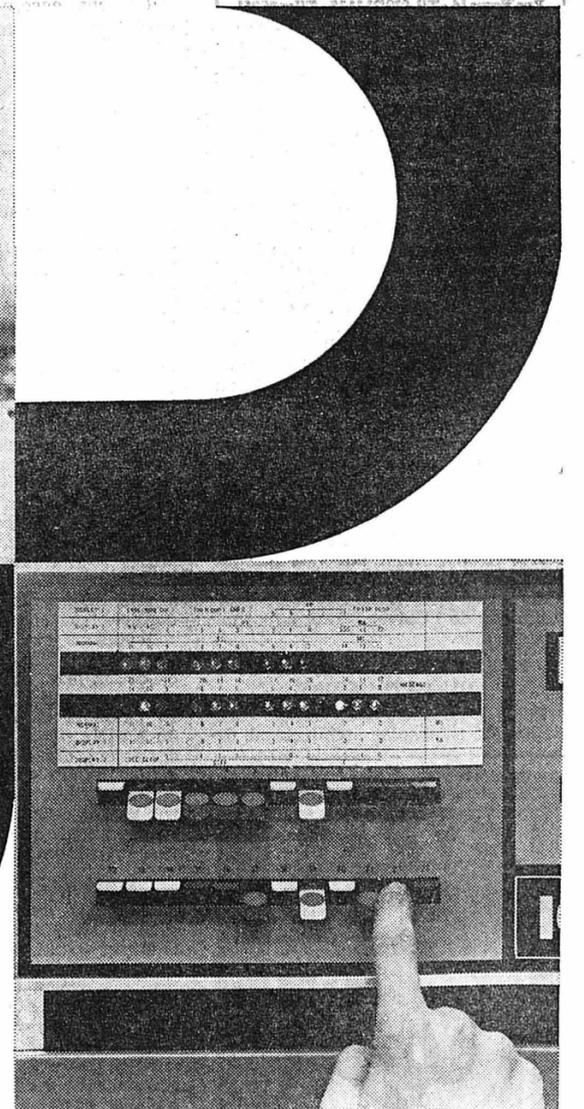
Prénom/nom: \_\_\_\_\_

Rue/no: \_\_\_\_\_

NPA/localité: \_\_\_\_\_

Découpez et expédiez à:  
Secrétariat d'arrondissement VIII SSM  
Rue St-Honoré 1  
2000 Neuchâtel  
Téléphone 038 / 25 31 03

**L'industrie graphique**  
**veut des esprits**  
**jeunes**



# Une page se tourne pour le Club des loisirs

Présidence: M. A. Sandoz succède à M. Ch. Roulet

Le départ de M. Charles Roulet de la présidence du comité du Club des loisirs c'est un peu une page qui se tourne. A la tête du Club depuis sa fondation, il était normal que le président sortant s'attarde à faire un bilan des activités lors de l'assemblée qui s'est déroulée hier après-midi au cinéma Corso.

Bilan fort positif qui doit certainement beaucoup au dynamisme et au dévouement de cet animateur. Il rappela donc que ce Club, comprenant actuellement 970 membres, a été fondé en 1969, dans le but d'intéresser les personnes du 3e âge, de les divertir, cela tout en tentant de rompre leur solitude et de créer des relations entre les personnes isolées.

Sur ce point, rétrospective satisfaisante surtout si l'on sait que sur les 970 membres, plus de 800 sont des personnes seules, 75 seulement formant

des couples. Quant à l'intérêt rencontré, s'il était de curiosité au départ, il s'est affirmé par la suite dans la continuité et dans une fréquence régulière de 400 participants par séance.

« Et pourtant relate, encore le président, il est fort difficile de composer un programme varié contentant l'ensemble ».

Quelques chiffres encore dans ce bref retour en arrière: 114 séances organisées en 6 ans (conférences, films, théâtre, etc.), auxquelles s'ajoutent 160

commune, de la Fondation pour la vieillesse, de l'Avivo et de la coquette somme que représente tout-de-même les cotisations encaissées.

Après avoir donné décharge au comité et aux vérificateurs de comptes pour leurs rapports, l'assemblée a procédé à diverses nominations.

Sur proposition du comité, c'est à M. André Sandoz, ancien maire de la ville, qu'échoit la présidence et ceci pour 3 ans au moins, précise le titulaire sortant.



rencontres autour d'un jeu de cartes, 10 promenades organisées, 12 visites diverses effectuées en groupe et des activités telles que cours de cuisine, bricolage, gymnastique et tout récemment fondation d'une chorale. On peut remarquer cependant que les clubistes ne sont pas très friands des concerts d'orchestres classiques et de variétés ainsi que d'un certain style de théâtre.

Toute cette animation est due en majeure partie à la disponibilité et à la bonne volonté des membres du comité et de leurs collaborateurs réguliers, que M. C. Roulet a remercié chaleureusement; il est vrai que depuis ceux qui composent le programme, prennent les contacts, à ceux qui les jeudis matins s'activent à préparer la salle communale, préparent le thé traditionnel, cela fait du monde.

Dans cette large reconnaissance exprimée, le président a tenu à associer les collaborateurs disparus et la presse locale qui rend compte de ces manifestations.

Le chapitre des comptes n'est pas un intermède triste dans l'assemblée du Club. La fortune en augmentation pour cet exercice, se monte à quelque 11.000 fr. et permet d'avoir certaines facilités de manoeuvres. Elle rend surtout possible un statu quo dans le montant des cotisations, demeurant à 4 fr. pour l'exercice à venir.

Relevons encore que le Club des Loisirs doit son budget équilibré à diverses aides en provenance de la

Le nouveau président a tenu d'ailleurs à s'exprimer sur le vif quant à ses motifs d'acceptation.

« Deux raisons essentielles, dit-il en substance, m'incitent à accepter cette tâche. Tout d'abord, l'assurance que je pourrai compter sur une équipe de collaborateurs dévouée et bien rodée, et d'autre part, le jugement que les générations futures porteront sur cette fin de XXe siècle. J'espère que l'on pensera que cette société a su honorer, respecter et assister ceux qui sont les vieux, les anciens travailleurs. Et devant le tribunal de l'histoire, j'aurai fait ma modeste part ».

La secrétaire Mlle P. Droz a été confirmée dans son poste, alors que celui de caissière, vacant, a été confié à Mme H. Aubry. Etant donné la forte représentation des femmes au Club des Loisirs, la vice-présidence se devait d'être féminine et a été attribuée à Mlle J. Greber.

D'autres nominations au comité, qui se veut large et ouvert pour réunir le plus d'avis et suggestions possibles, ont été approuvées par l'assemblée alors qu'un dernier merci était adressé à M. C. Roulet.

Les projets de courses de l'automne, qui conduiront les participants en Argovie et dans le canton de Soleure ont été encore évoqués, avant la projection d'un film. Et à l'instar du président sortant, souhaitons: Longue vie au Club des Loisirs!

(ib — Photo Impar-Bernard)

La nature se vend bien? Tant mieux!

## Vaste intérêt pour la « médecine biologique » du « Dr Nature »

Réunir un millier d'auditeurs pour un conférencier, c'est une manière d'exploit, à La Chaux-de-Fonds. Tel était pourtant l'effectif rassemblé par le Dr Jean Valnet, de Paris, plus connu sous le nom de « Dr Nature ». On s'y attendait visiblement, d'ailleurs, puisque c'est la Salle de musique qui avait été mobilisée pour l'occasion.

Une bonne partie de ce nombreux public, dont l'autre caractéristique était l'extrême variété, aura hélas été quelque peu déçu de sa soirée. Et une fois de plus pour une raison qui a déjà saboté tant de manifestations musicales: le recours à une sonorisation électronique de cette salle qui ne le supporte pas alors même que son acoustique naturelle est excellente. Bien des auditeurs ont ainsi perdu une partie des explications de l'orateur sur les vertus thérapeutiques des plantes (phytothérapie) et des extraits naturels de plantes (aromathérapie).

Car tel était, bien entendu, le thème de la soirée. Le Dr Valnet, dont les travaux sur la médecine « naturelle » ont fait il y a plus de vingt ans un précurseur et maintenant un « patron » considéré dans ce domaine, a présenté en effet un résumé succinct des thèses qu'il défend par ailleurs sur les ondes, dans la presse, dans des livres qu'il a signés et dans maintes réunions scientifiques. Il a en particulier montré qu'au nombre des différents moyens de soigner les affections diverses qui peuvent atteindre les humains, le recours aux techniques naturelles offrent les plus grandes possibilités et les plus grands avantages. En particulier, ce genre de thérapeutique se montre souvent plus efficace que les moyens chimiques de synthèse, et toujours plus « sûrs » par leur absence d'effets secondaires graves et d'accoutumance des organismes. Il cita notamment l'incroyable richesse de constituants des plantes (jamais moins de 150 constituants par végétal), et la variété de propriétés médicales qu'elles offrent: antibiotiques, diurétiques, tonifiants et calmants, hormonales, antispasmodiques, antirhumatismales, antidiabétiques, vermifuges, cicatrisantes et désinfectantes et même anticancéreuses. Il démontra aussi la praticité d'emploi des essences de plantes, grâce à leur grande diffusibilité (elles passent dans le sang à travers la peau, en se chargeant de l'agent pathogène). Brossant ainsi un saisissant panorama des possibilités thérapeutiques des plantes (possibilités que les recherches permettent d'élargir sans cesse), le Dr Valnet mon-

tra l'importance d'un retour de la médecine à ces possibilités et d'un abandon de l'usage abusif de la chimiothérapie, dont les produits doivent être réservés aux cas extrêmes. Les applaudissements comme les nombreuses questions de son large auditoire confirmèrent à quel point ces thèses trouvent maintenant un terrain fertile où se développer, dans une population de plus en plus avide de « retour à la nature », de plus en plus hostile à une science « déshumanisée ». Evidemment, on peut toujours se demander si ce genre d'engouement n'implique pas certains comportements irrationnels du public, et s'il ne porte pas en germe aussi la naissance d'autres « abus industriels », d'une certaine exploitation commerciale du « retour à la nature ». Il y a un aspect gênant dans tout le côté un peu « mystique » qui se dégage toujours peu ou prou de ces rencontres entre ferveur populaire et « nouveaux prophètes », et dans tout l'aspect « promotionnel » de la chose aussi. Mais bast! Autant voir la généreuse Nature être « exploitée » de cette manière que de celle qui a sévi ces dernières décennies, aboutissant à son mépris et à sa destruction! Pour notre part, nous aimons mieux voir la nature bien se vendre parce que bien se porter, que la voir bradée au mépris de sa valeur essentielle et inestimable... Tant mieux si des chercheurs sérieux comme semble l'être le Dr Valnet contribuent à réinstaurer un mode de vie plus naturel à recréer une meilleure harmonie entre l'homme et son environnement. Et tant pis si dans le sillage de ce mouvement salutaire, viennent se glisser quelques dragues à gros sous.

MHK

Lire en « Page 2 », mardi prochain 20 mai:

NOTRE ÉPOQUE EST CELLE DE LA PATRAQUERIE!

Notre interview du Dr Jean Valnet

### communiqués

Service des ordures ménagères: Lundi de Pentecôte, pas de service. Les quartiers du lundi seront desservis mardi 20 mai. Les quartiers du mardi seront desservis mercredi 21. Containners: même changement que ci-dessus. Cassons: Les quartiers du 3e lundi seront desservis mercredi 21 mai.

## chauxorama

### Sonnerie de cloches

A l'occasion de la réunion des membres du Fonds Sandoz, les cloches du temple Farel sonneront le lundi 19 mai, de 10 h. à 10 h. 05.

### Collisions

Jeudi, à 21 h. 30, une collision s'est produite au carrefour des rues du Chasseral et de la Prévoyance, entre la moto de M. A. B., demeurant en ville, qui effectuait un tour sur route, et la voiture de M. E. M., de La Chaux-de-Fonds également. Dégâts matériels.

Hier, à 6 h. 50, une collision s'est produite entre une voiture conduite par M. L. P., de La Chaux-de-Fonds, qui quittait une place de stationnement, rue du Grenier, et un autre véhicule conduit par M. E., de Maiche. Dégâts matériels.

### L'IMPARTIAL FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES

Direction générale: Willy Gessler  
Rédacteur en chef responsable: Gil Bailloz  
Rédaction-Administr.: La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14 • Tél. 039/21 11 35 • Télex 35 251  
Le Locle • Pont 8 • Téléphone 039/31 14 44

## La Chaux-de-Fonds

### PENTECOTE

Église réformée évangélique. — N.-B.: Dans toutes les paroisses, sauf aux Eplatures, baptêmes, confirmations, sainte cène.

GRAND-TEMPLE: Pas de culte matinal. 9 h. 45, culte, MM. Lebet et Molinghen; 9 h. 45, école du dimanche à la cure.

FAREL: Pas de culte de jeunesse; 8 h. 30, école du dimanche à Charrière 19 et vendredi à 15 h. 45 au presbytère. 9 h. 45, culte, MM. Guinand et Perrenoud; garderie d'enfants au presbytère.

HOPITAL: 9 h. 45, culte, M. Rosat; sainte cène.

ABEILLE: 9 h. 45, culte. Vendredi à 18 h., culte de jeunesse.

LES FORGES: 9 h. 30, culte, M. Porret. Mercredi, réunions d'enfants. Vendredi à 17 h. 45, culte de jeunesse.

SAINT-JEAN: 9 h. 45, culte, MM. Bauer et Pedrol; garderie d'enfants; 9 h. 45, école du dimanche et vendredi à 16 et 17 h.; 20 h., veillée spirituelle au temple.

LES EPLATURES: 9 h. 30, culte, M. Montandon; sainte cène; garderie d'enfants; 10 h. 45, culte de jeunesse à la cure; 10 h. 45, école du dimanche au Crêt et à la Cure.

LES PLANCHETTES: 9 h. 45, culte, M. Secretan; communion des catéchumènes.

LA SAGNE: 9 h. 45, culte et ratification des catéchumènes, M. Huttenlocher; 20 h., culte avec sainte cène, première communion des catéchumènes; 8 h. 50, pas de culte de jeunesse; 9 h. 30 et 10 h. 15, pas d'école du dimanche.

Deutschsprachige Kirchgemeinde. — Pfingsten, 9.45 Uhr, Konfirmation, Abendmahl.

Paroisse catholique romaine. — SACRE-COEUR: Samedi, confessions de 16 h. 30 à 17 h. 45 et de 20 h. à 21 h.; 18 h., messe. Dimanche, 7 h. 45, messe; 9 h., messe en italien; 10 h., messe; 11 h. 30, messe en espagnol; 20 h., messe.

HOPITAL: 9 h., messe

LA SAGNE: pas de messe.

NOTRE-DAME DE LA PALIX: Samedi, confessions de 17 h. à 18 h. 15; 18 h. 30, messe. Dimanche, 8 h., messe; 9 h. 30, messe; 11 h., messe; 18 h., messe; 19 h. 30, messe en italien.

Église catholique chrétienne. Église SAINT-PIERRE (Chapelle 7). — Dimanche, 9 h. 45, grand-messe.

Première Église du Christ Scientiste (9 bis, rue du Parc). — Dimanche, 9 h. 45, culte et école du dimanche. Mercredi, 20 h. 15, réunion de témoignages.

Église Évangélique de Réveil (Progrès 48). — Samedi, 20 h., Jeunesse. Dimanche, 9 h. 30, culte et école du dimanche. Mercredi, 20 h., étude biblique. Vendredi, 20 h., prière.

Église adventiste (10, Jacob-Brandt). — Samedi, 9 h. 15, classes bibliques; 10 h. 15, culte. Mardi, 20 h., réunion de prière.

Communauté israélite (synagogue). (Parc 39). — Culte et prédication: vendredi, 17 h. 30 et samedi, 9 h.

Témoins de Jéhovah (Locle 21). — Samedi, 18 h. 15, discours public; 19 h. 15, étude de « La Tour de Garde ».

Mardi, 20 h. 15, étude biblique. Jeudi, 19 h. 15, école du ministère théocratique et réunion de service.

Église Néo-Apostolique (Chapelle), 46, Combe-Grieurin). — Dimanche, 9 h. et 20 h., services divins.

Église mennonite (Chapelle des Bules). — Dimanche, 10 h., culte de Pentecôte avec sainte cène; école du dimanche. Jeudi 22, 20 h., conférence du Dr John Yoder à l'occasion du 450e anniversaire du mouvement anabaptiste.

Église évangélique libre (Parc 39). — Dimanche, 9 h. 30, prière; 10 h., culte. Vendredi, 20 h., étude biblique.

Évangélisation populaire (Jaquet-Droz 25). — Dimanche, 9 h. 45, culte; 20 h. 15, réunion de louanges. Jeudi, 20 h. 15, étude biblique.

Le Tabernacle du Seigneur (Est 6). — Ferdinand Fait, pasteur. Services: dimanche et mercredi, 20 h.

Évangélique Stadtmission (Musées 37). — 9.45 Uhr, Gottesdienst und Sonntagsschule. Dienstag, 20.00 Uhr, Gebetsstunde. Mittwoch, 20.15 Uhr, Jugendbund. Freitag, 20.15 Uhr, Bibelstunde und Chorsingen.

Action biblique. — Dimanche, 9 h. 45, culte, M. G. Aellig. Mercredi, 14 h., Groupe Toujours Joyeux; 19 h. 45, réunion de jeunesse. Vendredi, 20 h., nouvelles missionnaires et prière. Samedi, 20 h., « Israël, pays de la Bible » avec diapositives.

Armée du Salut (Numa-Droz 102). — Dimanche, 9 h. 45, culte de Pentecôte;

20 h., réunion de Pentecôte. Lundi 19, 20 h., séance de la Ligue du Foyer.

### Le Locle

Église réformée évangélique. — TEMPLE: Dimanche, 7 h. 45, culte matinal avec sainte cène; 9 h. 45, culte avec sainte cène, M. Gustave Tissot (dès 9 h. 30, garderie d'enfants à la Cure); 20 h., culte du soir avec sainte cène.

CHAPELLE DES JEANNERET: 9 h. 15, culte avec sainte cène; 10 h. 30, culte de l'enfance.

SERVICES DE JEUNESSE: à la Maison de paroisse, 9 h. 45, culte de l'enfance et culte des petits. Vendredi 23, 17 h. 45, culte de jeunesse.

MONTS: 9 h., culte de l'enfance.

LES BRENETS: Dimanche, 9 h. 45, culte.

LA CHAUX-DU-MILIEU: Dimanche, 9 h. 45, culte avec sainte cène; 8 h. 45, culte de jeunesse et école du dimanche; 20 h. 15, culte du soir à l'église.

LA BRÉVINE: 9 h. 45, culte de Pentecôte avec sainte cène; 9 h. 45, école du dimanche. Les enfants du culte de jeunesse assistent au culte principal.

LES PONTS-DE-MARTEL: Dimanche, 9 h. 45, culte de Pentecôte; chœur mixte; sainte cène. Les enfants se joignent à leurs parents.

Deutschsprachige Kirchgemeinde. — Pfingstsonntag, Gottesdienst mit Abendmahlsfeier um 9.45 Uhr. Mittwoch, Junge Kirche im Pfarrhaus, M.-A.-Calame 2, um 20.15 Uhr. Donnerstag, Gebetskreis um 20.00 Uhr. Freitag, Ehepaarkreis, Tertre 8, um 20.15 Uhr.

Évangélique Stadtmission (Envers 25). — Sonntag, 20.15 Uhr, Gottesdienst.

Église catholique romaine (Église paroissiale). — Dimanche, 8 h. 30, messe; 9 h. 45, grand-messe; 11 h., messe en langue italienne.

CHAPELLE DES SAINTS-APOTRES (Jeanneret 38 a). — 9 h., messe; 10 h., messe en langue espagnole; 11 h., messe.

LES PONTS-DE-MARTEL: 10 h., messe.

Église catholique chrétienne. Chapelle Saint-Jean (Impasse du Lion-d'Or 8). — Dimanche, 8 h. 30, messe.

Église de Réveil (Crêt-Vaillant 35). — Dimanche, 10 h., culte et école du dimanche. Mardi, 20 h., prière. Jeudi, 20 h., évangélisation.

# Les services religieux

Église Néo-apostolique (Girardet 2 a) — Dimanche, 9 h. et 20 h., services divins.

Action biblique (Envers 25). — Dimanche, 9 h. 45, culte centralisé à La Chaux-de-Fonds, M. G. Aellig. Mercredi, 13 h. 30, Groupe Toujours Joyeux. Vendredi, 20 h., nouvelles missionnaires et prière.

Armée du Salut (Marais 36). — Dimanche, 9 h. 15, réunion de prière; 9 h. 45, réunion et école du dimanche; 20 h., réunion de salut. Mercredi, 14 h., rencontre pour les enfants. Jeudi, 14 h. 30, Ligue du Foyer.

## ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE DU CANTON DE NEUCHÂTEL MESSAGE POUR PENTECOTE

### La promesse est pour vous

Dans notre vie, certains événements, à première vue insignifiants, ne prennent de l'importance qu'après coup. Ainsi, quand un garçon sourit à une jeune fille, c'est banal. Mais si un jour ils se marient, ce sourire devient important, il est le début de toute une histoire.

De la même façon, ce n'est qu'après avoir été témoins de la Résurrection que l'apôtre Pierre et ses compagnons ont compris comment la vie et la mort de Jésus avaient un sens et faisaient partie de toute une histoire qui, commencée avec Abraham, préparait la venue du Messie. Dès lors, toute leur vie n'a plus eu d'autre raison d'être que de proclamer la bonne nouvelle: Le Messie est venu et le Messie, c'est Jésus.

On a peine à comprendre la signification de cette proclamation de la Pentecôte pour les contemporains de Pierre. Comprenez bien: le Messie, c'était Celui qui devait venir annoncer le jugement final de Dieu. C'était donc un peu comme si un homme, aujourd'hui, criait dans la rue: « la bombe atomique a explosé! » On dirait: « Il est fou » ou bien on se demanderait si on est toujours en vie. On comprend alors la question posée à Pierre et aux apôtres: « Frères, que ferons-nous? » La réponse de Pierre fut

simple: « Changez de vie et que chacun de vous se fasse baptiser au nom de Jésus-Christ, pour que vos péchés soient pardonnés. Vous recevrez alors le don de Dieu, le Saint-Esprit. Car la promesse est pour vous et vos enfants, ainsi que pour tous ceux qui vivent au loin, tous ceux que le Seigneur notre Dieu appellera. » (Actes 2: 38-39)

Mais comment direz-vous, cette promesse peut-elle encore nous concerner nous? C'est vrai, quand j'ouvre mon journal, je vois bien de quoi est fait notre aujourd'hui: budget national, accidents de la route, menaces de guerres, problèmes monétaires, matchs de football, politique pétrolière... Mais n'est-ce pas précisément dans cet aujourd'hui que Jésus a voulu nous annoncer la Bonne Nouvelle d'un Dieu qui nous aime, comme lui, Jésus, nous a aimés en donnant sa vie pour nous?

C'est encore ce même message que les Églises proclameront cet été lors de la 5e Assemblée œcuménique à Nairobi. Pour l'occasion, il a été résumé ainsi: « Jésus-Christ libère et unit ». Dans l'aujourd'hui où nous vivons, la seule question que nous devrions bien nous poser est celle-ci: « Comment est-il possible aujourd'hui de ne pas avoir envie d'écouter un tel message? »

Claude MONIN

**NESTLÉ ALIMENTANA S.A.  
CHAM ET VEVEY  
PAIEMENT DES COUPONS  
DE DIVIDENDE**

Les actionnaires sont avisés que, selon décision de l'Assemblée générale du 15 mai 1975, il leur sera payé dès le 20 mai 1975 :

un dividende pour l'exercice 1974 de Fr. 65.— sous déduction de l'impôt fédéral anticipé perçu à la source de 30 %

Fr. 19.50  
Fr. 45.50  
soit net

par action, contre remise du coupon No 18.

Ce montant est payable en francs suisses. Les domiciles de paiement en dehors de la Suisse paieront les coupons qui leur seront présentés en leur monnaie nationale au cours de change du jour.

Le coupon No 18, accompagné d'un bordereau numérique, peut être présenté à partir du 20 mai 1975 aux domiciles de paiement de la société, qui sont :

- En Suisse :**
- Crédit Suisse, Zurich, et ses succursales,
  - Société de Banque Suisse, Bâle, et ses succursales,
  - Union de Banques Suisses, Zurich, et ses succursales,
  - Banque Populaire Suisse, Berne, et ses succursales,
  - Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne, et ses succursales et agences,
  - Banque Cantonale de Zurich, Zurich, et ses succursales,
  - Banque Cantonale de Berne, Berne, et ses succursales,
  - Banque Cantonale Zougnoise, Zoug, et ses succursales
  - Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg, et ses agences,
  - Darier & Cie, Genève,
  - Lombard, Odier & Cie, Genève
  - Pictet & Cie, Genève,
  - Handelsbank in Zürich, Zürich

**En Angleterre :**  
Swiss Bank Corporation, Londres

**Aux Etats-Unis d'Amérique :**  
Morgan Guaranty Trust Company of New York, New York,  
Swiss Credit Bank, New York,  
Swiss Bank Corporation, New York

**En France :**  
Crédit Commercial de France, Paris,  
Banque de Paris et des Pays-Bas, Paris

**En Allemagne :**  
Dresdner Bank A.G., Francfort/Main et Dusseldorf

**En Hollande :**  
Pierson, Heldring & Pierson, Amsterdam

**En Autriche :**  
Girozentrale und Bank der österreichischen Sparkassen A.G., Vienne

Cham et Vevey, le 15 mai 1975

Le Conseil d'administration

**UNILAC, INC.  
PANAMA  
PAIEMENT D'UN DIVIDENDE**

Les actionnaires sont avisés que, selon décision du Conseil d'administration du 5 mai 1975, il leur sera payé dès le 20 mai 1975

un dividende pour l'exercice 1974 de \$ 3.75

par action ordinaire, contre remise du coupon No 18, cela selon les modalités prévues aux statuts.

Ce dividende est payable en dollars USA. Les domiciles de paiement en dehors des Etats-Unis paieront les coupons qui leur seront présentés en leur monnaie nationale au cours de change du jour.

Le coupon No 18, accompagné d'un bordereau numérique, peut être présenté à partir du 20 mai 1975 aux domiciles de paiement indiqués dans l'avis de Nestlé Alimentana S.A. de même date. Il doit, conformément aux statuts de la société, être présenté en même temps que le coupon de dividende No 18 de Nestlé Alimentana S.A. portant le même numéro que l'action correspondante d'Unilac, Inc.

Panama City, le 15 mai 1975

Le Conseil d'administration

**Les tondeuses à  
coussin d'air  
Flymo coupent  
net et en douceur**

Vous devriez essayer sur votre pelouse la tondeuse Flymo à coussin d'air, avec moteur électrique ou à benzine.



Service après-vente et réparations de toutes marques assurés par nos propres soins.  
**N'EST-CE PAS IMPORTANT ?  
VOTRE SPÉCIALISTE**

**RIEDEL** 23 40 05  
2300 La Chaux-de-Fonds Rocailles 15  
**UNE MACHINE DE QUALITÉ CHEZ  
VOTRE MARCHAND SPÉCIALISÉ**

**SETCO**  
LA CHAUX-DE-FONDS SA  
cherche  
**ébénistes**  
diplômés  
pour travaux d'établi  
Entrée immédiate ou à convenir  
Se présenter : PAIX 152  
ou téléphoner au (039) 23 95 23

**Feuille d'Avis des Montagnes  
Le Locle**

**DEMANDES D'EMPLOIS**  
De formation  
**MÉDICALE**  
Je cherche emploi dans clinique, crèche, garderie ou chez un médecin. Libre tout de suite. — Ecrire sous chiffre AV 33136 au bureau de L'Impartial.

**AGENT D'ORDONNANCEMENT**  
(Dipl. BTE). CFC de mécanicien-électricien, avec expérience dans les branches horlogères, mécaniques et électroniques. Contact client-fournisseur, **cherche emploi**. — Ecrire sous chiffre AD 33135 au bureau de L'Impartial.

**GAIN  
ACCESSOIRE**  
1000 fr. et plus par mois.  
Pas de mise de fond. Affaire sérieuse pour gens sérieux.  
Ecrire à Case postale 451 -  
2301 La Chaux-de-Fonds.

A VENDRE  
**7 truies portantes**  
1re nichée, termes : 16, 18, 27, 28, 30, 31 mai et 1er juin.  
Ulrich HANNI  
Le Plan, 2616 RENAN  
Téléphone (039) 63 12 85.

**L'annonce  
reflet vivant  
du marché  
dans votre  
journal**

**Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE**

**LE  
DRAGON  
D'OR  
Dancing-Bar**  
DANSE avec  
«THE LONG STORY»

A LOUER  
éventuellement à vendre  
**magnifique appartement**  
de 4 pièces, cuisine équipée, tout confort, dans immeuble moderne, quartier sud, libre tout de suite ou pour date à convenir.  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Elio Peruccio, avocat et notaire, rue de France 22, 2400 Le Locle, tél. (039) 31 27 09.

**A LOUER**  
**Col-des-Roches 38**  
LOCAUX au plain-pied, de 80 m2 environ. Equipement complet, (eau, lumière, force). Convientrait comme atelier de mécanique.  
Chauffage général - sanitaires.  
**A la même adresse :**  
UN APPARTEMENT simple de 3 chambres, cuisine, WC extérieurs avec chauffage, cave et chambre-haute.  
Ecrire à :  
COOP La Chaux-de-Fonds

**CINÉMA LUX LE LOCLE**  
Tél. 039 / 31 26 26  
SAMEDI à 20 h. 30 - DIMANCHE à 17 h. - 16 ans  
**Dracula vit toujours à Londres**  
SAMEDI à 23 h. 15 20 ans  
**Le journal érotique d'un bûcheron**

**LA LUCARNE**  
Les Brenets  
vous propose  
MERCREDI 21 MAI, 20 h. 30  
Un chanteur qui défend la cause de sa Bretagne  
**Patrick EWEN**  
Un spectacle plein d'humour et d'esprit !  
Place à Fr. 8.— (membres Fr. 5.—)  
SAMEDI 24 MAI  
● **PIC** ●  
Un spectacle de mime à voir en famille  
Prix spéciaux  
LOCATION : Magasin Sandoz-tabac, Les Brenets, tél. (039) 3210 85  
Magasin Eric Schwab, tabac, Le Lode, tél. (039) 3114 01

**SOLEIL LEVANT  
ŒUFS À GOBER**  
Une production régionale de qualité des FERMES AVICOLES de  
La Brévine - La Chaux-de-Fonds - Le Valanvron  
Distr. Gobet S.A.

CARNETS ÉPARGNE	5 %	CARNETS JEUNESSE	6 %	CARNETS PERS. AGÉES	6 %	CARNETS PLACEMENT	6 %
-----------------	-----	------------------	-----	---------------------	-----	-------------------	-----

**BANQUE CENTRALE COOPÉRATIVE**  
SOCIÉTÉ ANONYME  
→ **AGENCE DU LOCLE** ←  
Rue du Temple 11 (Place du Marché)

Nous avons le plaisir d'informer notre estimée clientèle du  
**NOUVEL HORAIRE**  
de notre agence DU LOCLE, à partir du 20 mai 1975 qui sera à disposition  
**TOUS LES JOURS**

comme suit :

LUNDI :	8 h. 00 — 12 h. 15	
MARDI :	8 h. 00 — 12 h. 15	
MERCREDI :		13 h. 45 — 17 h. 15
JEUDI :	8 h. 00 — 12 h. 15	
VENDREDI :		13 h. 45 — 18 h. 00

**EPARGNE MEMBRE COOP 6-8 %**

BONS DE CAISSE	3-4 ans : 7 1/4 % p.a. 5-6 ans : 7 1/2 % p.a. 7-8 ans : 7 3/4 % p.a.	COMPTES-COURANTS	2 1/2 % % commission	COMPTES « SALAIRES »	4 %
----------------	--	------------------	-------------------------	----------------------	-----

**CHANGE CHANGE**

**OFFRES D'EMPLOIS**

Nous cherchons pour entrée à convenir  
**un (e) employé (e) de bureau**  
spécialisé(e) dans la tenue du Cardex (fichier) de fournisseurs d'horlogerie, classement et un peu de correspondance.  
Horaire variable possible.  
Faire offres sous chiffre P 28-130333, à Publicitas, 51, av. Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

**L'annonce  
reflet vivant du marché**

LE LOCLE

## Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

L'étape locloise de la Semaine internationale de saut

## Le point de rupture

Les faits sont là, implacables : l'étape locloise de la Semaine internationale de saut de la Fédération suisse de saut à ski est remise en cause. Une fois de plus cette manifestation, la plus importante, la seule qui place périodiquement notre région et notre modeste ville du Locle au plus haut niveau de l'actualité sportive mondiale et ceci depuis plus de 25 ans, est confrontée à des problèmes financiers de nature à compromettre son existence dans l'avenir.

En effet, depuis quatre à cinq éditions, la finale de la Semaine, puis son épreuve d'ouverture ont perdu toute chance d'équilibre. Les déficits se sont accrus irrémédiablement, indépendamment d'efforts maxima consentis tant sur le plan du travail que sur celui de l'appui financier de la part de tous ceux qui, depuis des années se dépensent sans compter pour assurer à cet événement son éclat et sa perfection technique, largement reconnus. Aujourd'hui les réserves ont fondu, absorbées qu'elles sont par un déficit net de plus de 12.000 francs. L'étape locloise a atteint son point de rupture.

Le Locle et la région sont-ils d'accord de payer dans ces circonstances le prix du maintien de la manifestation ? Des modifications profondes au niveau des structures-mêmes de la Semaine et des bases résolument nouvelles de répartition des charges sont-elles encore à même d'intervenir et de sauver ainsi l'avenir de la dernière manifestation de ce niveau dans la région ? Autant de questions qui furent largement débattues par le Comité d'organisation loclois réuni jeudi soir en séance de clôture sous la présidence de M. Francis Favre.

## ENGAGEMENTS TENUS

Ce dernier, ouvrant la séance tout en faisant preuve de réalisme ne céda en aucun moment à un alarmisme stérile et se plut à relever une fois de plus les points extrêmement positifs de la 13ème édition locloise de la Semaine. Malgré les énormes difficultés qu'occasionna l'absence totale de neige aux abords du tremplin, le concours de la Combe-Girard a eu lieu, le mandat du comité d'organisation loclois a été rempli, très largement. Il souligne à ce propos l'effort très collectif consenti par une équipe rodée, solide, qui travailla dans un climat d'entente et d'enthousiasme remarquable.

Ce point constitue en lui seul un succès non négligeable. Sans entrer dans le détail des congratulations, M. Favre nota l'appui inestimable de l'équipe technique sur les épaules

de laquelle reposait, en dernier lieu, toute la manifestation, il nota également le soutien des autorités locales, des TP, des industriels, commerçants et public de la région.

De plus, la qualité du spectacle offert a atteint cette année un niveau qu'il sera difficile de dépasser. La palette de sportifs qui se mesura sur le tremplin de la Combe et la valeur d'exemple qu'elle constitua notamment pour les jeunes sportifs de la région est un autre aspect hautement positif de cette manifestation qui contribue d'autre part à faire figurer le nom de la Ville du Locle en tête des affiches d'une épreuve fréquentée par l'élite mondiale du saut à ski.

## PAS A N'IMPORTE QUEL PRIX

Dans l'autre partie du bilan, il faut toutefois constater que d'une part on ne fera plus « le plein » de la Combe qui parvint à accueillir dans les bonnes années jusqu'à 15.000 spectateurs, que d'autre part les dépenses atteignent des proportions qui ne sont plus supportables.

A propos de participation du public, le budget de l'épreuve locloise aurait du pouvoir compter sur 12.000 spectateurs pour tendre à son équilibre. Or 6700 spectateurs furent dénombrés durant les deux jours, dont 6405 dimanche. Toutefois, il est intéressant de noter que cette participation constitue un record au niveau de la Semaine, puisque sur les quatre épreuves, y compris la finale à Engelberg, ce ne sont

guère plus de 9000 spectateurs au total qui se déplacèrent pour suivre les évolutions des meilleurs sauteurs du monde.

Cependant, au niveau du Locle et malgré un engagement généreux de nombreux supporters, les recettes plafonnent alors que les charges de tous ordres croissent dans des proportions inquiétantes.

Il est à relever que les dépenses budgétées dans toutes les commissions ont été strictement respectées, parfois même non atteintes.

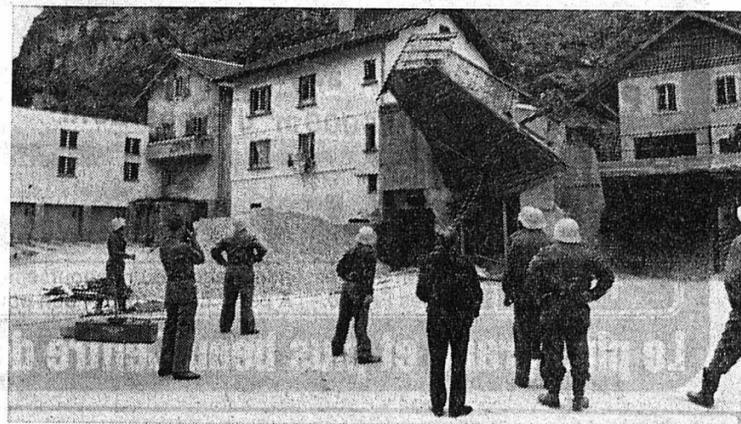
Le manque à gagner sur les recettes d'entrées occasionne donc un déficit brut de 24.000 fr. absorbé à raison de 12.000 francs par une rétrocession sur la constitution du pavillon des prix, une subvention communale ainsi qu'une maigre participation du comité central aux dépenses locloises.

Les 12.000 autres francs épuisent donc totalement le solde des réserves constituées lors des « bonnes années ». Les caisses sont donc désespérément vides.

C'est dire que si la participation de la Mère Commune à la Semaine internationale de saut de la FSS parvient à être maintenue, ce qui semble être le vœu chaleureux de nombreux membres du comité et parmi eux notamment M. René Calame, « père de l'épreuve » et fidèle commissaire depuis la première édition, M. Jean Méroni, non moins fidèle « artisan » du concours ainsi que de plusieurs personnes attachées à cette manifestation qui s'inscrit dans les grandes traditions locloises, de nouvelles structures doivent intervenir. On a parlé entre autres propositions de régionaliser l'épreuve, d'y associer plus intimement divers organes publics et privés, de mettre sur pied diverses manifestations de financement, d'obtenir un meilleur appui du comité central, enfin de parvenir à obtenir de meilleures conditions de participation de la TV. etc. Autant de considérations et de suggestions qui devront être minutieusement étudiées et discutées avec le comité central de l'épreuve que les dirigeants loclois rencontreront à la fin de ce mois. Le chapitre est donc loin d'être clos, mais pour l'heure on peut résolument affirmer que l'étape locloise a du plomb dans l'aile. AR.

Au terme d'une semaine de cours de protection civile

## Les pionniers procèdent à un exercice utile et spectaculaire



Sous la direction de M. Paul Zurcher, chef loclois de la Protection civile, 50 participants ont pris part cette dernière semaine à un cours d'introduction à la PC dans le secteur du Col-des-Roches.

Trois services ont travaillé dans un excellent esprit sous la conduite de leurs instructeurs avec le matériel dont dispose le poste loclois.

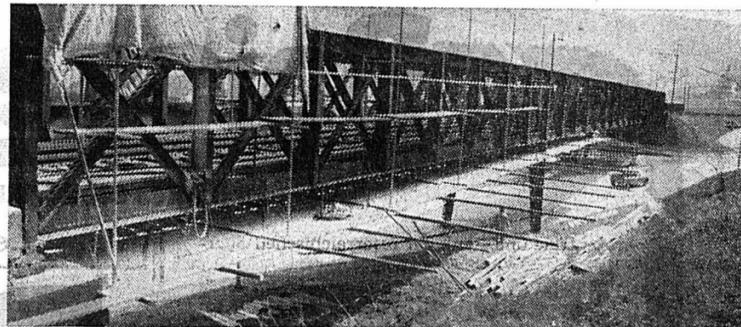
Au terme de cinq jours de formation, le service des sapeurs pompiers de guerre a procédé vendredi à un exercice d'extinction à proximité des anciens abattoirs, après avoir amené l'eau depuis le bassin de rétention du Col-des-

Roches. Les sanitaires quant à eux ont organisé un nid de blessés et purent ainsi mettre en pratique de précieux enseignements reçus durant leur cours.

Enfin les pionniers qui se sont livrés à divers exercices durant la semaine ont procédé à un exercice spectaculaire et utile.

Comme le montre notre photo, ils ont démolé à l'aide d'un câble la vieille construction en bois qui abritait une concasseuse sur le chantier situé aux abords de la galerie de rétention. L'équipe des pionniers devait ensuite nettoyer l'endroit et démolir les restes des supports de cette antique construction (photo Impar-ar)

## Toilette de rigueur pour le pont CFF de la route du Col-des-Roches



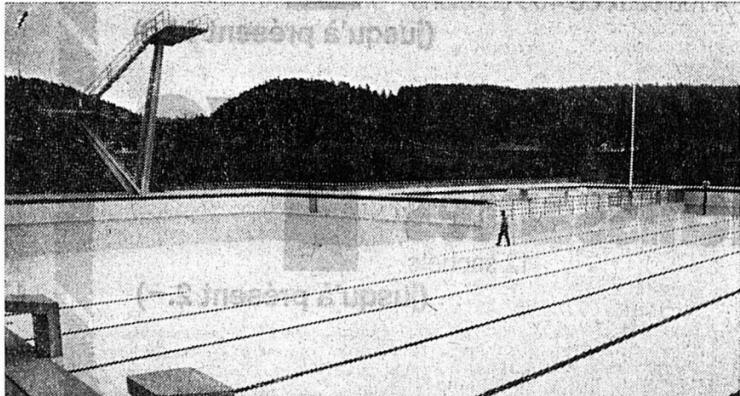
Les automobilistes fréquentant la route du Col-des-Roches ont pu remarquer que divers préparatifs, et notamment l'érection d'un échafaudage sur le pont métallique des CFF qui enjambe la route, annonçaient l'entreprise de travaux de réfection sur cet ouvrage.

Il ne s'agit en fait que d'un nettoyage méthodique du pont construit il y a quelque 80 ans. Il n'y a donc pas lieu d'attendre par exemple la suppression de la pile située au nord de la chaussée qui fut souvent mise en cause lors d'accidents parfois meurtriers.

Une entreprise spécialisée d'Olten procédera simultanément à un sablage des parties de l'ouvrage ainsi qu'à son revêtement d'une première couche protectrice de peinture, un travail qui pourra s'étendre, selon les dires du responsable de ce chantier, sur un mois et demi au maximum. La progression étant liée aux conditions atmosphériques. Dans un deuxième temps une seconde couche de peinture sera étendue pour compléter la grande

toilette du pont métallique. Le trafic ne devrait pas être trop perturbé, si ce n'est que la hauteur sous le pont a été réduite à 4,20 m. Toute disposition utile à la sécurité du trafic ayant été prise pour éviter notamment qu'une quantité trop importante de sable projeté sous pression ne crée à cet endroit de la chaussée une zone dangereuse.

Signalons pour la petite histoire qu'une quantité de près de 20 tonnes de sable spécial sera ainsi projetée sur les diverses pièces entrecroisées de l'ouvrage. (photo Impar-ar)

Piscine du Communal  
Ouverture mercredi

Après avoir été l'objet de multiples travaux préparatifs d'usage, la piscine du Communal est à peu près prête à recevoir ses premiers nageurs. Sous l'expertise conduite de « Dodo » Girard, responsable du complexe sportif du Communal, une équipe a notamment procédé à l'entretien des bassins qui ont été repeints, ainsi que de l'ensemble du système de chaufferie et d'épuration de l'eau.

Six arbres qui avaient été victimes de la neige précoce d'octobre ont en outre été replantés et la pelouse soigneusement tondue. Les bassins commencent à se remplir ces jours à raison de 500 litres par minute et le chauffage de l'eau commencera ce début de semaine.

L'ouverture qui était prévue pour le samedi 24 mai pourrait être avancée à mercredi 21 si les conditions atmosphériques se montrent favorables.

Notons encore, que le gardien s'est attaché cette année à vouer un soin particulier à la décoration des bordures des bassins. Une grande quantité de tulipes, récupérées des jardins de l'Hôtel de ville ont ainsi été plantées et participeront, avant la saison des roses, à

## communiqués

Patrick Even à La Lucarne : Après la Californie, c'est la Bretagne qui sera représentée sur la scène de La Lucarne aux Brenets. Un récital de chansons en anglais présentées en français avec beaucoup d'esprit et d'humour. Mercredi à 20 h. 30.

égayer ce plaisant lieu de détente et d'ébats sportifs. (photo Impar-ar)

(photo Impar-ar)

Epuration des eaux  
Subventions pour  
214.200 francs

C'est avec satisfaction que les financiers de la commune du Locle prendront note du communiqué de l'Office fédéral de la protection de l'environnement diffusé par l'ATS qui annonce l'octroi d'un montant de 214.200 fr. à titre de subventions pour la station et le système d'épuration loclois des eaux usées.

Ce montant constitue une part des subventions encore attendues, part à laquelle viendra s'ajouter d'autres montants pour l'épuration chimique notamment. L'Office fédéral signale qu'il a octroyé des subventions pour un montant global de 1.978.383 fr. destinés à des installations d'assainissement des eaux usées à Suraltal (LU), Au (SG), Grône (VS), Schaanen (SG), Le Locle, Langendorf (SO) et Saint-Gingolph (VS). (Imp.)

## Billet des bords du Bied

Si j'écris cette histoire, c'est que l'homme dont je vais parler n'a plus de famille dans nos Montagnes. Et pourtant, il a longtemps habité Le Locle. Il y a plus de trente ans, il quitta notre ville pour occuper une situation assez importante dans une localité du Bas. Je ne l'avais revu qu'une seule fois, alors que me promenant avec mon fils, il m'avait fait remarquer deux vieillards, lui portant, encore beau malgré ses 80 ans bien sonnés, mais, elle, une pauvre femme courbée, que dis-je presque pliée en deux, une vraie loque, ce qui fait redouter les misères de la vieillesse. C'était pourtant une brave femme, au grand cœur.

J'avais bien connu le monsieur, qui, d'une intelligence moyenne, avait largement réussi dans la vie, grâce à la fortune de sa femme, car, lui-même, beau type, ne possédait pas le sou. Mais la richesse lui avait fait oublier une jeunesse dans une famille où l'on tirait le diable par la queue. Il était bon pourtant pour les pauvres à une seule condition, c'est que ceux-ci restassent pauvres. Sa femme s'occupait avec bonté d'œuvres charitables, mais lui quand il parlait de ces gens, disait : « les protégés de Madame ». Un jour je lui présentais une personne amie, il me répondit (car la dame en ques-

tion portait le même nom que celui de grands industriels) : Je ne connais pas les « petits » G., je ne connais que les « grands ». Ennemi acharné de l'AVS, il ne la refusa pas le jour où il en fut le bénéficiaire. Et voici que l'autre jour, cherchant la tombe d'un parent dans un cimetière d'une localité du Bas, je tombe par hasard sur le nom de cet homme qui fut, malgré tout, pour moi, un ami... car il avait les qualités de ces défauts. Avec moi, il avait toujours été charmant, car nous étions voisins.

Devant cette tombe, je suis demeuré longtemps, méditant sur la vanité des choses de cette terre, en pensant à la parole du sage : toute chair est comme l'herbe et toute sa gloire est comme la fleur des champs. Quelle leçon que celle de la fragilité de la vie. On peut avoir été un homme important, posséder un compte en banque. Un jour tout prend fin ! Oh ! je ne portais aucun jugement sur la vie de cet homme. L'argent l'avait ébloui. C'est tellement humain. Mais il est bon parfois de visiter un peu les cimetières. On apprend tant de choses, puisque la mort est la leçon de la vie. L'orgueil, nous en avons tous notre large dose... mais il est bon de méditer de temps à autre sur la vanité.

jacques monterban

## mémento

## Ce week-end au Locle

Cinéma Casino : samedi, dimanche, 17 heures, 20 h. 30, L'homme au pistolet d'or.

Cinéma Lux : samedi, 20 h. 30, dimanche, 17 h. Dracula vit toujours à Londres. Samedi, 23 h. 15, Le journal érotique d'un bûcheron.

Château des Monts : 14 à 17 h. dimanche.

Le Perroquet : Dancing.

Le Dragon d'or : bar-dancing.

Pharmacie d'office : Mariotti, samedi jusqu'à 21 h., dimanche de 10 à 12 h. et de 18 à 19 h. Ensuite le No 117 renseignera.

Permanence médicale : en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire : tél. No 117 renseignera.

Centre d'information et de planning familial : tél. 23 56 56.

Service de consultations conjugales : tél. (038) 24 76 80.

## Lundi

Pharmacie d'office : Mariotti, 10 à 12 h., 18 à 19 h. Ensuite le No 117 renseignera.

Permanence médicale : en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire : tél. No 117 renseignera.

## Les cloches reprennent leurs volées habituelles

Dès ce matin les sonneries de cloches du Moutier qui ponctuent jours après jours la vie de la cité et de ses habitants, reprendront normalement leur rythme après plusieurs mois d'interruption qu'imposèrent les travaux de réfection de la vieille tour plusieurs fois centenaire.

Les travaux se poursuivent actuellement encore sur le « monument historique » du Locle mais ne justifient plus le mutisme du Moutier.

Signalons toutefois une petite modification dans le programme des sonneries. En effet le dimanche matin l'appel du bourdon « Concorde » est supprimé à 8 h. 20 et sera remplacé par une courte sonnerie le dimanche soir à 19 h. 55, avant l'office dominical de 20 heures.

## L'heure est aux voyages

Décidément, l'heure est aux voyages. On nous signale en effet deux nouveaux prochains départs de contemporains et contemporaines. Ce matin les contemporaines de 1915 ont pris la bonne voie (des CFF) pour un périple de cinq jours ! (elles ne s'ennuient pas les hexagénéaires) qui les conduira à Gènes. De là, par bateau elles gagneront la Corse et Bastia et rentreront par Livourne et Rapallo.

Les contemporains de 1905 sont plus modestes. Ils ont fixé à deux jours leur voyage des 70 ans qui les conduira, mercredi prochain à Constance, puis à Mainau, Rorschach et l'Appenzell. Deux jours de voyage en train, en bateau et en autocar, qui laisseront à cette joyeuse bande de 45 participants un souvenir lumineux.

# Pfister ameublements sa avry-centre

## Lundi de Pentecôte dès 9 à 17h ouvert!

1413-75



PFISTER

avry centre

15000 m<sup>2</sup> d'exposition!

MIGROS

PFISTER

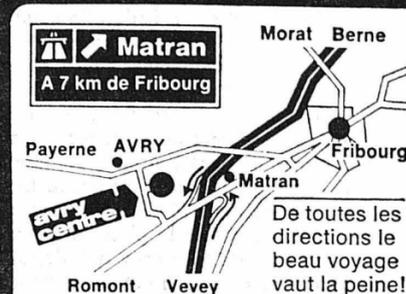
1400

P

Bon pour essence gratuite ou remboursement du billet CFF pour tout achat dès Fr. 500.—. A partir de Fr. 1000.— bon pour auto-lavage en plus!

Café canapé

Paradis des enfants surveillé

Matran  
A 7 km de FribourgMorat Berne  
Fribourg

Payerne AVRY

avry centre

Romont Vevey

De toutes les directions le beau voyage vaut la peine!

**Le plus grand et plus beau Centre de l'ameublement de toute la Suisse romande vous attend!**

FAITES LE SAUT POUR UN AVENIR meilleur en devenant

## AGENT FORTUNA

la Compagnie d'assurance sur la vie à l'avant-garde, dont les nouveaux tarifs répondent aux besoins réels de chacun.

Des conditions exceptionnelles vous seront offertes si vous avez les aptitudes à conseiller judicieusement nos anciens et nos nouveaux clients.

Votre âge importe peu.

Prenez contact avec notre agence générale à Neuchâtel, rue de l'Hôpital 18, téléphone (038) 24 32 44. Demandez M. Josef.

## AVIS OFFICIELS



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

### SERVICE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DE RAMASSAGE DES « CASSONS »

LUNDI DE PENTECÔTE, 19 MAI, PAS DE SERVICE

#### ORDURES MÉNAGÈRES

Les quartiers du lundi seront desservis MARDI 20 MAI.

ATTENTION : LES QUARTIERS DU MARDI SERONT DESSERVIS MERCREDI 21 MAI.

#### CONTAINERS :

Même changement que ci-dessus.

#### « CASSONS »

Les quartiers du 3e lundi seront desservis MERCREDI 21 MAI.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.

Colombier  
Verger 1

038 41 29 47

# CLÔTURE-TOU

A. Wolf

## LOGEMENT

de 3 1/2 pièces, tout confort, entièrement rénové, balcon, dans petit immeuble, est à louer pour date à convenir. Jardin, cour et garage à disposition. Quartier Parc de l'Ouest.

Faire offres sous chiffre GL 9657, au bureau de L'Impartial.

# Baisses de prix

La Migros est de plus en plus active et avantageuse!

## Hair-Spray Curlfix

Grande bombe de 435 g

# 3.-

(jusqu'à présent 3.30)

## Essuie-tout Swansoft

Sachet de 15 pièces

# 3.-

(jusqu'à présent 3.30)

## Papier WC crêpé

4 rouleaux de 400 coupons

# 1.55

(jusqu'à présent 1.75)

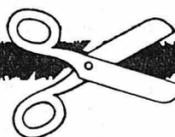
## Serviettes rafraîchissantes Jana

12 sachets

# 1.70

(jusqu'à présent 2.-)

# MIGROS

Découpez  
et profitez!

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL »

51

STEFAN BARY

## Les nuits de Véra Baka

Roman

EDITIONS DE TRÉVISE, PARIS

— Vous pouvez, sous certaines conditions, quitter la Hongrie sans être inquiété.

— Je ne vois pas quelles conditions m'empêcheraient de quitter la Hongrie autrement.

— Je vous en prie! Laissons ce jeu. Les autorités de mon pays savent tout de vous. Vous êtes un agent des services secrets anglais... et pas des moindres. Ne m'interrompez pas! Notre entretien est parfaitement amical.

» Lorsque vous avez franchi la frontière, nous savions déjà qui nous faisait l'honneur d'une visite. Il ne faut jamais sous-estimer ses adversaires, Monsieur Larue.

— Pour quelqu'un qui en sait tellement... votre... amabilité me surprend.

Antal ne releva pas l'ironie. Il avait posé son assiette et, d'un doigt, cherchait à desserrer son col :

— Quand nous avons arrêté Peter Wacht, nous aurions évidemment pu vous arrêter, vous aussi. Pourquoi s'occuper du second, quand on a le premier sous la main? L'Ambassade ne serait pas intervenue. Dans ces cas-là, les ambassades ne savent rien de leurs agents. Notre métier n'est pas facile.

Il poussa un soupir et vida son verre de champagne qu'il n'avait pas lâché.

— A mon avis, vous êtes bon pour vingt-cinq ans d'incarcération. Quinze chez nous et le reste en Allemagne de l'Est.

— Auriez-vous l'amabilité de me préciser un peu la nature de ma soi-disant mission d'espion dans votre beau pays?

« Il suffit que vous le sachiez vous-même. « Tu n'es pas si malin que tu le crois », pensa Mathieu en constatant la gêne avec laquelle le Hongrois lui répondait. Peut-être ne savait-il rien du projet de libération de Selby.

— Vous savez naturellement qui est Nestoroff? continua l'homme à la tête de mort.

Mathieu s'accorda quelques secondes pendant lesquelles il feignit de rassembler ses souvenirs.

— Oui, je le crois. J'ai lu dans les journaux, il y a deux ans, si je ne me trompe, le récit de l'arrestation de cet homme, un espion bulgare.

— C'est bien cela. C'était il y a quatre ans. Or, le camarade Nestoroff est l'un de nos hommes les plus précieux. Le fait qu'il soit bulgare

ne change rien. Il nous appartient. Vos compatriotes anglais l'ont condamné à vie.

— Oh, comme c'est vilain!

— Vous pouvez vouer une éternelle reconnaissance à Nestoroff, Monsieur Larue.

Antal se pencha pour mettre son visage au niveau de celui de Mathieu.

— Nous avons l'intention de vous échanger contre Nestoroff.

— Il faudrait peut-être, pour cela, prouver quelque chose en ce qui me concerne.

— Nous tenons également à éviter cela.

— De prouver ma culpabilité?

— D'attirer l'attention. On fait beaucoup

trop de publicité autour des services secrets, Monsieur Larue. On traite cela comme de la lessive. Nous voulons régler la question au plus vite. Réfléchissez un peu: Si nous vous arrêtons, le procès aura lieu l'année prochaine.

Il nous faudra attendre encore au moins un an, car il est inutile de faire savoir au premier venu que nous ne vous avons arrêté que dans

le seul but de vous échanger avec Nestoroff. Nous aurions des empoisonnements à n'en plus finir. Non, au lieu d'aviser la justice hongroise, nous fournirons nos preuves au service secret anglais. N'est-ce pas « fair play »?

— Indiscutablement, répondit Mathieu en riant.

— Vous seriez étonné de l'étendue de nos connaissances sur vous. Prenons par exemple

votre licence de mariage.

— Vous êtes remarquablement informé sur ma vie privée.

— La vie privée n'existe pas, Monsieur Larue. En ce qui concerne cette licence, vous pourrez épouser Madame Baka et la rendre à son mari. Exactement comme convenu.

— Qu'entendez-vous par-là?

— C'est pourtant bien simple. Nous prenons livraison du camarade Nestoroff à la frontière et nous vous disons au revoir au moment où vous emmenez Madame Baka dans votre auto, à Vienne. Cela présente tous les avantages.

Nous pouvons déclarer que l'on a libéré Nestoroff reconnu innocent. De leur côté, les Anglais n'ont pas besoin de proclamer qu'il ont

envoyé leur agent spécial à Budapest où il a connu une mésaventure.

Il se frotta le menton d'un air satisfait avant de poursuivre :

— La grande solidarité des services secrets! Vous ne trouvez pas ce procédé génial?

— Absolument génial, répondit le jeune homme avec une ironie insolente.

Un soubrette accentua encore la protubérance des pommettes d'Antal.

— De plus, rien de vous obliger à raconter ce que Londres pourra vous réserver comme surprise désagréable.

Une jolie femme qui passait s'arrêta un ins-

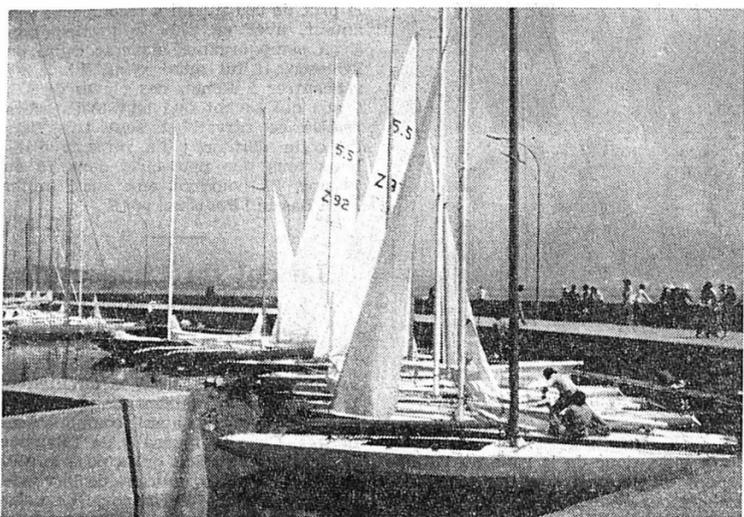
temps, le temps de passer sa main dans les cheveux de Mathieu. Sans doute avait-elle trop

bu. (A suivre)

NEUCHÂTEL · NEUCHÂTEL · NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ · VAL-DE-RUZ

Championnat mondial des 5,5 m. et triathlon international  
**Pendant les fêtes de Pentecôte  
 le lac sera extrêmement animé**



Deux importantes manifestations se dérouleront sur et dans le lac pendant les fêtes de Pentecôte.

Au Centre international de plongée aura lieu, samedi et dimanche, un Triathlon international, placé sous le patronage de la Confédération mondiale des activités subaquatiques et de la fédération suisse des sports subaquatiques. Les concurrents se mesureront

dans une épreuve de nage avec palmes, dans une épreuve d'apnée (nage sous l'eau) et dans une épreuve d'orientation subaquatique.

Une cinquantaine de spécialistes se sont inscrits, venant de Suisse, d'Autriche, d'Espagne, de France, d'Italie et de Pologne.

Depuis deux jours, le port du Nid-du-Crô, à l'est de la ville, connaît une

animation extraordinaire. Une trentaine de voiliers 5,5 ont été débarqués, dont trois viennent de France, un d'Allemagne, un des Bahamas, trois d'Autriche, deux de Suède, les autres de Suisse. Les équipages — hôtes du Cercle de la voile de Neuchâtel — sont tous des spécialistes puisque candidats au titre de champion du monde des 5,5 J. I. Sept régates sont prévues, pour autant que le vent se lève. Le classement se calculera sur les six meilleurs résultats obtenus par chaque voilier.

**FAUTE DE VENT...**

Hier après-midi devait se disputer une course « Mémorial Dr. André Grosjean », ancien président du Cercle de la voile de Neuchâtel qui en 1966 lança l'idée d'un championnat d'Europe qui se déroula à Neuchâtel en 1968 peu après son décès.

Les voiliers n'ont pu effectuer le parcours, faute de vent. La décision a été prise d'attribuer la coupe au vainqueur des deux premières régates du championnat du monde.

La cérémonie d'inauguration a eu lieu en présence d'un très nombreux public. La musique militaire joua les hymnes nationaux lorsque montèrent au grand mât les six drapeaux.

Plusieurs orateurs ont pris la parole pour remercier les organisateurs de leur accueil et pour souhaiter bon vent à tous les navigateurs.

RWS

**Résultats de l'exercice et changement de direction  
 à la Caisse cantonale d'assurance populaire**

Le Conseil d'administration de la CCAP vient de se réunir pour approuver le rapport annuel et les comptes de l'exercice 1974.

L'évolution de la situation économique n'est pas sans influencer le marché des assurances sur la vie. Toutefois, une certaine inquiétude vis-à-vis de l'avenir a incité un nombre de personnes à prendre des mesures de prévoyance. La CCAP a ainsi réalisé une production record pour l'exercice écoulé, production dans laquelle les assurances individuelles ont joué un rôle particulièrement important.

Les primes encaissées d'un exercice à l'autre ont augmenté de 7,9 pour cent. L'évolution technique des risques s'est révélée favorable. La Caisse cantonale d'assurance populaire a pu ainsi boucler ses comptes dans de bonnes conditions. Le versement au fonds de participation aux bénéfices s'élève à 710.188 fr. 82 pour l'année 1974 (657.605 fr. en 1973).

Atteint par la limite d'âge, M. Jean-Paul Robert, directeur de l'Institution, quittera ses fonctions le 1er août prochain. Le Conseil d'administration prendra officiellement congé de lui au mois de septembre, après une activité



M. Jean-Pierre Forney, nouveau directeur.

fructueuse au service de la CCAP. Il suffit, à ce propos, de relever dans le rapport annuel que pendant les quinze années de sa direction, la production des assurances de capitaux a passé de 3,9 millions de francs en 1959 à plus de 50 millions de francs en 1974.

La CCAP est chargée par ailleurs de la gestion de l'organe de contrôle de l'assurance-maladie et de la Centrale d'encaissement des hôpitaux neuchâtelois. Le Conseil d'Etat a souhaité que M. Jean-Paul Robert conserve encore ses fonctions de président de la Commission cantonale d'assurance-maladie et de la Commission paritaire caisses-maladie - hôpitaux, avec toutes les responsabilités qui en découlent.

Lors de la même séance, le Conseil d'administration a reçu officiellement M. Jean-Pierre Forney, nommé récemment directeur de la Caisse cantonale d'assurance populaire par le Conseil d'Etat. Son entrée en fonction se fera le 1er août 1975. Sous-directeur de « La Neuchâteloise », Compagnie suisse d'assurances générales, M. Jean-Pierre Forney a été jusqu'ici responsable entre autres, d'un important secteur du service externe de cette compagnie en Suisse romande. Son expérience dans le domaine de l'assurance privée permettra certainement à la CCAP de continuer d'offrir à la population de notre canton les services qu'elle a rendu jusqu'ici dans le domaine de la prévoyance. (comm.)

Le tourisme dans le canton de Neuchâtel

**La clientèle française a déserté**

Les vacances en Suisse? Un luxe que les étrangers ne peuvent plus se payer. Et particulièrement les Français qui au change voient les prix de leur séjour ici augmenter considérablement depuis quelques années. Or, la clientèle française est la plus importante pour l'industrie touristique neuchâteloise. Elle constituait 35,3 pour cent des hôtes du canton en 1970, 38 pour cent en 71, 36 pour cent en 72... 30 pour cent en 74. Le nombre des nuitées des touristes d'outre-Jura a baissé l'an dernier de 12.656 unités, ce qui représente une perte de 27,5 pour cent de cette clientèle française.

« Malgré nos efforts de promotion sur les marchés nordiques, relativement proches de notre pays, dit l'Office neuchâtelois du tourisme, l'apport obtenu ne compense pas cette perte due à la défection progressive des hôtes français ».

Dans les statistiques de l'ONT, il y a quand même motifs à consolation. Le nombre de visiteurs allemands, belges et hollandais, notamment, s'est nettement accru. De même que les Confédérés ont été beaucoup plus nombreux (plus 1600) ce qui éponge un peu la « perte » de 8504 étrangers correspondant à 20.000 nuitées. La perte totale, par rapport à l'année 1973, est de 25.000 nuitées hôtelières, ce qui fait une baisse de 10,2 pour cent. Ce pourcentage de régression n'est pas un cas isolé. Il cor-

respond, dit l'ONT, à la diminution constatée dans les régions de Suisse romande proches des lacs: « Il convient de relever, ajoutent les responsables du tourisme neuchâtelois, que cette régression est due aussi en partie à un certain manque de confort de la plupart de nos établissements hôteliers. Toutefois la réfection des chambres d'hôtel, privées d'installations sanitaires modernes, se poursuit.

« Mais cela ne saurait suffire. Il est de notoriété publique que le monde hôtelier manifeste une mauvaise volonté certaine lorsqu'il s'agit de s'adapter aux besoins nouveaux, aux désirs de la clientèle, comme les hôteliers se font aussi tirer l'oreille pour fournir des renseignements statistiques lorsque des organisations officielles le leur demandent. Dans la canton de Neuchâtel néanmoins, depuis quelques années, on assiste à une prise de conscience assez réconfortante des gens du métier. Indépendamment du développement des infrastructures, un effort semble maintenant se dessiner véritablement pour la modernisation des locaux d'une part et d'autre part en faveur de la promotion touristique qui avait été si longtemps négligée. Le tourisme neuchâtelois est enfin en train de se faire connaître et les campagnes faites, encore qu'hésitantes, commencent à porter leurs fruits.

Hormis les hôtels, il y a d'autres façons d'héberger nos hôtes. En Suisse, relève l'ONT, l'importance du secteur para-hôtelier dépasse largement celui de l'hôtellerie. Mais dans le canton de Neuchâtel, la location de chalets ou de maisons de campagne n'est pas encore entrée dans les us et coutumes: « Malgré les efforts tentés pour compléter les listes établies, les possibilités de satisfaire les demandes reçues sont faibles ». Des dortoirs confortables sont malgré tout aménagés en plusieurs lieux; ils complètent le réseau des auberges de jeunesse en fournissant une

capacité de plus de 1000 couchettes et sont intensément fréquentés par les jeunes. (L)

**Activités cynologiques**

Plusieurs membres de la société cynologique du Val-de-Ruz Les Amis du chien ont participé à divers concours où ils ont obtenu de bons résultats.

**CONCOURS DU BERGER-ALLEMAND DE LA CHAUX-DE-FONDS:** Classe A — Mme Eva Rattaly, avec Stella, 2e rang, 240 pts, excellent. Classe défense I — M. Charles Durand, avec Calif, 2e rang, 384 pts, excellent. Classe défense II — M. Jean-Pierre Zuber, avec Bella, 2e rang, 550 pts, excellent. Classe défense III — M. Paul Rattaly, avec Arno, 6e rang, 571 pts, excellent. M. Edy Fellmann, avec Krisna, 8e rang, 539 pts, très bon.

**CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ CANINE DE LA CHAUX-DE-FONDS:** Classe défense II — M. Edgar Nourrice, avec Asco, 6e rang, 580 pts, excellent.

**CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ DU VAL-DE-TRAVERS:** Classe A — Mme

Eva Rattaly, avec Stella, 4e rang, 233 pts, excellent. M. P. A. Bernasconi, avec Tonio, 7e rang, 182 pts, bon. Classe défense I — M. Robert Marti, avec Arlette, 6e rang, 355 pts, très bon. Classe défense II — M. Edgar Nourrice, avec Asco, 3e rang, 579 pts, excellent. M. Charles Herdener, avec Vanda, 6e rang, 552 pts, excellent. M. Pierre Bourquin, avec Bingo, 7e rang, 544 pts, excellent. Classe défense III — M. Paul Rattaly, avec Arno, 8e rang, 569 pts, excellent.

**CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ CYNOLOGIQUE DE STE-CROIX:** Classe défense I — M. Robert Marti, avec Arlette, 8e rang, 355 pts, très bon. Classe défense II — M. Edgar Nourrice, avec Asco, 3e rang, 551 pts, excellent. M. Charles Herdener, avec Vanda, 6e rang, 517 pts, très bon. Classe défense III — M. Paul Rattaly, avec Arno, 8e rang, 570 pts, excellent. (mo)

**Concours bovin du Val-de-Ruz**

(Suite de notre édition du jeudi 15 mai)

**VACHES ANCIENNES ET RÉADMISSIONS**

96: « Caprice », Jean-Maurice Chollet; 94: « Stella », Louis Christen (C); « Mirandolle », Marcel Tanner; « Nitouche », Jean Kipfer; « Astrid », Jean-Louis Maridor; 93: « Suzi », Jean Kipfer; « Tzigane », Georges Maridor; « Rosette », Jean Kipfer; 92: « Surprise », Francis Cuhe; « Magali », Georges Maridor; « Quinette », André Sahli; « Héroïne », Philippe Soguel; « Jonquille », André Sahli; 91: « Gentiane », Jean-Louis Maridor; « Rosalie », Fritz Grétillet (C); « Narcisse », Jean Cachelin; « Bella », Robert Stauffer (C); « Fabiola », Blaise Cuhe (C); 90: « Nelka », Ulysse Favre; « Surprise », Georges Maridor; « Lotti », Rodolphe Wälti (C); « Ella », Wenker frères (C); « Fannette », Jean-Louis Maridor (C); « Dorette », Fritz Grétillet (C); « Colette », Wenker frères (C); « Mirabelle », Claude Jeanperrin (C); « Hélène », Albert Challandes (C); « Ninon », Alfred Monnier (C); « Gentiane », Wenker frères (C); « Princesse », Ecole cantonale d'agriculture (C); « Hermence », Fritz Grétillet (C); « Noëlla », Hermann Steudler (C); « Florida », Alfred Perrin (C); « Mona », Ecole cantonale d'agriculture (C); « Zerbine », Ulysse Favre (C); « Jeannette », Léo Stauffer (C); « Eminence », Jean-Maurice Chollet

(C); « Myrtha », Georges Maridor (C); « Frimousse », Louis Christen (C); « Kenia », Philippe Soguel (C); « Vazy », Etienne Balmer (C); « Libellule », Léo Stauffer (C); « Hironde », Alfred Perrin (C); « Cocotte », Jean-Louis Geiser (C); 89: « Marmotte », Marcel Veuve; « Gondole », Wenker frères; « Göl-di », Marcel Tanner; « Valentine », Ulysse Favre; « Pistache », Ecole cantonale d'agriculture; « Désirée », Wenker frères; « Joconde », Claude Hostettler; « Rosabelle », Jean-P. Oppliger; « Mirandolle », Jean-Maurice Chollet; 89: « Fauvette », Louis Christen; « Josette », Jean-Pierre Pierrehumbert; « Cybelle », Alfred Perrin; « Daska », Jean-Maurice Chollet; 88: « Gladys », Ulysse Favre; « Georgette », Marcel Veuve; « Pépula », Claude Bachmann; « Quanta », Ecole cantonale d'agriculture; « Muguet », Wenker frères; « Quenelle », Ecole cantonale d'agriculture; « Fabiola », Jean-Pierre Bischoff; « Arlette », Robert Stauffer; « Rubina », Philippe Soguel; 87: « Georgette », Louis Christen; 86: « Lisa », Louis Maridor.

La lettre (C) signifie que la bête a obtenu la cocarde avec 90 points au minimum et un indice de rendement laitier moyen de 50.

Nonante-neuf génisses ont été admises au syndicat sans présentation, sur la base du rendement laitier de la mère.

**DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS**

**Saint-Sulpice: nouvel étendard pour les tireurs**

Samedi dernier, en la halle de gymnastique, la Société de tir militaire a inauguré son fanion.

La cérémonie était présidée par M. Marcel Ryser, qui souhaita la bienvenue aux membres des autorités communales et sociétés locales ainsi qu'aux sociétaires et épouses.

De l'histoire commenté par le président, on a appris que la société existe depuis 1880 et que son comité était présidé par l'instituteur Louis Favre.

Une interruption d'activité a eu lieu de 1914 à 1920 (guerre mondiale). Au début seule l'organisation des tirs obligatoires avait lieu, puis la société s'est intéressée au tir en campagne et à celui de la fédération.

Depuis 1963, année du remplacement du mousqueton par le fusil d'assaut, un nouveau développement eut lieu. Des challenges stimulèrent l'esprit sportif et pour la première fois la société a participé au tir fédéral de 1969 où son comportement fut très honorable.

Des cours pour jeunes tireurs sont organisés régulièrement chaque année. Le stand a été reconstruit.

Pour se maintenir en forme, de nombreux entraînements sont nécessaires et le président profita de cette occasion pour adresser des excuses concernant le bruit provenant du stand de la Linière.

A un moment donné, une sonnerie de trompette annonça l'arrivée de l'étendard aux armoiries du village. Après sa présentation, M. Eric Cochand, vice-président des sociétés locales, et M. Maurice Tuller, président du Conseil communal, apportèrent leurs félicitations et remerciements. Des vœux furent formés en faveur de la Société de tir.

Le football-club, qui n'est pas membre des sociétés locales, fit remettre à cette occasion une channe.

Après la partie oratoire, une collation fut offerte à tous les participants. De plus, un film sur la traversée de l'Antarctique a été présenté. (rj)

**Les pompiers à l'exercice**

Conformément au calendrier des exercices pour l'année 1975, toute la compagnie était réunie lundi soir, sous les ordres du cap. Maurice Tuller.

Au cours des deux heures réglementaires, les sapeurs ont repris contact avec les engins. L'équipe des échelles s'est familiarisée avec celle à arc-boutant. Les hydrantiers avec leur nouveau chariot procédèrent à divers démontages tandis que les machinistes étaient affairés avec la moto-pompe.

Lors du licenciement, le commandant s'est déclaré satisfait du travail accompli.

La fonction de sanitaire était jusqu'à maintenant assurée par le sap. Gilbert Wehren lequel a atteint la limite d'âge. C'est le sap. Francis Trifoni qui l'a remplacé. (rj)

**mémo**

**Ce week-end à Neuchâtel**

Galerie Ditesheim: 18 à 21 h., aquarelles d'Aloys Perregaux.  
 Atelier de l'Ecluse 44: samedi, 10 à 17 h., photos de Christine Perreoud.  
 Musée d'art et d'histoire: 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., collections du Musée.  
 Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Tripet, rue du Seyon. Ensuite, tél. (038) 25 10 17.

**Cinéma**

Apollo: samedi, dimanche, lundi 15 h., 20 h. 30, Peur sur la ville; 17 h. 30, film en italien.  
 Arcades: samedi, dimanche, lundi 15 h., 17 h. 15, 20 h. 30, Alice au pays des merveilles.  
 Bio: samedi, 16 h., 23 h. 15, dimanche 16 h., Neuf à la file. Samedi, dimanche 18 h., film en italien; 20 h. 45, Prêtres interdits. Lundi 18 h. 40, Hôtel du Nord; 20 h. 45, Macbeth.  
 Palace: samedi, dimanche, lundi, 20 h. 40, La jeune fille assassinée.  
 Rex: samedi, dimanche, 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45, lundi 20 h. 45, Le fantôme du paradis.  
 Studio: samedi, dimanche, 15 h., 21 h., lundi, 15 h., 17 h. 30, 21 h., Le gendarme en balade. Samedi, dimanche, 17 h. 30, Casanova 70.

**Lundi**

Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Tripet, rue du Seyon. Ensuite, tél. (038) 25 10 17.

**Val-de-Travers**

Château de Môtiers: Expos. tapisseries de Gilbert Jatton, ouverte tous les jours sauf le lundi.  
 Couvet: voir programme du cinéma en page 2.  
 Médecin de service: du samedi à 12 h. au lundi à 22 h., Dr Roulet, Travers, tél. 63 13 05.  
 Pharmacie de service: de samedi 16 h. à mardi 8 h., Delavy, Fleurier, tél. 61 10 79 et 61 18 31.  
 Ambulance, tél. (038) 61 12 00.

**Val-de-Ruz**

Cernier, Cirque Olympia, samedi 17, à 20 h. 15, dimanche 18, à 15 h. et 20 h. 15.  
 Dombresson, Hôtel de Commune, samedi, à 20 h. 30, lundi 19, à 20 h. 30, grand bal de la foire.  
 Fontainemelon, samedi, 20 h., Salle de spectacles, soirée populaire du Jodler-Club Echo du Val-de-Ruz. Bal.  
 Médecin de service: du samedi 12 h., au lundi 8 h., Dr Jost Brun, Dombresson, tél. 53 24 06. Lundi, Dr Maurice Perriard, hôpital Landeueux, tél. 53 18 48.  
 Pharmacies d'office: Marti, Cernier; Piergiovanni, Fontaines.  
 Service d'aide familiale du Val-de-Ruz: tél. (038) 53 10 03, Mme Ruttimann, Dombresson.  
 Hôpital et Maternité du Val-de-Ruz Landeueux, tél. 53 34 44.

**Malaise au volant**

Hier à 10 h. 10, un automobiliste, M. Robert Gras, 61 ans, de Neuchâtel, qui circulait à contre-sens rue du Vieux Châtel, a été pris de malaise. Sa voiture est venue percuter trois véhicules en stationnement.

Le chauffeur a été transporté à l'hôpital de la Providence dans un état comateux.

Dernière minute

## Violentes bagarres à Tavannes Plusieurs personnes blessées

Quelque 300 personnes se sont rassemblées, hier soir, à Tavannes. Vers minuit, des bagarres ont éclaté. Trois quarts d'heure plus tard, les deux camps étaient toujours face à face. Une lance à incendie a été branchée. On ne remarquait pas de policier en uniforme sur les lieux.

Vers une heure, les lances ont été mises en batterie, des pierres ont été lancées, des pétards ont éclaté de toutes parts et deux gendarmes sont apparus.

Peu avant 2 heures du matin, les émeutes se poursuivaient entre séparatistes et antiséparatistes sur la place centrale de Tavannes. Plusieurs personnes ont été blessées et les dégâts matériels sont importants. De nom-

breuses vitrines et des vitres de voitures ont été fracassées. Un bar a été mis à sac et à l'heure où nous mettons sous presse, un groupe s'appropriait à saccager un second bar.

Selon les premières informations que nous avons pu recueillir auprès de la police cantonale à Tavannes, cette manifestation a eu des jeunes autonomistes pour instigateurs, et la réplique de membres du groupe pro-bernois « Sanglier » ne s'est pas faite attendre. Les policiers ont été pris au dépourvu. En nombre insuffisant, ils ne pouvaient contenir les manifestants. Quelques renforts en provenance de Moutier étaient cependant attendus.

(ats, Imp.)

## Autonomistes de Malleray-Bévilard contraints de se réunir à Moutier

Hier soir à Sorvilier, dans un restaurant, devait se tenir l'assemblée constitutive de la section de Malleray-Bévilard et environs du mouvement autonomiste jurassien du sud du Jura Unité jurassienne. Celle-ci s'est tenue finalement à Moutier. Selon un communiqué diffusé par Unité jurassienne, « à la suite d'une série d'appels téléphoniques anonymes menaçant le restaurateur (de Sorvilier) de tout casser dans son établissement (...), ce dernier a décidé de ne pas accorder la salle réservée. Le préfet du district a reconnu ne pas pouvoir assurer le déroulement normal de l'assemblée. Cette nouvelle atteinte à la liberté de réunion, à la légalité et en définitive à la démocratie, poursuit le communiqué, illustre une fois de plus que le pouvoir bernois fait régner un climat fasciste dans le sud du Jura en tolérant les agissements illégaux de ses partisans fanatiques ». Unité jurassienne « somme les autorités fédérales d'intervenir sans délai pour mettre fin à l'entrave systématique apportée à l'exercice des droits élémentaires des ci-

toyens », ajoutant que « si la passivité des pouvoirs publics et de la police devait durer, elle contraindrait les personnes menacées à défendre elles-mêmes leur intégrité physique et leurs biens avec toutes les conséquences que cela impliquerait ». (ats)

### Constitution d'un groupe Force démocratique Nord

Dans un communiqué diffusé hier, Force démocratique Nord annonce qu'il s'est constitué récemment à Porrentruy, qu'il s'organise et se structure. Cette organisation que préside M. Werner Arn, de Cornol, relève notamment que le 23 juin 1974, dans les trois districts du Nord du Jura, 26 pour cent des citoyens se sont opposés à la création d'un canton du Jura. « Les opposants d'alors subsistent, indique le communiqué, ils cherchent à se regrouper afin de mieux défendre ce qui reste de leurs libertés politiques menacées ».

Le communiqué s'en prend vivement au Rassemblement jurassien accusé notamment d'agir « en dictateur tyrannique et absolu même sur les partis politiques traditionnels ». Pour conclure, Force démocratique Nord indique : « Notre tâche est d'attirer l'attention sur les manipulations dont nous sommes victimes, sur la mort lente de nos libertés. FDN participera activement à toutes les élections prochaines et ne saurait plus se satisfaire de vaines promesses ». (ats)

### MOUTIER

#### Piscine: prix d'entrée en hausse

Si on ne sait pas encore exactement à quelle date s'ouvrira la piscine communale, on a par contre déjà appris, malheureusement, que les prix d'entrée ont été augmentés par le Conseil municipal. Ainsi, un adulte payera 1 fr. 50 au lieu de 1 fr., un apprenti 1 fr. 20 à la place de 80 centimes et les enfants 70 ct. contre 50 jusqu'ici. Les tarifs des abonnements sont également relevés, alors que les billets spéciaux pour adultes après 18 h. sont supprimés. (cp)

## Concours annuel «la science appelle les jeunes» Une institutrice de Renan obtient le deuxième rang



Mlle Bassin et ses élèves de 1re et 2e années dans leur classe de Renan. (Photo Impar-Juillerat)

Fondation nationale qui organise chaque année depuis dix ans un concours destiné à promouvoir la recherche scientifique auprès des moins de 21 ans, « La science appelle les jeunes » a couronné cette année une institutrice de Renan, Mlle Danie Bassin qui s'est classée au deuxième rang en ce qui concerne les concurrents romands.

Mlle Bassin a préparé pour ce concours un travail fort intéressant sur la répartition des lichens dans la ville de Bienne; elle a essayé de trouver une relation entre la pollution biennoise et le recouvrement lichénique sur les arbres. Elle a réalisé cette recherche lors de sa dernière année d'étude à l'Ecole normale de Bienne, ville qu'elle habitait avant d'être nommée institutrice d'une classe de 1re - 2e année à Renan. Sachant que certains lichens sont particulièrement sensibles aux impuretés contenues dans l'atmosphère, elle a donc essayé de définir la relation citée précédemment. « Avant d'entreprendre un travail sur les lichens, il me semblait important d'observer en bref ce qu'était un lichen, c'est-à-dire le résultat d'une symbiose entre un élément incolore, le champignon, d'une part, et un élément chlorophyllien, les algues bleues ou vertes, d'autre part; j'ai également essayé de connaître leur reproduction et leur croissance ».

Après avoir entrepris cette étude préliminaire, Mlle Bassin entreprit un grand travail qui consista à taxer chaque arbre de certaines rues de la « ville de l'avenir », selon son recouvrement lichénique; ensuite elle essaya d'établir la carte de pollution de cette même ville, en calculant les moyennes de surface lichénique pour les arbres d'une même rue, d'un même parc. Selon une méthode d'indexation choisie, le résultat escompté fut obtenu. La répartition recherchée fait nettement observer que plus on s'éloigne du centre

de la ville, donc de la zone où l'atmosphère est le plus souillée, plus l'accroissement des surfaces lichéniques est considérable.

La conclusion essentielle de ce travail a donc démontré que les lichens souffrent des impuretés d'une grande

ville, où par conséquent ils sont peu abondants, voire totalement absents.

Comme on peut le remarquer, cette étude a amplement mérité la mention « bien » qui lui a été décernée ainsi que le prix de 900 fr. qui a récompensé son auteur, avec en plus la participation à un camp organisé dans le cadre de l'Unesco. Il fut aussi sympathique de rencontrer à Renan des élèves de 6 à 7 ans qui savent que leur maîtresse a réalisé ce travail et sont très fiers de cette dernière; ils pensent d'ailleurs tous que peut-être, dans 13 ou 14 ans, ils pourront eux aussi imiter Mlle Bassin! Pourquoi pas?

R. J.

### Le col du Chasseral ouvert sur ses deux versants

Le 2 mai dernier la route Nods-Chasseral avait été ouverte à la circulation. Depuis jeudi le versant Saint-Imier - Chasseral est lui aussi complètement dégagé. C'est le tournant de l'Engasse peu exposé au soleil qui a posé le plus de problèmes aux ouvriers de la voirie.

A cet endroit les remparts de neige sont encore haut de 4 mètres environ, et les chauffeurs qui passent par là ont l'impression de passer sous un tunnel ou de suivre une piste de bob. (r)

## Foire de printemps à Saint-Imier



La traditionnelle Foire de printemps a été bien fréquentée à St-Imier. Dans la rue principale et sur la place du Marché, les marchands et camelots ont exposé leurs calicots, habits, jouets, friandises, fleurs, etc. Bien entendu, ce rendez-vous annuel a surtout fait la joie des enfants qui ont trouvé de quoi s'amuser jusqu'aux prochaines vacances d'été. Etant donné le temps clément gratifié par la journée d'hier, les ventes ont été en général bonnes et la population de la cité et du vallon s'est déplacée nombreuse à ce grand marché public qui rappelle toujours ce « bon temps d'autrefois ». (texte et photo rj)

### mémento

Pour les cinémas de Tavannes, Saint-Imier, Le Noirmont et Bévilard, voir page 2.

#### SAINT-IMIER

Pharmacie de service, samedi, Mme Liechti, tél. 41 21 94; dimanche et lundi, Voirol, tél. 41 20 72.

Médecin de service: Dr Ferreno, tél. 41 44 22.

A. A. Alcooliques anonymes: tél. (039) 51 40 80.

Service du feu: tél. (039) 41 34 03 ou 41 19 50.

Service technique: tél. (039) 41 43 45 ou 41 43 46.

Police cantonale: tél. (039) 41 25 66.

Police municipale: tél. (039) 41 20 46.

Hôpital et ambulance: tél. (039) 41 27 73.

Sœur garde-malade: tél. (039) 41 42 81.

Funiculaire Saint-Imier - Mont-Soleil: tél. (039) 41 25 53.

Urgences médico-dentaires de l'Association jurassienne des médecins-dentistes, dimanches et jours fériés, tél. (066) 66 34 34.

Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale, sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.

Pro Senectute Jura-Sud: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.

#### SAIGNELÉGIER

Police cantonale: tél. (039) 51 11 07.

Préfecture: tél. (039) 51 11 81.

Hôpital et maternité: tél. (039) 51 13 01.

Ambulance Nufer, Le Noirmont: tél. (039) 53 11 87.

Médecins: Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. (039) 53 11 65.

Dr Bloudanis, Saignelégier, tél. (039) 51 12 84.

Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.

Service du feu: tél. (039) 51 11 45 (professionnel); 51 17 32 (privé) ou 51 16 55 (professionnel), de nuit 51 15 58 (privé).

### TAVANNES

#### Garçonnet blessé

Le petit Pascal Gubler a fait une chute alors qu'il se trouvait sur un arbre.

Il est tombé et s'est fracturé l'humérus. Il a dû être conduit d'urgence à l'Hôpital des enfants de Bienne. (kr)

#### Route Delémont - Bâle à nouveau ouverte

Après l'éboulement qui avait recouvert la route Delémont - Bâle à Liesberg, dans la nuit du 7 mai, la police cantonale annonce que la route est ouverte complètement au trafic depuis hier soir à 18 heures. Toutefois, dès mardi, les travaux se poursuivront, si bien que l'on posera alors des signaux lumineux qui bloqueront le trafic par intermittence. (ats)

## BIENNE • BIENNE •

### Nouveau centre TCS inauguré

En présence des représentants des autorités de district, communales, du TCS et de nombreux membres a eu lieu l'inauguration officielle du Centre de Boujean. Après avoir salué ses nombreux invités, M. Emile Rod, président de la section Bienne-Seeland fit un bref historique de ce centre.

En 1972 la ville de Bienne cédait en droit de superficie un terrain de 3600 mètres carrés sis au Champ-de-Bou-

jean. D'une valeur de 432.000 fr. ce droit a une durée de 50 ans.

Une fois les plans établis, les permis de construire en main, la première pierre fut posée le 18 avril 1974 et le 7 avril dernier on pouvait commencer les contrôles. Le coût de l'opération s'élève à près de deux millions de fr. couverts par un capital-action de 100.000 fr., le reste étant fourni par un prêt de construction par le siège central.

Après avoir remercié tous ceux qui ont collaboré à la réalisation du centre qui abrite également les patrouilleurs du TCS, les invités visitèrent les lieux.

Les installations sont dotées des appareils de contrôle les plus modernes, d'un centre de lavage. La capacité du centre, le premier de ce genre en Suisse, atteindra quelque 12.000 voitures par an. Le secteur qu'il desservira s'étend de La Neuveville à Granges et du Taubenloch à une ligne de démarcation passant par Suberg - Lyss - Aarberg. (be)

#### Subside

Un subside d'exploitation de 53.225 fr. au titre de l'année 1973 et une avance de 50.000 fr. au titre de l'année 1974 ont été accordés au Centre suisse de formation professionnelle horlogère pour invalides à Bienne.

### PORRENTUAY

#### Un couvreur se tue

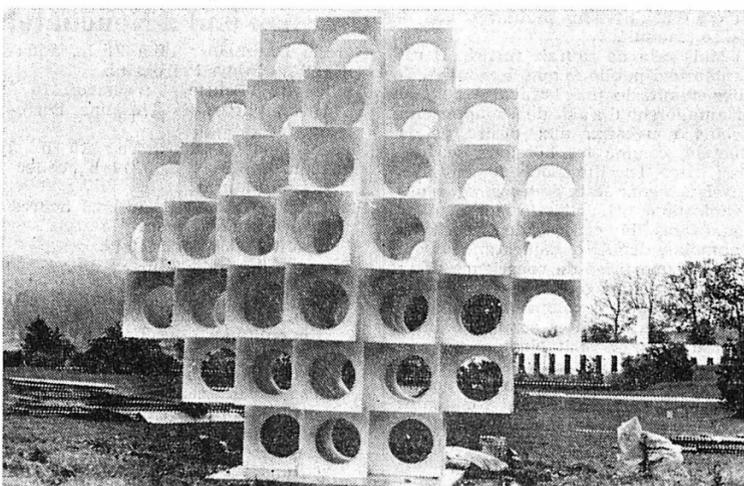
M. Marcel Dobler, 51 ans, de Porrentruy, père de trois enfants, qui travaillait hier sur le toit d'un immeuble de quatre étages à Porrentruy, est tombé sur la chaussée.

Le malheureux a été tué sur le coup. (ats)

### Flatteuse nomination

Cette semaine, le député socialiste de Saint-Imier, M. Henri Sommer, a fait l'objet d'une flatteuse nomination au cours de la session de printemps du Grand Conseil bernois. Il a en effet été élu membre de la Commission des transports, en remplacement de l'ancien député Guido Nobel, par 144 voix. (rf)

## Inauguration de la sculpture de Duarte à la piscine de Tramelan



La sculpture de Duarte.

Cet après-midi a lieu à la Piscine de Tramelan la cérémonie d'inauguration de la sculpture de Duarte qui vient d'y être érigée.

Formée d'éléments de matière plastique soudés les uns aux autres, cette oeuvre originale mérite d'être vue. Il semble que l'artiste, en la créant, ait voulu tendre un piège à la lumière qui y joue au gré des heures, du ciel, des saisons.

Après la cérémonie, les participants

à la manifestation pourront assister à l'exécution de plongeurs par la jeune Tchèque Katia Slapakova (2e rang hors concours aux Championnats suisses 1974) ainsi qu'à une démonstration de sauvetage et de natation.

Cette petite fête coïncidant avec le jour d'ouverture de la piscine, chacun aura aussi, en ce début de saison, la joie de reprendre contact avec les eaux bleues et tempérées des installations de bain du Château. (Comm.)

### La Société neuchâteloise en course à l'île Saint-Pierre

Quelque 17 marcheurs et marcheuses de la société neuchâteloise de Bienne se sont retrouvés le 2 mai dernier à Cerlier pour entreprendre la première course pédestre annuelle qui n'a pas été gratifiée d'un temps très propice à la ballade. Le vent violent et le froid n'entamèrent toutefois pas la volonté des Neuchâtelois qui arrivèrent au but fixé, l'île Saint-Pierre. C'est dans la bonne humeur que les soixétaires regagnèrent en fin d'après-midi le lieu de départ, puis la ville de l'avenir. Le 17 mai prochain, mise sur pied de la 2e course pédestre 1975, but: Douanne et le chemin des vignes. (rj)



POOL

## Votre intérêt nous tient à cœur...

Aussi, sommes-nous heureux de vous présenter une vedette du marché spécialisé: le lave-vaisselle Bauknecht, modèle GS 261, pouvant contenir 10 à 12 couverts (normes internationales)

# Fr.1350.-

avec garantie complète de fabrication d'une année

4 autres modèles à poser et à encastrer: les plus demandés en Suisse.

Avant tout achat, ne manquez pas de visiter l'exposition d'appareils ménagers Bauknecht dans un magasin de la branche.

Profitez des avantages et de la sécurité que vous offre le spécialiste:

- CONSEILS
- PRIX
- LIVRAISON A DOMICILE
- SERVICE

## Bauknecht

connaît vos désirs, madame

Veuillez m'envoyer votre documentation concernant les lave-vaisselle Bauknecht.

**Bon d'information**

Nom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

NP/localité: \_\_\_\_\_

A retourner à: **Bauknecht SA 5705 Hallwil**





## ALLIANCE

### PRÊTS PERSONNELS

avec assurance en cas d'incapacité de travail

## ALLIANCE CRÉDIT S.A.

agence auprès du Crédit Suisse  
Avenue Léopold-Robert 58  
**LA CHAUX-DE-FONDS**  
Téléphone (039) 23 23 15

---

**Bon de commande**

Veuillez m'accorder un prêt personnel de

Fr. _____	remboursable Fr. _____	par mois _____
Nom _____	Prénom _____	
Date de naissance _____	Etat civil _____	
Profession _____	Téléphone _____	
Domicile et rue _____		
Signature _____		

Fondée en 1931

## médiator

Téléviseurs, HiFi, radios, phonos, recorders

**Il y a des téléviseurs bon marché et meilleur marché même. Mais aucun n'a encore dépassé les Médiator par la fiabilité et par la beauté des couleurs.**

## médiator

... la bonne marque

**Votre fournisseur et spécialiste de confiance depuis 36 ans**



Tél. (039) 23 27 83 - Léopold-Robert 41 - 2300 La Chaux-de-Fonds

Un abonnement à «L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes» VOUS ASSURE un service d'information constant

## NEPRO

CHERCHE

# collaborateur technico-commercial

pour gérer son département de service après-vente des montres quartz et des réveils électroniques, y compris l'organisation des centres de service après-vente à l'étranger.

**Nous offrons :**

- Poste à responsabilité
- Ambiance de travail agréable
- Salaire très intéressant.

S'adresser à :  
NEPRO WATCH, 78, avenue Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 44 44.

Grand feuilleton de «L'Impartial» 5

## JEAN PRADEAU

# Tête d'horloge

Roman

A l'autre bout du fil, il dut y avoir un conciliabule, car le bruissement de plusieurs voix lui parvint. Enfin, son premier interlocuteur répondit :

— Pour vous donner l'heure le matin, à huit heures et quart, à midi, à deux heures et le soir à six heures, sauf le dimanche... ce sera cinquante mille francs par semaine, payables le jeudi... on vous dira où et comment... seulement il faut être discret. Ne dites pas un mot à qui que ce soit !...

— D'accord... Mais j'aurais préféré vous acheter la montre. Je suis prêt à vous la payer...

Une fois encore le dé clic de l'appareil raccroché mit fin à la conversation, et F.F. ne vit pas cinq jeunes garçons déguerpir d'une cabine de téléphone public à l'approche d'un agent, à l'oeil professionnellement soupçonneux :

— Hé là ! vous autres !...

Son apostrophe, n'accrocha même pas les talons des fuyards, et comme tout paraissait en état dans la cage vitrée, il chercha des délinquants à sa portée, des délinquants contre lesquels il pourrait verbaliser, sans perdre le souffle ou son képi. Ceux dont il avait provoqué l'envoi se regroupèrent hors de sa vue :

— Ça marche !... les enfants ! fit un Grolette rayonnant d'orgueil.

— Ça marche... mais paiera-t-il ce Fine-

Faisan ?... En attendant les jetons de téléphone coûtent cher...

Lafleur, promu caissier, faisait montre du pessimisme comptable attaché à sa fonction, ce qui lui valut une bourrade de Titi Caramel et les protestations indignées des autres.

— La parole de Fine-Faisan, ça vaut une signature au bas d'un chèque, c'est connu ! Mon père me l'a dit bien souvent, et il sait de quoi il parle, mon père : ça fait plus de dix ans qu'il travaille dans les bureaux de F.F. !

Ce certificat de solvabilité donné par Verjou dissipa jusqu'aux moindres traces d'inquiétude. Pou peu, il eût ajouté sa garantie personnelle que d'ailleurs personne ne lui demandait. En relevant le numéro du domicile de F.F. sur le répertoire paternel, il avait bien oeuvré pour tous. En outre, c'était la conviction secrète de Grolette, avec Verjou père dans la place, on aurait des renseignements de première main, et « le cas échéant... » Il préféra, même pour lui-même, laisser dans l'ombre ce « cas échéant », et il procéda à une répartition plus rationnelle et moins voyante du travail :

— Pour donner les coups de téléphone, inutile d'être cinq ! Titi Caramel, qui habite à deux pas de Tête d'Horloge, fera le service du matin ; Plume, celui de midi, Verjou celui de deux heures, et moi, le dernier à six heures. Pas de paroles superflues : il est telle heure, un point c'est tout. Le soir, je me chargerai d'une plus longue conversation lorsque ce sera nécessaire.

— Et moi ?... grogna Lafleur, je ne téléphone pas ? Ce n'est pas juste !

— Toi, tu es le caissier... Tu n'as pas à téléphoner mais à payer, donc tu seras toujours avec l'homme de service !

Lafleur comprit que, dans cette équitable répartition de la besogne, il était nettement avantagé. Il serait de tous les coups de téléphone, cela flattait sa vanité, et il se déclara satisfait.

— Nous sommes mardi, poursuivit Grolette,

avant jeudi nous devons trouver le moyen de nous faire payer sans être repérés ; nous devons rester « anonymes », ne l'oubliez pas...

Le mot « anonymes » avait un parfum de mystère qui enchantait leurs esprits. Ils étaient les anonymes de la Société anonyme « Motus » ainsi avaient-ils baptisé leur association « reconnue d'utilité publique » ; Verjou y tenait, cela ferait plus sérieux sur le papier à lettres, plus tard...

— Faites travailler vos méninges ! recommanda encore Grolette ; bon appétit et « Motus » !

Un index porté perpendiculairement à ses lèvres, en prenant appui sur la pointe du nez et la base du menton, fut son salut.

— « Motus »... répondirent les autres, en accomplissant un geste identique.

Et les membres de cette société ultra-secrète se hâtèrent vers des familles où les repas étaient préparés et servis dans la plus grande incertitude de l'heure.

Comme tous les grands hommes d'affaires, F.F. conservait de l'enfance une profonde croyance du miracle, du merveilleux, et la vie lui donnait raison. Les entreprises chimiques étaient généralement celles qui réussissaient le mieux... du moins pour lui. Il les lançait avec enthousiasme, s'en retirait alors qu'elles prenaient encore de l'essor, par modestie disait-il ; et lorsqu'elles s'écroulaient, depuis longtemps déjà il ne s'y intéressait plus. Les autres faisaient faillite, lui jamais. Sa réputation était sans tache. Après le second coup de téléphone, il n'hésita plus et convoqua d'urgence ses principaux collaborateurs. Les instructions précises qu'ils reçurent, renforcèrent la très haute opinion qu'ils avaient déjà de leur patron... F.F. était un homme extraordinaire ! Aucun d'eux ne posa la plus petite question, mais leurs regards avaient du mal à se détacher du coffre-fort que F.F. tripotait amicalement. Il ne fit aucune confidence... et pourtant tous repartirent, certains

qu'à l'abri de l'acier blindé une montre marchait. Au bas de l'escalier, ils l'avaient entendue, cette montre... et dans leur voiture, ils commençaient à l'avoir vue. Evidemment, aucun d'eux n'avait vu la même, ce qui, d'ailleurs, était sans importance. Avec les directives du patron, ils emportaient la conviction indispensable au bon vendeur. La « Clock and Clock » était une belle affaire.

Dès qu'il fut à nouveau seul, F.F. ouvrit le coffre qui ne lui servait qu'à enfermer ses cigares et ses illustrés, et, par honnêteté, il plaça sur l'un des rayons un superbe chronomètre, aussi arrêté que tous les autres. « La porte fermée, quelle preuve ai-je qu'il ne marche pas ?... Je peux parfaitement supposer qu'il fonctionne normalement... » De la supposition à la certitude, il n'y a qu'un pas, que F.F. franchit allégrement :

— J'ai l'heure..., murmura-t-il.

Et il alla jusqu'à la glace de la cheminée, pour contempler le visage de l'homme qui avait l'heure... par procuration, lui rappela le téléphone !

— Il est deux heures de l'après-midi.

— Deux heures !... et je n'ai pas déjeuné ! Si vous vouliez me faire le plaisir... Rien à faire, il a raccroché ! Bon sang, qui est-ce, un homme ou une femme ? C'est une petite voix, une voix que l'on déguise sans doute ? Et puis non, cela m'est égal ! J'ai des informations que je sais justes, et personne ne me demande d'en vérifier les sources. Où irions-nous avec de tels procédés ?...

Lui, n'alla que jusqu'à la table de sa salle à manger, et, sous les yeux réprobateurs d'un maître d'hôtel ayant servi dans les meilleures familles, il se mit à dévorer goulument des oeufs mollets. Il les adorait...

CHAPITRE V

Le sous-directeur du Cours Octave-Gildas, pour sa part, commençait à les aimer beaucoup moins. D'une main rageuse il avait saisi le

# La sécurité Hoval: Désormais les chaudières Hoval bénéficient d'une garantie de 10 ans.



**En Suisse, chacun fait confiance à Hoval.**

Quand il s'agit d'acquérir une chaudière, il vaut la peine de choisir avec soin. A cet effet, il faut observer de nombreux critères: Les économies de combustible. La qualité de la combustion, qui respecte les impératifs de l'environnement. La production d'eau chaude en quantité suffisante et néanmoins rentable. La simplicité d'utilisation. Une bonne isolation, afin qu'aucune chaleur ne se perde. Vous devriez penser aussi au service après-vente, à la longévité et à la garantie généreuse. Tout cela «incorporé» dans la chaudière Hoval. Nous vous adresserons volontiers une documentation complète à ce sujet.

Hoval Herzog SA, 1002 Lausanne  
5, rue Centrale, Téléphone 021-20 40 51  
Feldmeilen, Berne, Reinach/Bâle, Lugano

## Hoval®

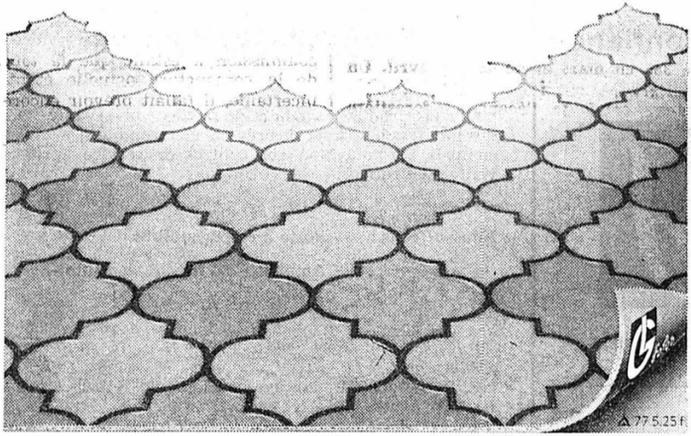
Hoval — pour chauffage, eau chaude, climatisation et récupération d'énergie.

**Novilon — revêtement  
idéal et d'entretien aisé  
pour sols et parois —  
vaut à votre logis  
une touche de confort  
et d'élégance.**

# novilon

 un produit de qualité signé  
Forbo-Giubiasco S.A.

**DUCOMMUN S.A.**  
TAPIS — PARQUETS — PLASTIQUES  
Serre 32, tél. 039/231104, La Chaux-de-Fonds



**MILAN**  
**27e MIPEL**  
**MARCHÉ ITALIEN**  
**DE MAROQUINERIE**

du 6 au 10 juin 1975

au Pavillon 30 (piazza 6 Febbraio)  
dans l'enceinte de la Foire de Milan

Panorama unique et complet de l'industrie de la maroquinerie, où les fabricants de toute l'Italie se rencontrent deux fois l'an avec les acheteurs de tous les pays du monde.

Au MIPEL sont exposés: articles pour cadeaux, articles pour bureau, malles, valises, sacs de voyage, sacs à main, ceintures, parapluies, petite maroquinerie, portefeuilles, articles divers.

L'unique marché spécialisé réservé exclusivement aux acheteurs professionnels. Y seront présentés les échantillonnages des nouveautés pour la saison Automne/Hiver 1975/76.

Demandez à temps les « Cartes d'acheteurs » à:  
SEGRETERIA GENERALE DEL MIPEL  
Via G. Leopardi 14 - 20123 MILANO (Italie)  
Tel. 872.120 - 872.182 - 898.372

# KONICA

**Objectivement meilleur**

Chaque appareil réflex KONICA et chaque objectif KONICA-HEXANON bénéficie de la nouvelle garantie «rumitas» supplémentaire tous risques (vol, perte, autres dégâts).



P & C Werbe AG

### A LOUER

pour mai ou date à convenir, dans divers quartiers de La Chaux-de-Fonds,

### quelques logements

simples de trois chambres, cuisine, dépendances.

**LOYERS MODESTES**  
**BON ENTRETIEN**

Ecrire à: COOP La Chaux-de-Fonds, rue du Commerce 96, tél. (039) 23 26 12.

Comme particulier vous recevez de suite un

**Prêt** sans caution  
vite et efficace

**Banque Procrédit**  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Av. L.-Robert 23  
Tél. 039-231612

Je désire Fr. ....  
Nom .....  
Prénom .....  
Rue .....  
Localité .....

### PÉDICURE

Soulagement immédiat

**22 58 25**

Mme F.-E. GEIGER

Av. Léopold-Robert 6 8e, lift

sablier qu'il venait de retrouver, après un repas médiocre, dans un restaurant bon marché. Dans la cour, le concierge se tenait au garde-à-vous sous la cloche, guettant le signal qui lui ordonnerait de carillonner, ce qu'il faisait avec une grande vigueur pour être entendu dans le quartier; cela rendait service aux commerçants, et il comptait beaucoup sur leur reconnaissance.

— Quatorze minutes de retard... indiqua aimablement Tête d'Horloge à ses élèves, quand l'air fut plein des vibrations mélodieuses d'une « Savoyarde » en réduction, annonçant la reprise des cours. L'horaire de M. le sous-directeur manque par trop de rigueur !...

Un sourire de connivence échangé entre le professeur et toute la classe, puis les têtes se penchèrent avec une studieuse application sur des livres ouverts tous ensemble à la bonne page: on vivait des jours fastes, surprenants! Pour Tête d'Horloge, la transformation de trente sujets moqueurs, braillards, prétentieux, stupides... ou hargneux, en un mot la transformation de trente sujets ayant les qualités et les défauts de leur âge, en un doux troupeau docile et discipliné, lui donnait beaucoup à penser. Pour découvrir ce nouveau visage de ses élèves, il avait suffi de si peu de chose! Avant, certes, il les aimait bien tels qu'ils étaient, mais non sans mérite. Il les aimait de la hauteur de son ancienneté, de son expérience, et bien entendu, de son estrade... Il était descendu de son estrade, il avait franchi l'invisible barrière qui sépare le vieux monde des grands du jeune monde des plus petits. Il était passé dans leur camp, et pour la première fois de son existence, il se sentait des leurs; ou plutôt, eux, le sentaient des leurs. Une chose cependant le gênait, le gênait beaucoup... et ce n'était ni sa taille, ni son cheveu rare, ni son savoir, encore moins son surnom. Il ne pouvait plus de dégrader... il était trop tard... et Tête d'Horloge se résignait avec joie à faire partie d'un clan

où le rêve demeurait encore une raison de vivre, son vrai clan.

Les deux heures de cours ne furent troublées que par un incident involontaire: La-fleur, en pleine comptabilité, eut la maladresse de laisser échapper quelques pièces qui se répandirent autour de lui en tintant gaiement. Comme il était premier en calcul et paraissait navré, Tête d'Horloge le laissa pourchasser sa monnaie sous les bancs des alentours. Grolette et Verjou ne souffèrent pas; ces demoiselles n'émirent aucun gloussement, et son argent récupéré, le caissier de la Société Motus s'excusa:

— Je vous demande pardon, Monsieur, c'est tombé de ma poche...

Comme le professeur agitait le chef avec bienveillance, Plume de Bronze se crut autorisé de murmurer pour l'édification des autres:

— Argent qui roule n'amasse pas mousse... Cette jolie formule ne voulant strictement rien dire, ne fut même pas retenue par les oreilles les plus proches. C'eût été déplacé... Et, comme un acteur ayant raté son effet, Plume chercha à dissimuler sa confusion et sa rougeur derrière une main largement étalée.

Cette classe de cinquième était un flot de calme et de paix, dans un univers en démenace... le mot n'est pas trop fort pour qualifier l'affolement de cet univers imprudent ayant confié à la mécanique le soin de lui dire: mange... va travailler... dors... lève-toi... mange... presse-toi... Les gens ne sont vraiment pas raisonnables; la façon dont ils se comportaient le prouvait d'ailleurs amplement. En France des générations d'adultes nourries depuis la plus tendre enfance d'un poison venu d'Angleterre (... « Perfide Albion... » disaient les Anciens), se raccrochaient encore à ce produit importé: « Time is Money ». N'ayant plus le « Time », ils se voyaient sans « Money »... le cœur du Français battait à un rythme étranger. Toutes les capitales, qu'elles fussent de

l'Est ou de l'Ouest, présentaient un aspect semblable à celui que Paris offrait: une fourmière remuée par un bâton inopportun, ou une termitière en goguette... Le nombre et la diversité des conséquences de ce dérangement mondial eussent découragé l'historien ayant l'ambition d'être le témoin objectif de son temps. Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, les asiles d'aliénés n'avaient pas libéré leurs pensionnaires, et le conseil des Ministres siégeait toujours prouvant ainsi « la permanence de nos institutions »: avec l'âge, l'homme gagne en prétention, car de permanent sur terre, à part le cinéma, il n'y a que l'illusion...

Tête d'Horloge ne livra pas cette conviction intime aux méditations de ses élèves: d'abord parce qu'il n'allait jamais au cinéma, ensuite parce qu'il n'est inscrit dans aucun programme d'études que le professeur ait le droit de diffuser ses idées personnelles. L'enseignement que l'on dispense à la jeunesse ne doit contenir aucun ferment de révolte contre l'ordre sous lequel elle est née; ce qui d'ailleurs n'a jamais empêché la jeunesse de penser, et de penser différemment que ses aînés. D'où l'origine du progrès...

La pluie cessa, et la cloche annonça en même temps que les cours étaient terminés. Il n'y avait d'autre lien entre les deux faits que le désir du sous-directeur de rentrer chez lui sans se faire mouiller: il ne trichait que d'un sablier... ou d'un oeuf mollet...

— Seize heures sept minutes..., constata Tête d'Horloge, partez, puisque vous y êtes autorisés. Maintenant, ceux qui préférèrent apprendre ici leurs leçons ou faire leurs devoirs, le peuvent. Pour moi, rien n'est changé, je ne partirai qu'à six heures...

— Pour nous non plus, monsieur !...

En répondant ainsi, Grolette affermissait leur solidarité, leur union autour de la montre qui palpitait dans le gilet du professeur. Il était difficile de séparer la montre de son détenteur, et si l'intérêt allait à la première,

l'affection et la reconnaissance entouraient le second. Tête d'Horloge aurait pu très égoïstement ne pas partager l'heure qu'il était seul à posséder, ou même en tirer de grands profits: Tête d'Horloge demeurait un enfant, sans en avoir conservé les roueries; à la reconnaissance se mêlait de la pitié: il convenait de le protéger.

— Faible et généreux comme il est, nous avons le devoir de le surveiller. Une imprudence de sa part ou de la nôtre, et tout est cuit, cuit, cuit, et archi-cuit !...

Ces fortes paroles se terminant presque comme le chant d'un oiseau furent prononcées par Plume de Bronze, alors qu'il faisait nuit noire, et que selon lui, les oiseaux « dormaient du sommeil du juste ». La Société Motus, au complet, discutait de l'avenir après une étude quittée, avec ensemble et l'assentiment de Tête d'Horloge, à six heures moins cinq, les cinq minutes ayant permis à Grolette de communiquer à temps l'heure que M. Fine-Faisan attendait. Les raisons de cette inquiétude: les filles. L'une d'elles, Chantal de la Houppes, ... elle portait une queue de cheval et des bas d'un bleu agressif... avait eu un aparté avec le professeur; un long aparté que toute la bande, malgré une attention soutenue, n'avait pu interpréter.

— Il faisait oui avec la tête !  
— Elle souriait en revenant à sa place !...  
— Il a sorti sa montre et lui a fait signe !  
— Aussitôt elle est partie avec Rachel !...  
Sous le porche obscur où ils se tenaient, Grolette et les siens se perdaient en conjectures; les plus catastrophiques hypothèses pouvaient être faites. Des filles, l'on peut tout craindre après la mésaventure du pauvre Adam; Titi Caramel le savait, son père évoquait toujours les malheurs de cet ancêtre lorsque sa mère leur offrait des pommes pour dessert:

— Tête d'Horloge n'est peut-être pas au courant? hasarda-t-il, l'un de nous pourrait le mettre en garde... (A suivre)

Le Conseil fédéral et le problème de Kaiseraugst

## « RENONCEZ DÉFINITIVEMENT ET SANS CONDITION À L'OCCUPATION, PUIS NOUS CAUSERONS »

La danse, la contredanse et l'anticontrédanse autour de ce qu'on a dit, interprété, mal compris et pensé entre occupants et autorités s'est enrichi d'un nouveau pas que nous devons cette fois-ci à la Chancellerie fédérale qui, hier à midi, a pris position au sujet des récentes déclarations tant du groupe des « cinq médiateurs » que du comité d'action non violente, en rappelant et précisant les conditions préalables posées par le Conseil fédéral à toute entrevue avec les délégués des occupants : dialogue oui — mais seulement quand les occupants auront quitté le terrain de Kaiseraugst, et ceci sans esprit de retour. Cette mise au point ne laisse place à aucune ambiguïté : le gouvernement s'en tient à sa ligne de conduite précédente claire et sans détour : « Evacuez, et on pourra discuter ».

Le Conseil fédéral est sans doute parfaitement au courant de l'énorme battage fait autour de Kaiseraugst dans les cantons de Bâle et Argovie, où les esprits se sont échauffés et où des rognons personnelles interviennent et brouillent les cartes, ce qui permet apparemment aux groupuscules les plus malins d'envenimer la querelle afin de continuer non seulement l'occupation, mais surtout d'insécuriser encore davantage le consortium et les autorités pour les empêcher d'agir.

Dans cette situation, et devant la décision des deux comités anti-nucléaires de continuer leur action et leur occupation, la chancellerie fédérale a bien fait de mettre les choses au clair. Elle l'a fait par une déclaration qui précise sans ambages la position prise par le Conseil fédéral et à laquelle il s'en tient fermement. Dans sa lettre du 30 avril au comité d'action, le Conseil fédéral a écrit textuellement ce qui suit :

« Le Conseil fédéral confirme qu'il est disposé à entamer un dialogue avec des délégations de la Gewaltfreie Aktion Kaiseraugst et du Comité du nord-ouest de la Suisse contre la construction de centrales nucléaires, pour autant que l'on renonce préalablement, de manière définitive et sans poser de conditions, à l'occupation des terrains et que ceux-ci soient évacués ».

Cette déclaration reste entièrement valable. Elle est à la base de toutes les communications faites depuis lors au Palais fédéral quant à la possibilité d'entamer le dialogue.

### LA QUERELLE DES DATES D'UNE RENCONTRE

Fort pertinemment, la chancellerie fédérale souligne qu'en ce qui concerne une éventuelle date pour un premier entretien, il était question de la dernière semaine de mai, à condition que les exigences préalables ci-dessus soient remplies. Quant à savoir quel jour entrera plus spécialement en considération pour l'entretien, c'est un détail secondaire, le choix de la date dépendant en premier lieu de la disponibilité des partenaires.

Cette mise au point mettra-t-elle un peu d'ordre dans les cervelles échauffées entre Bâle et Aarau ? On veut l'espérer, bien que dans l'état d'esprit surexcité qui prévaut actuellement, il

semble vain de tabler sur la raison de gens qui ont pris visiblement goût à l'illégalité dès l'instant où ils se savent encouragés par tant d'autres fanatiques. Les possibilités — pourtant réelles — d'un dialogue sensé avec le gouvernement semblent s'estomper de plus en plus. Les « durs » semblent avoir repris le contrôle de la masse fluctuante. Pour eux, ce n'est pas le dialogue qui importe, mais le désordre qu'ils sèment et l'insécurité qui s'installe.

### VEULENT-ILS ENCORE LE DIALOGUE ?

On est aujourd'hui plus loin que jamais du contact basé sur une confiance mutuelle et le respect des règles démocratiques qui doivent permettre aux minorités de se faire entendre. Or, la seule décision menant à un tel dialogue avec le Conseil fédéral est celle d'abandonner l'occupation, définitivement et sans conditions. Mais ce dialogue,

## Référendum contre la réduction de la contribution fédérale à l'AVS: 60.000 signatures déposées

Les organisations progressistes de Suisse ont déposé hier à la chancellerie fédérale à Berne les quelque 60.000 signatures recueillies en faveur du référendum contre la décision des autorités fédérales de diminuer de 540 millions la subvention de l'Etat central à l'AVS.

### NULLITÉ DU RÉFÉRENDUM

Mais le référendum déposé hier pose un problème juridique. En effet, alors qu'il courrait encore, le Conseil national a approuvé une nouvelle proposition du Conseil fédéral relative à l'AVS, remplaçant la diminution de 540 millions par une diminution pratiquement identique, de 9 pour cent. Ce nouvel arrêté, dont doit encore délibérer le Conseil des Etats (au cours de la session de juin), pourrait vider de son contenu le référendum puisque celui-ci s'en prend à une décision antérieure qui ne pourrait plus être appliquée. Il faudrait alors lancer un second référendum contre le nouveau texte légal, ce à quoi le POCH et la ligue sont résolus,

les occupants le veulent-ils encore ? On se met à en douter.

Hugues FAESI

## « Nous n'avons pas le choix »

Dans une lettre déposée hier matin en chancellerie fédérale et adressée au gouvernement suisse, quelque 390 ingénieurs et scientifiques font part de leurs inquiétudes à propos de l'affaire de Kaiseraugst. Ils condamnent l'attitude observée par l'action non-violente de Kaiseraugst et estiment que les centrales atomiques sont le seul réservoir dont nous disposons pour assurer notre approvisionnement en énergie.

(ats)

## Commission du National: garantie pour les risques à l'exportation augmentée

La discussion parlementaire des trois arrêtés urgents pour amorcer la relance, et améliorer la garantie des risques à l'exportation et la loi sur l'assurance-chômage, aura lieu dans les deux Chambres fédérales durant la session de juin, mais probablement en deux paliers distincts. En effet, ce sont les commissions des finances qui préparent le débat sur les mesures de relance, alors que dans chaque conseil une

autre commission se penche sur l'augmentation de la garantie des risques à l'exportation et sur une application améliorée de l'assurance-chômage. Pour ces deux derniers arrêtés, la Commission du National a siégé à Berne, et elle a décidé sans opposition de suivre les propositions du Conseil fédéral tout en amendant encore un peu l'assurance-chômage.

### LE MAXIMUM DE LA GARANTIE A 95 POUR CENT

M. E. Brugger, conseiller fédéral, a développé devant la commission du Conseil national les raisons qui ont incité le Conseil fédéral à proposer l'aménagement de la loi sur la garantie contre les risques à l'exportation, et porter le maximum de la garantie à 95 pour cent (actuellement : 85 pour cent) des montants facturés. Il s'agit

avant tout de venir au secours des industries d'exportation et notamment de l'horlogerie, en ajustant le maximum suisse à un niveau comparable à ceux offerts à nos principaux partenaires commerciaux étrangers par leurs gouvernements respectifs.

La commission a admis sans opposition la manière de voir du Conseil fédéral, et on peut penser que le Parlement suivra cet avis, de sorte que le Conseil fédéral pourra ordonner la mise en vigueur de nouvelles dispositions au 1er juillet 1975, comme prévu.

### ASSURANCE-CHÔMAGE : UN PAS DE PLUS

Quant à l'amélioration proposée des modalités de l'assurance-chômage, elle déclencha une discussion plus nourrie. Il s'agissait surtout de déterminer la durée des paiements des indemnités. Elle est de 90 jours par an actuellement. Le Conseil fédéral propose de la porter à 120 jours, avec la compétence pour lui de l'allonger encore jusqu'à 180 jours par an, soit six mois de prestations complètes.

Tout en se montrant d'accord avec cette amélioration substantielle, la commission a estimé que la tournure de la conjoncture actuelle étant très incertaine, il fallait prévoir encore une possibilité supplémentaire. Elle proposera donc au National l'adjonction d'une compétence pour l'Assemblée fédérale de prolonger le paiement des indemnités de chômage au-delà des 180 jours, et ceci par le moyen d'un arrêté fédéral non soumis au référendum. La commission a fait siennes les autres propositions du Conseil fédéral, et notamment l'augmentation des gains assurés et des maxima des indemnités journalières.

H. F.

## Le Conseil fédéral demande 134 millions de francs

Par un message à l'Assemblée fédérale, le gouvernement a demandé hier un premier supplément au budget et des crédits d'engagements dont la somme s'élève à 134.084.566 fr. au total. Ce montant se répartit d'une part en suppléments, soit des crédits reportés de l'année précédente (339.354 fr.) et des crédits supplémentaires (131.869.712 francs), et d'autre part en crédits d'engagements soit des crédits pour des terrains et des bâtiments (1.852.800 fr.) et des crédits pour des travaux de construction sur des terrains affermés et dans des locaux loués (23.100 fr.).

(ats)

## Les polices suisses et la criminalité

La conférence des directeurs de police des villes suisses, que préside M. Robert Deppen, municipal à Lausanne, s'inquiète de la violence criminelle, qui est le problème numéro un en matière de délinquance dans les pays qui nous entourent et pourrait le devenir aussi en Suisse. Ce problème a fait l'objet, devant la conférence réunie mercredi et jeudi à Schaffhouse, de deux exposés de MM. Carlos Grosjean, conseiller d'Etat neuchâtelois, et Hans Frick, directeur de la police de la ville de Zurich. (ats)

### Le secret de la relance

Tous les gouvernements cherchent actuellement à favoriser la relance et la reprise des affaires. Ce n'est à vrai dire pas facile. Mais le secret de la réussite existe. Il consiste avant tout à ne jamais désespérer et à tenter sa chance.

La Loterie Romande est à la base de bien des réussites. Ne l'oubliez pas à la veille du tirage du 24 mai.

Marché du travail en avril

## 29,4% de chômeurs de plus qu'en mars

A fin avril, le nombre des chômeurs enregistrés auprès des offices du travail en Suisse a passé, en l'espace d'un mois, de 4008 à 5661, soit une augmentation de 20,4 pour cent. La plus forte progression sectorielle a été signalée, par les soins de l'OFIAMI, dans la métallurgie avec 1458 chômeurs inscrits, contre 885 en mars. Dans l'horlogerie et la bijouterie, le nombre des chômeurs complets n'a que légèrement augmenté (467 contre 458). Dans la branche des professions techniques, l'effectif des chômeurs complets a passé de 374 en mars à 503 en avril, tandis que le secteur des professions commerciales et des employés de bureau accusait une progression plus importante : 462 en mars, 688 en avril. Dans le bâtiment, le nombre des chômeurs était

de 385 en mars et de 488 en avril. Un seul groupe manifeste un recul de chômage : celui de l'économie forestière et de la pêche : 17 en mars et 9 en avril. (ats)

## Réduction des taux de l'escompte

D'entente avec le comité de banque, la direction générale de la Banque Nationale Suisse a décidé de réduire de un demi pour cent, à compter du 20 mai 1975, les taux officiels de l'escompte et des avances sur nantissement. Ces taux sont ainsi ramenés à 4 et demi et à 5 et demi pour cent respectivement, indique un communiqué de la BNS. (ats)

## En quelques lignes...

COIRE. — Afin d'assurer la poursuite des travaux de déblaiement dans les régions des Grisons sinistrées par des avalanches, il est nécessaire de disposer pour quelques semaines de nouvelles troupes spécialisées. Pour cette raison, le cours de répétition de la compagnie sapeur I-12, ainsi que de certains détachements de la compagnie EM du génie 12 est avancé.

LAUSANNE. — Le onzième diorama de musique contemporaine, orga-

nisé par la Radio télévision suisse romande, après un an d'interruption, aura lieu du 16 mai au 13 juin.

ZURICH. — Une délégation d'étude de la Chambre de commerce de la République démocratique du Vietnam a été invitée par une entreprise commerciale de Zurich à se rendre en Suisse où elle vient de passer deux semaines.

CHIASO. — Depuis jeudi matin, une grève des douaniers italiens est observée à la frontière entre le Tessin et l'Italie, paralysant le trafic marchandises par camions, à Chiasso.

SISSACH. — 600 poissons morts empoisonnés par de l'eau de Javel ont été découverts mercredi soir dans la rivière Ergolz, affluent du Rhin, entre l'embouchure de ce cours d'eau et la piscine de Sissach (BL).

SCHAFFHOUSE. — Hier matin tôt, la société de construction Georg Fischer a entrepris une action-éclair pour démolir une cité ouvrière, le « Pantli », à Schaffhouse. Quatre appartements sur 26 étaient encore occupés, et la société a mis à la disposition des locataires des démenageuses afin qu'ils évacuent au plus vite le terrain. La société de construction Georg Fischer a dit avoir décidé d'agir de la sorte afin d'éviter une éventuelle occupation du quartier.

SCHAFFHOUSE. — Tôt hier matin, des directeurs militaires cantonaux s'est réunie jeudi et hier à Schaffhouse, sous la présidence du conseiller d'Etat neuchâtelois François Jeanneret. Dans son rapport annuel, ce dernier a fait l'inventaire des sujets qui ont retenu l'attention de la conférence. Il s'agit de l'initiative de Muenchenstein, du médiateur de l'armée, de la refonte du règlement de service, du problème des comités de soldats et de celui de la défense des institutions, de l'armée et de la jeunesse.

## Trafiquant de drogue condamné à Lucerne

La Cour criminelle du canton de Lucerne a condamné un étudiant originaire de Malaisie âgé de 25 ans à quatre ans de réclusion et à une expulsion de 15 ans du territoire. Il avait enfreint à plusieurs reprises la loi sur les stupéfiants. L'inculpé avait vendu de l'héroïne en Hollande et en Suisse. Avant de venir en Suisse il en avait livré à une trentaine de clients à Amsterdam.

(ats)

## Exposition de jouets suisses à Moscou

Une exposition internationale des jouets s'est ouverte lundi dernier, sous le titre « Les jouets du monde entier », au Musée d'art populaire de Moscou. Elle est organisée par la firme suisse « Toy Center Ltd », succursale de l'entreprise « Franz et Karl Weber », la plus importante firme pour la vente des jouets en Occident et présente 500 jouets provenant de 18 pays.

Organisée dans le cadre des échanges culturels, cette exposition est avant tout destinée aux spécialistes. (ats)

## D'un bout à l'autre du pays

### A Saint-Gall, un cambrioleur abattu par la police

Un cambrioleur, qui n'était pas armé, a été abattu dans la nuit de jeudi à vendredi, par un policier saint-gallois.

Peu avant 3 heures, les habitants d'un immeuble de la Sternackstrasse 2, à Saint-Gall, ont averti la police, par téléphone, qu'ils entendaient des bruits suspects dans le bâtiment. Trois minutes après, la police a constaté, sur les lieux, des traces d'effraction et des forces de police, appelées sur les lieux, par radio, ont cerné l'immeuble. Après une fouille infructueuse de plusieurs pièces, un homme s'est soudain précipité de derrière une porte et un policier a fait usage de son arme. Le cambrioleur a été mortellement atteint et son complice s'est rendu sans opposer de résistance.

L'enquête a révélé que le cambrioleur n'était pas armé. Il était connu de la justice qui l'avait plusieurs fois condamné.

### PROSTITUÉE ZURICHOISE AGRÈSSÉE A SON DOMICILE

Une prostituée de 36 ans a été grièvement blessée par un coup de feu, hier matin, à son domicile de Zurich. L'état de la malheureuse inspire les plus vives inquiétudes. Elle est parvenue, toutefois, à renseigner les enquêteurs sur le nom de son agresseur, un serveur de 27 ans, son ami, qui a été arrêté, mais nie formellement être l'auteur de cette agression. C'est un passant, entendant des appels au secours, qui a prévenu les policiers. La jeune femme, atteinte d'une balle dans le cou, a été transportée d'urgence à l'hôpital où les chirurgiens l'ont opérée.

### COLLISION DE TRAINS EN VALAIS

Une collision s'est produite hier matin entre deux convois transportant des voyageurs sur la ligne du Martigny - Orsières à Sembrancher en Valais. L'un des trains était à l'arrêt tandis que l'autre montait

dans la vallée. Un oubli dans une manœuvre d'aiguillage serait à l'origine de l'accident. Une personne a été blessée. Les dégâts matériels subis surtout par une des locomotives se chiffrent en dizaines de milliers de fr. Le trafic a repris normalement peu après.

### ARGOVIE : ACTES PROFANATOIRES

Des inconnus ont commis des actes profanatoires, dans la nuit de mercredi à jeudi, au cimetière d'Oftringen (AG), où 90 pierres tombales ont été endommagées, dont plusieurs très gravement.

### LUGANO : ÉCRASÉ SOUS UN MONTE-CHARGE

Hier vers 8 heures, un monte-charge s'est écrasé au pied d'un bâtiment en construction à Lugano, blessant gravement M. Ivo Chilotti, travailleur italien. Le malheureux, transporté d'urgence à l'hôpital Civico à Lugano, y est décédé dans la soirée. (ats)

FINANCE • ÉCONOMIE • FINANCE • ÉCONOMIE

# LA BOURSE CETTE SEMAINE

**SUISSE:** Les bourses suisses ont interrompu cette semaine leur mouvement haussier et une certaine irrégularité s'est installée sur nos places. Cette tendance affaiblie a été provoquée, en premier lieu, par la baisse soudaine du dollar sur le marché des changes. Bien que l'on commence quelque peu à s'accoutumer des mouvements de fièvre qui caractérisent l'évolution des devises depuis plusieurs mois, on devient rapidement anxieux quand la situation se dégrade à nouveau sur le marché monétaire. Tout repli du dollar accentue la menace, pour notre industrie nationale, d'une concurrence américaine qui profite pleinement de la situation à un moment où nos industries d'exportation ont de la peine à soutenir les prix à l'étranger.

Le repli du marché est intervenu dans une ambiance modérément active. Aux bancaires, SBS a détaché son droit, ce dernier s'est traité entre 145 et 150 francs. L'augmentation de capital de SULZER a également débuté cette semaine. Le droit était coté entre 215 et 225 francs, soit au-dessous de sa valeur théorique, ce qui doit permettre de compléter les souscriptions à des conditions avantageuses. Cette opération financière a pour but de renforcer les fonds propres à un moment où les liquidités ont fortement diminué. On a de nouveau remarqué une grande animation autour de JUVENA et BUEHRLE.

**FRANCFORT:** La bourse allemande a été caractérisée, en début de semaine, par une baisse générale des cours dans tous les secteurs, puis, jeudi, la tendance s'est sensiblement améliorée.

Au niveau des sociétés, VW a déclaré un déficit pour l'exercice 1974 de 807 millions de DM. Pour HOECHST, l'année 1974 a été très satisfaisante, les bénéfices nets du groupe ont enregistré une progression de 520 à 641 millions de DM. Le chiffre d'affaires

s'est accru de 37 pour cent pour totaliser 20,201 millions de DM.

**AMSTERDAM:** Les fluctuations de cours sont restées minimales et la tendance était irrégulière à l'image des autres places européennes. PHILIPS a tendance à fléchir sensiblement après l'annonce d'un bénéfice en recul de 75 pour cent pour le premier trimestre de cette année (60 millions de florins contre 241 pour la période correspondante de 1974). Cette évolution est due à la mévente persistante, au contrôle des prix dans bon nombre de pays et à la forte hausse des taux d'intérêt.

**NEW YORK:** La recrudescence de la tension en Asie, après la mise en état d'alerte des marines de la base d'Okniawa, a entraîné quelques ventes, mais n'a pas empêché Wall Street de maintenir son orientation à la hausse. Après une ouverture hebdomadaire irrégulière (/. 2,44) on enregistrait une légère reprise mardi. Cette amélioration était attribuée principalement aux prévisions faites par plusieurs économistes qui prévoient une prochaine baisse des taux d'intérêt, plus particulièrement du « prime rate », dont le taux est resté inchangé depuis plusieurs semaines au niveau de 7 1/2 pour cent.

**MINNESOTA MINING (MMM)** a annoncé qu'elle s'attendait à des résultats en baisse pour le second trimestre. Le président de la société a déclaré que toutes les dettes à court terme avaient été remplacées par un financement de 15 millions d'obligations à 30 ans, cependant, les inventaires demeurent trop importants par rapport aux ventes.

Le secteur automobile était un peu plus ferme après que CHRYSLER annonce que des pourparlers allaient probablement s'engager avec VW, en vue de construire des voitures allemandes aux Etats-Unis.

Les ordinateurs et semi-conducteurs s'inscrivent fortement en hausse sous la conduite d'IBM.

Mercredi, la hausse s'accroissait et la clôture intervenait à l'indice Dow Jones à 858,73, avec une plus-value de 8,60 points. Ce niveau est le plus élevé depuis le 10 juin 1974. En dépit de l'accroissement de l'activité sur les valeurs secondaires, les grandes vedettes demeurent toujours les plus traitées. Il est intéressant de remarquer que les valeurs les plus demandées comprennent les services publics, les actions sensibles à l'évolution des taux

## 18,5 millions de paires de chaussures importées en 1974

La Suisse a importé quelque 18,5 millions de paires de chaussures en 1974, soit 1,8 million de plus qu'en 1973, pour une valeur de 326 millions de francs, en augmentation de 71 millions.

Les exportations suisses de chaussures ont en revanche diminué : elles ont atteint 2,25 millions de paires (99,7 millions de francs), soit une baisse de 0,26 millions de paires ou 4 millions de francs.

La hausse, en valeur marchande, enregistrée sur les importations de chaussures n'est pas uniquement imputable au renchérissement général : il faut tenir compte également du fait que les importations ont davantage porté sur des articles chers, tels que chaussures de ski ou de marche, par exemple. (ats)

d'intérêt ainsi que les automobiles et l'aviation qui sont généralement les leaders au début de période haussières.

Jeudi, le règlement du problème cambodgien et les propos optimistes du secrétaire au trésor quand à l'avenir et à la reprise économique ont permis au marché d'amorcer la journée sur la même lancée que la veille.

Toutefois, en cours de séance la vapeur s'est renversée après l'annonce d'une hausse des taux des bons du trésor, du recul de certaines valeurs de croissance, telles IBM, KODAK et BURROUGHS et du fort recul de XEROX (-7,6) après la déclaration des dirigeants de la société qui s'attendent à une baisse des profits pour les troisième et quatrième trimestres 1975.

La clôture est ainsi intervenue au niveau le plus bas de la journée où l'indice a perdu 9,93 points à 848,80, dans un volume d'affaires important totalisant 27,69 millions de titres.

G. JEANBOURQUIN

# La paix du travail face à la récession

Née pendant la grande crise des années trente, mais à un moment où la situation commençait à se détendre, la paix du travail est une conception typiquement suisse. Il n'existe pas, je crois, d'autre pays où les partenaires sociaux se sont ainsi entendus dans les principales branches économiques, pour renoncer en principe aux conflits ouverts avant d'avoir tout mis en œuvre pour les résoudre autour du tapis vert.

Pendant la période d'après-guerre, la paix du travail a sans aucun doute été l'un des facteurs actifs de notre prospérité, puisqu'elle a permis d'éviter les pertes économiques subies par la plupart des autres pays industriels du fait de grèves trop fréquentes. Il était toutefois permis de se poser la question de savoir jusqu'à quel point elle n'était pas une institution de haute conjoncture et si elle aurait la force de résister à une dépression économique. Aussi n'est-ce pas sans crainte que l'on a vu naître les premières tensions

résultant de fermetures partielles ou totales d'entreprises ou de licenciements, tensions engendrées d'une part par l'inquiétude des salariés devant la dégradation conjoncturelle, d'autre part par d'incontestables maladroites de certaines directions d'entreprises. Si rien n'avait été fait, si les partenaires sociaux avaient chacun couché sur ses positions, il est probable que la paix du travail aurait fini par s'effriter sous les coups de la récession.

Fort heureusement, les associations faitières des employeurs et des salariés ont senti le danger. Après quelques velléités de raidissement de leur attitude, elles ont les unes et les autres compris qu'il fallait s'entendre pour faire face à la situation dans les meilleures conditions possibles. D'où l'accord que viennent de signer ces associations en vue d'atténuer les conséquences négatives des fermetures d'entreprises et des licenciements, en vue aussi d'assurer la réintégration des travailleurs touchés par ces mesures. Il s'agit pour le moment d'un accord au sommet. Mais les associations faitières recommandent à leurs membres de passer à leur échelon — celui des branches économiques — des accords de même nature, pour faire passer dans les faits l'entente intervenue au plus haut niveau.

L'accord de base prévoit diverses mesures pour faciliter le reclassement des travailleurs en perte d'emploi, ainsi qu'une meilleure information de la part des entreprises quand les circonstances les obligent à procéder à des interventions chirurgicales. Il se préoccupe également de l'assurance chômage qui, on le sait, est loin d'être généralisée dans notre pays. A ce plan là, et en attendant la révision constitutionnelle fédérale qui permettra de la rendre obligatoire à tous, les associations de fait envisagent d'instituer pour tous ceux qui sont assurables, une assurance obligatoire sur la base des conventions collectives de travail. Mesure doublement judicieuse, puisqu'elle permet d'une part de parer au plus pressé, en attendant la nouvelle législation fédérale et, d'autre part, parce qu'elle redonne un certain lustre aux conventions collectives, partiellement vidées de leur substance par l'abondance de la législation sociale. C'est donc du bon travail qu'ont fait là les associations de fait des partenaires sociaux.

M. d'A.

# Année favorable pour Coop

L'introduction des prix nets dans les sociétés coopératives Coop en mars 1974, a amélioré la clarté des prix pratiqués par le Groupe Coop. « C'est une des raisons décisives du développement du chiffre d'affaires 1974 » devait déclarer M. Robert Kohler, Président de la Direction, au cours de la conférence de presse de Coop Suisse, à Bâle. Compte tenu des prix nets, le chiffre d'affaires de détail des sociétés Coop a augmenté de 10,7 pour cent pour atteindre 3,751 milliards de francs. Le taux d'accroissement s'élève à + 9,2 pour cent — sans expansion par des ouvertures — ce qui est un résultat satisfaisant si l'on considère la retenue très nette des consommateurs en matière d'achat, et comparé à l'augmentation de 5,7 pour cent seulement pour l'ensemble du commerce de détail en Suisse. La surface de vente n'a augmenté que de 2,2 pour cent et atteint à présent 453.000 m<sup>2</sup>. Néanmoins, Coop dispose encore toujours de la plus vaste surface de vente en Suisse.

En 1974, 2 nouveaux Grands Magasins, un à Lucerne et l'autre à Schaffhouse, et 12 Centres Coop ont été inaugurés. Quant aux fermetures qui ont considérablement diminué par rapport aux années précédentes, il s'agissait surtout de petits magasins traditionnels. A présent, leur nombre s'élève à 295, à côté de 14 Grands Magasins, 242 Centres Coop et 983 magasins à libre service dont 432 avec un rayon de viande fraîche. Le nombre total des points de vente, diminué de 71 unités, s'élève actuellement à 1675. Dans ce chiffre ne sont pas compris 62 stations-essence, 98 restaurants, 11 hôtels, 21 camions-magasins et 34 magasins de chaussure.

## 139 SOCIÉTÉS

Le Groupe Coop comprend — outre Coop Suisse qui est le gros-iste et la centrale des prestations de service — 139 sociétés Coop, 17 centres régionaux de distribution et 43 entreprises des secteurs de la production, du commerce, des banques, des assurances, du tourisme et de la navigation. Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Coop atteint 4,72 milliards de francs, soit un accroissement de 9,0 pour cent.

La situation difficile dans le commerce de détail n'a pas pris au dépourvu le Groupe Coop qui applique depuis des années déjà une politique de restructuration. Dans le secteur interne du changement de structure, on a enregistré de nouveaux progrès en matière de rationalisation. Ces résultats se traduisent également par une diminution de 1,7 pour cent de l'effectif du personnel de l'ensemble du Groupe Coop qui compte un total de 32.441 collaborateurs dont 20 pour cent environ d'étrangers.

Comparé à l'année dernière, le chiffre d'affaires de Coop Suisse a atteint 2544 millions de francs ce qui correspond à une augmentation légèrement plus faible de 6,5 pour cent. Compte tenu du ralentissement général de l'évolution de la demande, les sociétés Coop ont disposé avec plus de modération et ont réduit les stocks au front de vente. Conditionné par la diminution des ouvertures, le premier approvisionnement des grands points de vente n'a pas atteint le résultat de l'année dernière. Dans le secteur non food en particulier, le volume des affaires n'a pas répondu tout à fait à l'attente. Cependant, un contrôle rigoureux a permis de maîtriser le développement des coûts, si bien que les comptes 1974 révèlent un bénéfice de 3,3 millions de francs.

## Du progrès dans la protection des eaux

En 1974, au total 583 stations communales d'épuration des eaux étaient en service dans notre pays, soit 43 de plus que l'année précédente. La construction de ces 583 stations a coûté 1417 millions de fr. Par ailleurs, 112 stations communales se trouvaient en chantier en 1974, représentant pour 703 millions de fr. de frais de construction, tandis que les projets de 93 autres stations étaient prêts à être réalisés pour un montant estimé à 347 millions de francs. Ne sont pas compris dans ces sommes les frais de canalisations (adduction et évacuation). En moyenne suisse, on peut évaluer les frais de canalisations à quatre ou cinq fois le prix des stations proprement dites.

## La PAX en 1974

La PAX a pu accroître ses entrées de primes en 1974 à 117,7 (104,8) millions de francs. Soixante-trois pour cent proviennent des assurances individuelles, le reste des assurances de groupes.

Au total, les capitaux assurés nouvellement conclus portaient sur 821,6 millions de francs. Cette augmentation fut quelque peu plus faible qu'en 1973. Toutefois, l'effectif a augmenté dans toutes les branches et porte actuellement sur 3,2 (2,9) milliards de francs en capital assuré et 80,5 (71,5) millions de francs en rentes annuelles.

Les prestations contractuelles versées aux assurés étaient de 38 millions de francs auxquelles viennent s'ajouter les parts d'excédents de l'ordre de 17,7 millions de francs, soit environ 16 pour cent des primes. Les réserves techniques furent dotées de 45,6 millions. La réserve mathématique figurant ainsi au bilan est passée à 639,6 millions de francs. (sp)

# BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par : SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

A = Cours du 15 mai		B = Cours du 16 mai	
<b>NEUCHÂTEL</b>			
Cr. Fonc. Neu.	660	650 d	
La Neuchâtel.	320	315 d	B.P.S.
Cortailod	1250	1200	
Dubied	250	240 d	
<b>LAUSANNE</b>			
Bque Cant. Vd.	1250	1240 d	
Cdit Fonc. Vd.	770 d	775	
Cossonay	1250	1250	
Chaux & Cim.	535	535	
Innovation	250	250	
La Suisse	2200 d	2300 d	
<b>GENÈVE</b>			
Grand Passage	300	290 d	
Financ. Presse	600	590 d	
Physique port.	155	155 d	
Fin. Parisbas	105	105 1/2	
Montedison	2.45d	2.45	
Olivetti priv.	3.90	3.85	
Zyma	1200 o		
<b>ZURICH</b>			
<i>(Actions suisses)</i>			
Swissair port.	465	465	
Swissair nom.	408	409	
U.B.S. port.	3065	3050	
U.B.S. nom.	408	405	
Crédit S. port.	2900	2850	
Crédit S. nom.	381	381	
<i>(Actions étrangères)</i>			
Akzo	42 1/4	43	
Ang.-Am.S.-Af.	14 3/4	15	
Angold I	138	136	
Machine Bull	25	23 1/4	
Cia Argent. EL	91 1/2	90 1/2	
De Beers	11 1/2	11 1/2	
Imp. Chemical	14 1/4d	14 1/4d	
Pechiney	78 1/4d	78 1/4d	
Philips	27 3/4	27 1/2	
Royal Dutch	91 1/4	87 1/4	
Unilever	106 1/2	107 1/2	
A.E.G.	88 1/2	88 1/2	
Bad. Anilin	148	148	
Farb. Bayer	128	128	
Farb. Hoechst	137ex	137 1/2ex	
Mannesmann	279	282 1/2	
Siemens	285	280	
Thyssen-Hütte	81 1/2	81	
V.W.	110 1/2	112	
<b>BALE</b>			
<i>(Actions suisses)</i>			
Roche jce	109500	109500	
Roche 1/10	10975	11025	
<b>NEW YORK</b>			
<i>(Ind. Dow Jones)</i>			
Industries	848,80	837,61	
Transports	170,39	168,80	
Services public	78,86	78,16	
Vol. (milliers)	27,670	16,620	

BALE	A	B	Billets de banque étrangers
Girard-Perreg.	330 d	330 d	Dollars USA 2.44 2.59
Portland	2200	2150 d	Livres sterling 5.60 6.—
Sandoz port.	5200	5175	Marks allem. 104.75 108.25
Sandoz nom.	2190	1985	Francs français 60.— 63.50
Sandoz b. p.	3625 d	3650	Francs belges 6.70 7.20
Von Rol	845	755ex	Lires italiennes —38 1/2 —42
<i>(Actions étrangères)</i>			
Alcan	55	56	Florins holland. 102.25 105.75
A.T.T.	127	128 1/2	Schillings autr. 14.80 15.30
Burroughs	267	261	Pesetas 4.25 4.65
Canad. Pac.	36 3/4	36 1/2	Ces cours s'entendent pour
Chrysler	30 3/4	29	de petits montants fixés par
Colgate Palm.	80 1/4	81 1/2	la convention locale.
Contr. Data	56 3/4	55 1/2	<b>Prix de l'or</b>
Dow Chemical	227	225 1/2	Lingot (kg. fin) 13275.— 13525.—
Du Pont	331	325	Vreneli 132.— 147.—
Eastman Kodak	272	277 1/2	Napoléon 135.— 150.—
Exxon	207 1/2	208 1/2	Souverain 120.— 138.—
Ford	99	98	Double Eagle 570.— 620.—
Gen. Electric	119	118 1/2	
Gen. Motors	119	117	
Goodyear	46 1/4	45 3/4	
I.B.M.	560	549	
Int. Nickel «A»	70 d	70 1/2d	
Intern. Paper	134 1/2	131 d	
Int. Tel. & Tel.	61 3/4	60 3/4	
Kennecott	96 1/2	96 3/4	
Litton	19	19	
Marcor	66 1/2	65 1/2	
Mobil Oil	101	101	
Nat. Cash Reg.	90 1/2	90 1/2	
Nat. Distillers	38 1/2d	38 1/4d	
Union Carbide	162 1/2	163 1/2	
U.S. Steel	156	155 1/2d	

FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES		Dem. en Fr. s.	Offre en Fr. s.
AMCA		32.50	33.50
BOND-INVEST		67.25	67.75
CANAC		82.—	84.—
CONVERT-INVEST		72.50	73.50
DENAC		65.—	66.—
ESPAC		250.50	252.50
EURIT		112.—	114.—
FONSA		86.50	88.50
FRANCIT		74.50	76.50
GERMAC		102.—	104.—
GLOBINVEST		63.50	64.50
GLOBINVEST		94.—	94.50
ITAC		126.—	130.—
PACIFIC-INVEST		67.—	69.—
ROMETAC-INVEST		318.—	328.—
SAFIT		278.—	288.—
SIMA		172.50	176.—

Syndicat suisse des marchands d'or		Dem.	Offre
16.5.75	OR classe tarifaire	256-134	
16.5.75	ARGENT base 380.—		

FONDS SBS		Dem.	Offre
UNIV. BOND SEL.		72.25	75.25
UNIV. FUND		80.71	83.46
SWISSVALOR		197.50	200.50
JAPAN PORTOFOLIO		337.—	347.—

Fonds de la Banque Populaire Suisse		Dem.	Offre
Automation		72.0	73.0
Eurac.		274.5	275.5
Intermobil		68.5	69.0
Pharma		159.0	160.0
Siat		1255.0	—
Siat 63		1015.0	1035.0
Poly-Bond		70.1	71.1

INDICE BOURSIER SBS		14 mai	15 mai
Industrie		285,4	287,8
Finance et ass.		283,2	281,6
Indice général		285,0	285,9

**A+E Leasing SA**  
**désire vous**  
**expliquer pourquoi**  
**il est tellement**  
**rationnel**  
**de prendre une**  
**machine en leasing.**



1201 Genève  
 2, Rue A. Vallin  
 Tél. 022 32 33 20  
 8022 Zürich 1  
 Bahnhofstrasse 52  
 Tel. 01 27 33 93

**Importante vente**  
**aux enchères**

**VALLORBE**

**BUFFET DE LA GARE**

Pour cause de départ le sous-  
 signé est chargé de vendre tou-  
 tes les collections d'antiquités  
 privées de Monsieur M., res-  
 taurateur à Vallorbe.

**Vendredi 23 mai, dès 9 h. 30**  
**à 12 h. et dès 14 heures.**  
**Samedi 24 mai, dès 9 h. 30**  
**à 12 h. et dès 14 heures.**  
**Visite jeudi 22 mai, dès**  
**14 h. 30 à 18 heures.**

**Meubles d'époque et de style**

Armoire fribourgeoise - cré-  
 dence Ls XV 3 portes - bahuts  
 - bureau commode - 3 mor-  
 biers Ls XV - morbier Franc-  
 Comtois - meuble boule épo-  
 que Nap. III - commode Ls Ph.  
 - bibliothèque anglaise - table  
 de chevet - collection de pen-  
 dules et cartels - pendule hol-  
 landaise marquée avec lunai-  
 son - pendule régence, signée  
 Javelot - pendule Ls XIV, si-  
 gnée Gribelin - pendule Ls XV,  
 signée Lenoir - pendule signée  
 Balthazar - pendule Ls XV  
 vernis martin à fleurs - car-  
 tel en bronze Ls XVI - 2 pen-  
 dule coucou avec boîte à mu-  
 sique - mouvement à 2 cloches  
 Forêt Noire - mouvement Ls  
 XIII à une aiguille - mouve-  
 ment à 3 cloches - et diverses  
 pendules - 2 grandes chaudiè-  
 res en cuivre fribourgeois  
 transformées en tables de res-  
 taurant - collection de mou-  
 lins à café anciens plus de 200  
 pièces - collection de théières  
 en étain - collection de cuillè-  
 res à crème - collection de fers  
 à repasser - collection de clo-  
 chettes et toupins plus de 80  
 pièces - collection de cuivres  
 anciens plus de 100 pièces -  
 collection de gramophones à  
 pavillons dont 3 à cylindres.

**Biblots et divers**

Porte cigare à musique - sei-  
 le à eau - poissonnière - sa-  
 movar - brantes - moules à  
 beurre et barattes - oiseau de  
 chalet - baquets en bois - gre-  
 lotières - lampes à pétrole - 2  
 glaces en bois doré - porcelai-  
 nes - opalines - bibles ancien-  
 nes - agrandisseur de photo et  
 divers objets anciens.

Louis Deillon, commissaire-  
 priseur, 27, av. d'Echallens,  
 Lausanne, tél. (021) 24 65 20.

**Conditions de vente :** à tout  
 prix et minima échute 1 1/2 %.

**MATIÈRES POUR LOISIRS ARTISANAUX**

Tissage, tricot, macramé,  
 filage, bougie, batik.  
 Laines filées main : LAMA,  
 Barbère, Iran, chameau.  
 Tissus : coton indien, soies  
 rouet; cardé Rolovit.  
 Boutons bois - Aiguilles.  
 Soulignez vos désirs et  
 joignez 90 c. en timbres  
 par sorte d'échantillon.



SACO S. A. - Valangines 3  
 2006 Neuchâtel - Vente directe.  
 Expo-vente (h de bureau et 2e samedi du mois).

Leidi meubles fait peau neuve:  
 non seulement une nouvelle marque  
 pour un nom bien connu,  
 mais encore des changements complets  
 parce que tout,  
 vraiment tout,  
 est nouveau chez Leidi.  
 Venez vous en assurer vous-mêmes!



D'abord  
 les nouvelles lignes:  
 «Leidiscout» et  
 «Leidistingué»;

ensuite l'assortiment et le choix des mobiliers: nouveaux, exclusifs,  
 plaisants; puis des idées d'aménagement à profusion: nouvelles, originales;  
 et surtout les prix et les services (faites-vous expliquer les modalités):  
 nouveaux, intéressants, inédits.  
 Tout étant nouveau, il était logique que nous changions aussi la marque:  
 nouvelle, dynamique, à l'image de la nouvelle entreprise.  
 Tout est vraiment nouveau! Ainsi, «Leidiscout»: des meubles de qualité éprouvée  
 pour aménager votre intérieur en ménageant votre bourse.

Pour preuve: **BONGO**



Puisque tout est vraiment nouveau,  
 passez sans tarder à l'un de nos quatre  
 magasins-expositions  
 nouvellement aménagés.  
 Vous n'en croirez  
 pas vos yeux!

Détendez-vous dans BONGO, un ensemble qui vous fera  
 vivre comme sur des roulettes - les sièges en ont  
 d'ailleurs quatre chacun. Autour de la table,  
 vous serez à la hauteur pour manger ou travailler et les  
 roulettes sont idéales pour changer de place lorsque  
 vous jouez aux cartes... C'est aussi un jeu  
 de monter soi-même la table et les sièges, car tous les  
 éléments s'emboîtent et se vissent - rien n'est collé!  
 La table en chêne fumé et quatre sièges, Fr. 1600.-.



	Lausanne	Genève	Marly (FR)	Bevaix (NE)
FABRIQUE ROMANDE DE MEUBLES	Rue St-Martin 34 Tél.021 223821	Place des Alpes Rue Thalberg 4 Tél.022 314380 314389	Centre commercial Tél.037 462174	Accès par le restaurant-dancing «Chez Gégène» Tél.038 461828

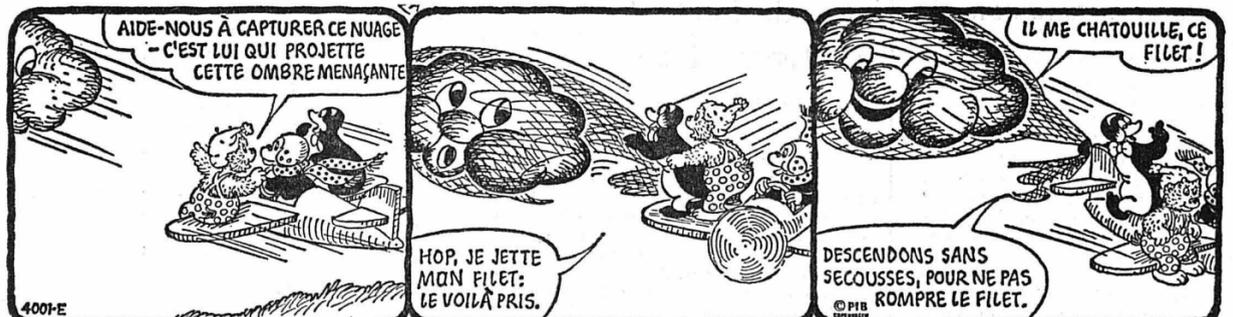
**BUSSIGNY-PRÈS-LAUSANNE**

**Lundi de Pentecôte, nos magasins-expositions de Lausanne,**  
**Bevaix / NE, et Marly / FR sont ouverts toute la journée.**  
**Profitez-en pour venir découvrir que tout a changé!**

Le feuilleton illustré des enfants

**Petzi, Riki et Pingo**

par Wilhelm HANSEN



Du nouveau au Tennis-Club de La Chaux-de-Fonds

## Orville Martini engagé comme entraîneur



De gauche à droite : Orville Martini, Mme Nicole Stehlin, Heinz Muelchi et Bernard Gallet. (photo Impar-Bernard)

Le tennis est avant tout un sport d'élégance physique et morale. C'est un splendide entraînement à la concentration de l'esprit. Il enseigne le sang-froid, l'esprit de décision. Il apprend la coordination des mouvements. Grâce à lui, des qualités souvent en friche comme la concentration, la vitesse, les réflexes et le fair-play deviennent une seconde nature. C'est ainsi que l'on pourrait dépeindre le tennis souvent mal connu.

## SEPT COURTS AUX ALLÉES

Bien sûr, les grandes compétitions ne sont pas pour La Chaux-de-Fonds, obligée de se contenter des tournois internes, du championnat suisse par équipes, des rencontres amicales et du championnat cantonal. Et pourtant, le Tennis-Club de La Chaux-de-Fonds, disposant de sept courts sur ses emplacements du quartier des Allées connaît une belle activité depuis qu'il s'est donné comme objectif de rendre ce sport plus populaire qu'il ne l'était auparavant. Trois de ses courts disposent d'une installation nocturne et un — le dernier-né — est équipé d'un revêtement plastique. Pour la première fois aussi, grâce à cette dernière réalisation, on aura pu jouer au tennis au mois de février, sur les courts des Allées.

## L'ENGAGEMENT DE MARTINI

Aujourd'hui, le Tennis-Club de La Chaux-de-Fonds compte plus de 400 membres dont nonante juniors. Avec cette pléiade de juniors, il fallait faire un plus grand effort. C'est la raison pour laquelle les dirigeants, le président Bernard Gallet en tête et Heinz Muelchi, responsable de la Commission technique, viennent de signer l'engagement d'Orville Martini (membre de l'Association suisse des professeurs de tennis) comme entraîneur du club et plus particulièrement de la section des juniors. Orville Martini, ancien international de hockey sur glace, n'est donc pas inconnu des chaux-de-fonniers. Il sera secondé par Mme Nicole Stehlin, qui vient de passer avec succès le brevet de moniteur de tennis, et par M. Paul Abetel.

Le programme des entraînements est bien défini. Les mercredis après-midi (même en cas de pluie) seront entièrement réservés aux juniors. Les équipes féminines qui disputent le championnat suisse s'entraîneront le lundi, de 16 à 18 heures, et les équipes masculines, le lundi, de 18 à 20 heures.

## QUATRE ÉQUIPES EN CHAMPIONNAT

Le championnat suisse par équipes vient de débuter. Pour la saison, le TC La Chaux-de-Fonds a inscrit quatre équipes. Deux équipes féminines qui évoluent en deuxième et troisième ligue, et deux équipes masculines qui prennent part au championnat de troisième ligue.

Chez les dames, l'équipe de deuxième ligue disputera le championnat en compagnie de Nestlé, Brigue, Viège, Carouge et Martigny. Elle vient de faire match nul avec le TC Nestlé, 3-3, alors qu'elle a battu Brigue, 4-2. L'équipe de troisième ligue sera opposée à Béthusy, Mail I, Orbe et Montreux II. Pour sa première rencontre, elle a fait match nul avec Béthusy Lausanne, 3-3.

Chez les messieurs, La Chaux-de-Fonds I disputera le championnat avec Le Landeron, Cressier, Cernier et Saint-Imier. Elle vient de battre Le Landeron, 8-1. Par ailleurs, La Chaux-de-Fonds II sera opposée à Neuchâtel,

Sainte-Croix, Le Sentier, Mail II et Le Locle. Face à Neuchâtel, elle vient de subir sa première défaite (4-5).

## LES DIRIGEANTS

Président d'honneur : Aimé Ullmo ; membre d'honneur : Roger Dubois, président : Bernard Gallet, secrétaire : Pierre Frasse, caissier : Pierre Cardis, membre : P. Aubert.

## COMMISSION TECHNIQUE

Président : Heinz Muelchi ; membres : Paul Abetel, Michel Erard, Hervé Jeanneret, Nicole Stehlin, Henri Zappella, Pierre Zehnder.

## LES ÉQUIPES

**Dames.** — TC La Chaux-de-Fonds I : Simone Brulhart, Evi Graf, Nicole Stehlin, Raymonde Beiner. TC La Chaux-de-Fonds II : Gisèle Abetel, Damiene Aubry, Sally Cuenin, Roseline Erard, Verena Erard, Hélène Gallet, Nicole Huguenin, Josiane Schumacher et Mousia Zaslavsky.

**Messieurs.** — La Chaux-de-Fonds I : Pierre Zehnder, Bernard Gallet, Robert Grosjean, René Neuenschwander, Roger Perret, Michel Perrenoud, Marc Sandoz, Jean-Paul Steiner, Claude-Alain Zappella et Enrico Zappella. La Chaux-de-Fonds II : Paul Abetel, Charles Antenen, Gotthilf Bickel, Nathan Blumenzweig, Marcel Fiechter, Bernard Jeangros, Thierry Légeret, Georges Magnin, Heinz Muelchi et Richard Stenz.

Rappelons enfin que parmi les juniors du club, Dominique Frey est actuellement championne neuchâteloise juniors et toutes catégories.

R.D.

## Premier meeting d'athlétisme à Saint-Imier

## Bons résultats pour le début de la saison

Ainsi que nous l'avons brièvement relaté dans l'édition de vendredi, quelque 120 athlètes dont le champion suisse Jean-Pierre Egger (Neuchâtel), ont participé jeudi au 1er meeting d'athlétisme de la SFG Saint-Imier qui a été suivi par un nombreux public. En général des résultats encourageants ont été enregistrés, aussi bien chez les actifs que les juniors et cadets. A relever notamment les performances de Jacky Humair (Bassecourt), 2'01"53 au 800 mètres juniors, et de Michel Erard (SFG Saint-Imier), 12"15 au 100 mètres actifs, de Roland Jenni (Olympic La Chaux-de-Fonds), 11,86 mètres au poids cadets A.), de Michel Clément (Le Locle), 12"11 au 100 mètres cadets A), de Franco Mutti (SFG Saint-Imier), 4'25"81 au 1500 mètres juniors, du champion suisse J.-P. Egger (Neuchâtel), 51,12 mètres et record de la piste au disque Actifs, ne s'est pas aligné au lancement du poids) enfin les résultats satisfaisants d'ensemble des sauteurs en hauteur que ce soit en cadets, juniors ou actifs ainsi que ceux réalisés par les dames en général. Le prochain meeting de la SFG Saint-Imier aura lieu le 14 juin prochain. (rj)

## Résultats

800 mètres CADETTES B : 1. Corinne Droz, SFG Saint-Imier 3'02"53.

800 mètres CADETTES A : 1. Marianne Lovis, CA Courtelary 2'46"51 ; 2. Myriam Babusiaux, CA Courtelary 2'47"69 ; 3. Evelyne Vuagnieux, CA Courtelary 2'53"37.

800 mètres CADETS A : 1. Michel Boillat, SGT Saint-Imier 2'24"91 ; 2. Aldo Bagnato, SFG Saint-Imier 2'26"35 ; 3. Marcel Dubois, SFG Les Breuleux 2'28"53.

800 mètres ACTIFS : 1. Christian Logos, SFG Courgenay 2'02"14 ; 2. Jean-Claude Kottelat, CA Courtelary 2'19"53 ; 3. Georges Dubois, SFG Les Breuleux 2'32"43.

800 mètres JUNIORS : 1. Jacky Humair, SFG Bassecourt 2'01"53 ; 2. Marc Froidevaux, CA Courtelary 2'08"29 ; 3. Pierre-André Blaser, SFG Saint-Imier 2'09"27.

100 mètres CADETTES A : série I, 1. Nicole Moser, SFG Bévillard 14"37 ; 2. Liliane Bart, SFG Tavannes 14"56 ; 3. Bettina Goy, SFG Bévillard 14"86. — Série II, 1. Alessandra Hayoz, SFG Saint-Imier 13"27 ; 2. Elisabeth Rohrbach, CA Courtelary 14"46 ; 3. Evelyne Mathys, SFG Saint-Imier 15"19.

100 mètres CADETTES B : série I, 1. Dominique Gerber, SFG Saint-Imier 14"92 ; 2. Sylvia Gremion, Olympic La Chaux-de-Fonds 15"28 ; 3. Marlène Eicher, SFG Saint-Imier 15"85.

100 mètres JUNIORS : série I, 1. Claudine Erard, CA Courtelary 13"65 ; 2. Catherine Berclaz, CA Courtelary 14"78 ; 3. Marlyse Zumwald, SFG Saint-Imier 15"20.

100 mètres ACTIFS : série I, 1. Michel Erard, SFG Saint-Imier 12"15 ; 2. Camille Gigandet, SFG Sorvilier 12"32 ; 3. Emmanuel Kagabo, CA Courtelary 12"67.

100 mètres ACTIFS - JUNIORS : série II, 1. Pierre Zing, SFG Bassecourt 12"21 ; 2. François Petrucci, SFG Saint-Imier 12"21 ; 3. Rémy Voyame, SFG Bassecourt 12"78.

100 mètres ACTIFS - JUNIORS : série III, 1. Hugo Hiltbrunner, SFG Vicques 12"96 ; 2. Hans Steiner, CA Le Locle 13"17 ; 3. Pierre Lovis, SFG Bassecourt 13"18.

100 mètres CADETS B : série I, 1. Pascal Voutat, SFG Malleray 15"25 ; 2. Pierre Nydegger, SFG Saint-Imier 15"27 ; 3. Pierre-André Raboud, SFG Malleray 15"77.

100 mètres CADETS B - ACTIFS : série II, 1. Claude A. Bonnet, CA Le Locle 13"27 ; 2. André Meier, SFG Courgenay 13"47 ; 3. Alberto Ren, SFG Tavannes 13"53.

Saut en longueur, JUNIORS : 1. Catherine Berclaz, CA Courtelary 4 m. 14. Saut en hauteur, CADETS A : 1. Thierry Egger, Malleray-Bévillard 1 m. 65 ; 2. Blaise Vorpe, CA Courtelary 1,65 ; 3. Michel Clément, CA Le Locle 1,50.

Saut en hauteur, CADETS B : 1. Claude Nussbaum, CA Courtelary 1 m. 65 ; 2. Olivier Béguelin, CA Courtelary 1,65 ; 3. Marc Ehrat, Malleray-Bévillard 1,55.

Saut en longueur, CADETS B : 1. Monique Gerber, SFG Saint-Imier 4 m. 11.

Saut en longueur, CADETTES A : 1. Bettina Goy, SFG Bévillard 4 m. 25 ; 2. Nicole Moser, SFG Bévillard 4,24 ; 3. Liliane Bart, SFG Tavannes 4,21.

Saut en hauteur, ACTIFS : 1. Gérard Paratte, Tramelan 1 m. 85 ; 2. André Nussbaum, CA Courtelary 1,85 ; 3. Ronald Cere, SFG Malleray 1,55.

Saut en hauteur, JUNIORS : 1. J.-Pascal Donzé, SFG Saint-Imier 1 m. 80. Poids, CADETS A : 1. Roland Jenni, Olympic La Chaux-de-Fonds 11 m. 86 ; 2. Patrick Schindler, CA Courtelary 11,26 ; 3. J.-Claude Hurni, SFG Malleray 10,09.

Poids, ACTIFS : 1. André Meier, SFG Courgenay 10 m. 72.

Poids, CADETS B : 1. Marc-Henri

## Grand Prix suisse de la route: Saint-Imier et Les Geneveys-sur-Coffrane têtes d'étapes

Soixante amateurs prendront le départ du Grand Prix suisse de la route, mercredi 21 mai à Sion. L'épreuve s'achèvera le dimanche 25 mai à Sembrancher. Le parcours, long de 682 km., sillonnera la Suisse romande. Il a été divisé en cinq étapes dont la troisième comporte deux tronçons. Les concurrents helvétiques seront représentés en majorité. Les organisateurs déplorent d'ailleurs cette situation. Avec l'entraîneur national Oscar Plattner, ils ont contacté dix fédérations étrangères mais huit ont décliné l'invitation en invoquant des raisons diverses, notamment des courses nationales importantes.

## DEUX FORMATIONS ÉTRANGÈRES

Deux formations étrangères seulement seront au départ : la RFA et la France. Toutes deux auront à vaincre la forte opposition représentée par les meilleurs coureurs suisses du moment. L'équipe Allegro, notamment, semble avoir les meilleures cartes à jouer puisqu'elle alignera Iwan Schmid, le vainqueur de l'épreuve l'an passé, Robert Thalman, ex-champion suisse, Michel Kuhn, médaille de bronze aux championnats du monde de Montréal, Graeb et Kaenel. Mais la liste des prétendants est longue. On pense également au Vaudois Gilbert Bischoff, qui se trouve en net regain de forme (il a enlevé le Tour du canton de Fribourg et le championnat de Zurich) ; à Martin Bitterli et Meinrad Voegelé ; à René Leuenberger, Werner Fretz, Roland Schaer, Trinkler et Ackermann. Ces cinq derniers coureurs font partie du groupe sportif Peugeot, actuellement en tête du challenge Arif, et ils ont également de sérieux atouts à faire valoir.

## LES GRIMPEURS FAVORISÉS

Vainqueur du Grand Prix des Nations et de la Flèche d'Or 1974, David Wells emmènera l'équipe française. Celle-ci apparaît toutefois bien modeste pour espérer jouer un rôle de premier plan. Quant aux Allemands de l'Ouest, ils viennent tous de la région de Cologne mais ne jouissent pas encore d'une grande notoriété sur le plan international. L'épreuve fera la part

belle aux grimpeurs. Quatre arrivées seront jugées en côte (Château-d'Oex, Les Geneveys-sur-Coffrane, Leysin et Sembrancher), en plus de la course contre la montre disputée sur 5 kilomètres entre Saint-Imier et le Mont-Soleil. La journée la plus éprouvante sera incontestablement celle du samedi 24 mai avec la montée de Thierrens et l'ascension finale menant les coureurs à Leysin (580 mètres de dénivellation en 7 kilomètres, pour terminer à 1480 mètres d'altitude).

Rappelons qu'au palmarès du Grand Prix suisse de la route figurent les noms du Français Rigon en 1962, et des Suisses Baumgartner (1963), Hauser (1964), Herger (1965), Crisinel (1966), Biolley (1967), E. Thalman (1968), Biolley (1969), Grivel (1970), Fuchs (1971), Hubschmid (1972), R. Schaer (1973), et Iwan Schmid (1974).

## LES ÉTAPES

MERCREDI 21 MAI, première étape, Sion - Château-d'Oex, sur 130 km.

JEUDI 22, deuxième étape, Château-d'Oex - Saint-Imier, sur 152 km.

VENDREDI 23, troisième étape : a) course contre la montre en côte sur 5 km., de Saint-Imier à Mont-Soleil ; b) Saint-Imier - Les Geneveys-sur-Coffrane, en ligne sur 130 km.

SAMEDI 24, quatrième étape, Les Geneveys-sur-Coffrane - Leysin, sur 135 km.

DIMANCHE 25, cinquième étape, Aigle - Sembrancher, sur 130 km.

## A.C.N.F.

## Coupe neuchâteloise demi-finales

Le tirage au sort des demi-finales, effectué hier matin, a désigné les matchs suivants : FONTAINEMELON I - SAINT-IMIER I ; MARIN I - HAUTERIVE I.

Ces matchs devront être joués le mardi 20 ou le mercredi 21 mai 1975. Les clubs sont invités à s'entendre entre eux sur le jour et l'heure du match.

M. Gilg, convocateur, désignera les arbitres appelés à diriger ces rencontres.

Comité central

## Sévères sanctions

## Jairzinho et Paulo Cesar suspendus

A la suite des incidents qui ont marqué le match d Coupe de France Paris finale, retour, la Fédération française Saint-Germain - Marseille (quarts de finale, retour), la Fédération française de football a suspendu respectivement pour deux ans et deux mois les Brésiliens de l'OM, Jairzinho et Paulo Cesar. Le premier s'était rendu coupable de voies de faits sur un juge de touche, le deuxième ayant violemment insulté l'arbitre. L'international marseillais Bracci a également été suspendu pour deux mois, pour insultes envers un juge de touche.

## Championnat suisse de ligue nationale A

Chênois - Zurich 2-1.

## CHAMPIONNAT DE 1re LIGUE

Groupe central : Kriens - Ebikon 6-1. Groupe ouest : Berne - Meyrin 1-0.

## Tournoi juniors UEFA

Résultats des demi-finales : à Olten, Angleterre - Hongrie 3-1. — A Bulle, Finlande - Turquie 1-0. — Finale lundi sur le stade du Wankdorf, à Berne.

## Championnat de France

Championnat de 1re division (matchs en retard) : St-Etienne - Nice 2-0 ; Bordeaux - Bastia 1-0 ; Nantes - Metz 0-2. — Classement : 1. St-Etienne 35-53 ; 2. Marseille 36-47 ; 3. Lyon 36-43 ; 4. Bastia 35-42 ; 5. Monaco et Nîmes 36-42 ; 7. Nantes 36-41.



Stade de la Maladière  
Samedi 17 mai  
à 18 h. 15

## NE XAMAX - LUCERNE

Location d'avance : Wagons - Lits Cook, Sport-Service Delley, Stade de la Maladière p 9384  
Entrée gratuite jusqu'à 16 ans

## Olympisme

## La confiance de Lord Killanin

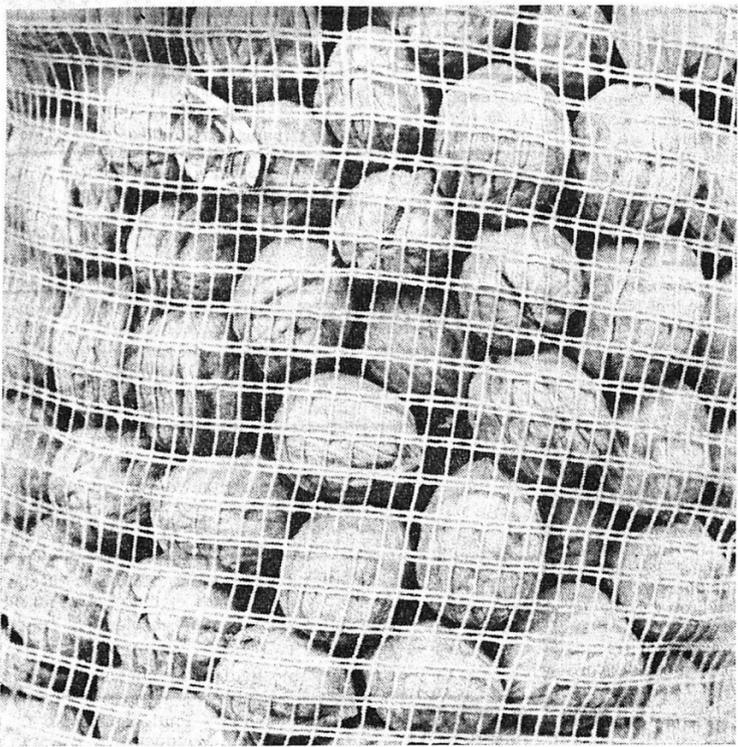
Lord Killanin, à Rome, a affirmé qu'il faisait confiance aux organisateurs des Jeux olympiques de Montréal. « Je suis en contact régulier avec le comité d'organisation et je possède des informations complètes. Je me suis personnellement rendu à Montréal il y a 15 jours et tout se passait normalement. Nous aurons, mercredi à Lausanne, un rapport sur la situation actuelle après le déclenchement du mouvement de grève. Il serait injuste de spéculer sur une possible annulation des JO de Montréal. Les Jeux olympiques sont faits par des hommes et le CIO doit en tenir compte », a précisé le président du comité international olympique.

## Ski de fond suisse

## Lennart Olsson reste en Suède

Après avoir pris congé d'Ulf Wenger, la Fédération suisse de ski n'a pu s'assurer les services de Lennart Olsson comme entraîneur de l'équipe nationale de fond. Ce dernier avait demandé à la Fédération suédoise de respecter les clauses de son contrat d'engagement. Ayant obtenu gain de cause, l'ex-responsable de l'équipe suisse poursuivra sa mission dans son pays et honorera ses engagements (contrat de quatre ans).

# Cherchez et...



Le jeu de la semaine dernière n'était pas très difficile. Tout de même, il faut vous féliciter. La grande majorité des réponses étaient justes. Il s'agissait bien sûr de tuyaux en béton pour les canalisations. (Voir notre petite photo.) Parmi les réponses fausses, nous avons reçu : un protège-évier et un dépôt de matériaux de construction. Comme toujours, il a fallu procéder au tirage au sort pour désigner le



gagnant. Les honneurs sont cette fois pour une jeune Locloise, Jocelyne Raymond, Les Bénédictines 224, qui est âgée de 14 ans. Elle recevra un prix sous peu.

Et voici une nouvelle image-mystère (grande photo). Après l'avoir examinée dans tous les sens, vous arriverez certainement à trouver ce qu'elle représente.

Ecrivez-le-nous sur carte postale, envoyée avant mercredi prochain à midi et adressée à la Rédaction de « L'Impartial », case postale, La Chaux-de-Fonds. Enfants, n'oubliez pas d'indiquer votre âge. Bonne chance et bon amusement à tous !

### Attachement...

Deux voisins discutent en faisant la queue à la poste.  
— Est-ce que vous avez toujours l'intention de divorcer ?  
— Bah, plus tellement. Peu à peu, j'ai compris que je ne pourrais pas vivre sans mon mari.  
— Comme je vous comprends, chère madame... La vie est si chère.

# DANIEL VANGARDE... L'INSOUMIS TRANQUILLE

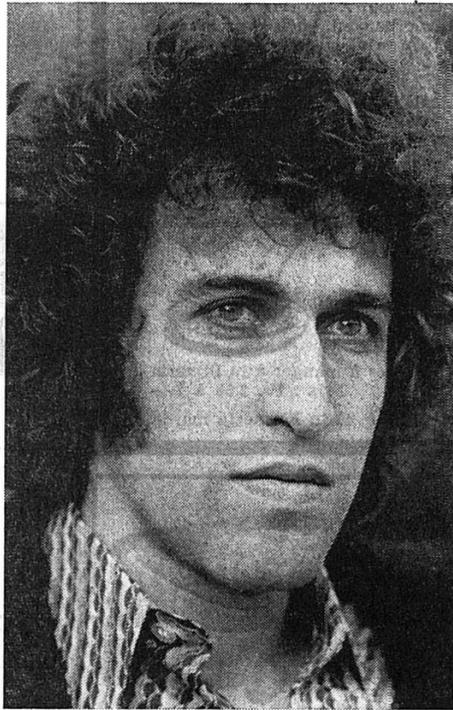
Il y a des gens bien à part, qui vivent loin des petits soucis et surtout bien loin de l'habitude. La chanson en général et les variétés en particulier, en possèdent ainsi quelques-unes que l'on pourrait qualifier d'inqualifiables, tant leur originalité et leur souci d'indépendance sont grands : Daniel Vangarde fait partie — si l'on peut dire — de ces chanteurs « à part » qui ont suffisamment de personnalité pour dire quand ils le veulent ce qu'ils pensent et comment ils pensent.

Le 30 cm. que Daniel vient de sortir chez Philips est sans aucun doute un disque très original. Un monsieur qui chante « Les gens n'ont pas idée des problèmes, qu'il a fallu résoudre pour qu'un jour on puisse faire voler un bombardier avec ses bombes », est un monsieur — pas — comme — les — autres.

Prenant les problèmes à l'envers, sur le ton d'une fausse naïveté ou bien d'une ironie amère, le sieur Vangarde reste un implacable logicien.

Nous vous laissons le soin de mieux le découvrir en écoutant certaines de ses chansons comme : « Un bombardier avec ses bombes » — « Amour en soldé » — « La greffe du cœur » — « Comme le juge » « Miroška »...

Visionnant tous « les enfants du siècle » que nous sommes, Daniel s'adresse



du même coup à tout le monde. L'ingénieur antimilitariste père du B 52, la midinette déguée par l'horoscope, comme le juge qui a mal déjeuné, sont visés par les compositions de Vangarde.

Implacable, dur et quelquefois « scandaleux », notre ami suscite la crainte, l'indignation, le désespoir... mais aussi une certaine vérité qu'il est préférable de chanter et non de dire.

### EN DEHORS DU SYSTEME

« Je suis un insoumis tranquille, confesse Daniel. Je suis en dehors du star-système et des hits-parades. Dans la vie de tous les jours, mes collègues me considèrent comme un professionnel. Un type sérieux quoi... »

Je compose pour les autres : Dassin, Sheila, Ringo... mais je reste en marge. Et puis j'aime trop les voyages et l'évasion pour m'atteler très sérieusement à un gentil métier. Je passe donc un mois de vacances chaque année dans le désert marocain. J'ai vu assez de peur, de faits et de choses pour me

retrouver tranquille pendant quelques semaines. Lorsque je reviens de cet exil, j'ai la tête sereine, les idées claires, et je suis prêt à replonger dans l'univers agité des « enfants du siècle ».

Insaissable, ironique, sage, ce garçon de 28 ans à la chevelure abondante ne se soucie guère de l'avenir.

Considéré à juste titre comme un excellent professionnel des studios, il a la réputation de ne jamais se presser. Un an pour faire un disque en français, après avoir enregistré à Londres avec des musiciens anglais, voilà qui sort de l'ordinaire. Et puis, si l'on désire revoir le passé, la contradiction l'emporte encore.

Élevé et baigné dans la musique classique, violoniste de talent, puis guitariste amateur, Daniel Vangarde saute à cloche-pied sur les habitudes et l'ordre. Son disque est son propre univers. Il est lucide, logique et clair comme Daniel. Un disque autre, un disque différent, loin du star-système, comme Daniel.

### LE CHOC !

Et puis, au-delà de l'homme et de ses idées, il y a une musique particulière. Une sorte de fluide magnétique qui passe et qui surprend. Au-delà des mots, restent les notes et les sons. Vangarde agresse, viole, berce et captive. Créant le choc pour des chocs, effaçant les craintes pour des espoirs, accrochant les joies pour les peines, il sait rester naturel.

Autant de raisons qui en font déjà le sage de l'aventure. Vangarde observe, analyse et chante. L'écouter c'est déjà le comprendre. Le comprendre, c'est aussi l'écouter. (app)

Marc LOINET

same  
di  
maga  
zine

## Mots croisés

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Par Nicolas BERGER: No 1023

**HORIZONTELEMENT.** — 1. Changer de restaurant. 2. Voyelle double. Mettra au secret. 3. Ce qui se fait. Oncle noir. 4. Conta en lignes inégales. En enfer. Affirmation étrangère. 5. Mondes indéfiniment lointains. 6. Métal. Sur une peau d'âne. 7. Le diamant, l'émeraude, le rubis, etc... 8. Dames très intéressées. 9. Du verbe avoir. Fin de participe. Grand amateur de fromage. 10. Faire un choix. Manque au poids lourd.

**VERTICALEMENT.** — 1. Oblige les couples les plus unis à se séparer. 2. Porte des beautés qui ne manquent pas de piquants. Un peu piquant. 3. Peut s'entendre de deux façons. 4. N'est pas le fait de quelqu'un de bien fin. 5. Sur la rose des vents. Spécialiste de la filature. 6. Interjection. Vieille façon d'écrire la musique. 7. Vu à l'envers. Donner naissance à une colonne sans consistance. 8. Place. Est destiné à être. 9. Usée par les éléments. Celui du malin est bien rempli. 10. Récupère en se baissant. Consonne double.

### Solution du problème paru samedi 10 mai

**HORIZONTELEMENT.** — 1. Savoureuse. 2. Crouteuse. 3. Loti. Ne. 4. Emir. Ré. 5. Ravalement. 6. Oté. Amande. 7. Si. Amender. 8. Astrigent. 9. Néo. Été. Tr. 10. Trias. Ruée.

**VERTICALEMENT.** — 1. Sclérosant. 2. Aromatiser. 3. Votive. Toi. 4. Ouir. Ar. 5. Ut. Lamies. 6. Reniement. 7. Eue. Manger. 8. Us. Rende. 9. Se. Endenté. 10. Est. Tertre.

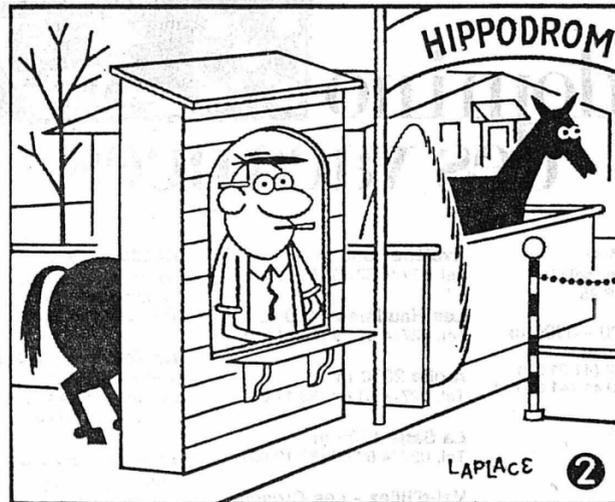
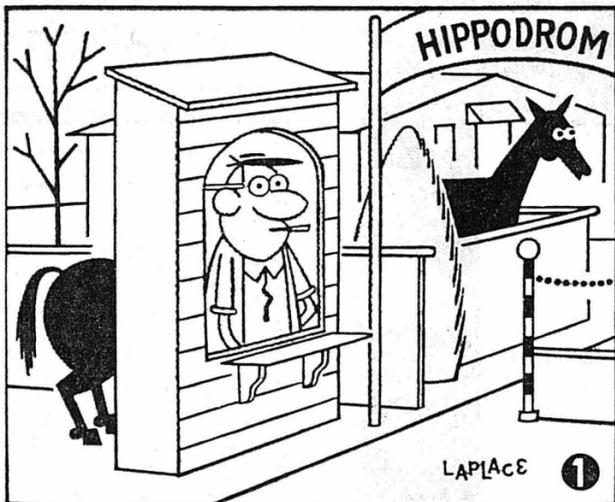
### Solution des huit erreurs

1. Crayon plus court sur l'oreille du
2. Bras droit du centaure incliné d'inf.
3. Sabot gauche du centaure déplacé.
4. Derrière l'arbut, soit plus long.
5. Potica gauche de l'enseigne plus long en haut.
6. Derrière le portillon, base du mas-sif arrondi.
7. Au pied du padlock, rebord de l'al-lée non indiquée.
8. Derrière le cheval, porte de la mai-son complétée.

## Huit erreurs

Les deux dessins de Laplace sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences. Pouvez-vous les découvrir ?

Voir solution en bas de page, à droite.



## HOROSCOPE-IMPAT 17 au 23 mai

Si vous êtes né le

**21 janvier - 19 février**  
Ne vous laissez pas influencer par les apparences. Dans votre travail, vous saurez appliquer vos talents avec une saine mesure et faire juste ce qu'il faut pour atteindre votre but.

**20 février - 20 mars**  
Faites confiance à vos proches et vous retrouverez la paix. Grâce à votre intelligence vous saurez mettre au point un moyen de rendre votre travail plus léger ou plus rémunérateur.

**21 mars - 20 avril**  
Les travaux à accomplir semblent plus intéressants. Les débuts peuvent être plus fatigants mais tout ira très bien ensuite.

**21 avril - 21 mai**  
Appliquez-vous à respecter les engagements que vous avez pris. Méfiez-vous de vos bavardages qui peuvent compromettre votre bonheur.

**22 mai - 21 juin**  
Votre manque de psychologie a tendance à vous faire commettre de nombreuses erreurs.

**22 juin - 23 juillet**  
Petit déplacement agréable en fin de semaine. Dans votre travail, étudiez bien les problèmes qui se posent.

**17. La réalisation de vos initiatives sera favorisée par les circonstances.**

**18. Des événements inattendus se produiront en ce qui concerne les affaires.**

**19. Vos projets auront des chances de réussir si vous faites preuve de persévérance.**

**20. Une proposition intéressante vous sera faite. Pesez bien le pour et le contre.**

**21. Vous pourrez réaliser tout ce que vous avez préparé depuis longtemps.**

**22. Au travail, mettez en valeur vos efforts et vos capacités.**

**23. Ce que vous entreprendrez durant cette année réussira.**

**24 juillet - 23 août**  
Vous êtes un peu trop matérialiste en menant vos travaux. Un peu plus d'idéalisme vous permettrait de voir plus grand et plus vaste. Votre horizon en serait élargi.

**24 août - 23 septemb.**  
Ne forcez pas votre talent, ne cherchez pas à entreprendre des tâches au-dessus de vos possibilités. Restez dans les limites de vos capacités.

**24 septemb. - 23 oct.**  
Dans le domaine professionnel, vous aurez l'audace de solliciter une aide puissante et vous réussirez.

**24 octobre - 22 nov.**  
Accomplissez vos tâches et obligations avec adresse, vous en serez félicité. Tirez parti des rapports sociaux actuels, ils auront une très grande influence sur votre avenir.

**23 novembre - 22 déc.**  
Ne cherchez pas à imposer vos désirs mais à ouvrir vos yeux et votre cœur. Vous pouvez faire fructifier vos affaires à condition de ne pas vous contenter des résultats obtenus.

**23 déc. - 20 janvier**  
Il semble que ce qui vous avait été promis ne correspond pas à ce que vous attendez. Votre audace et votre ténacité accompliront tout ce qu'il faudra pour vous permettre d'avancer vers votre but.

Copyright by Cosmopress

**GASTRONOMIE - SPECTACLES - VOYAGES - VACANCES**

**ZERMATT - VALAIS**

**HÔTEL SCHWEIZERHOF**

110 lits - Chambres avec bain privé et WC ou WC seuls - Téléphone - Radio - Bar. Tél. 38 201  
Tél. (028) 7 71 61  
LA DIRECTION : C. + A. WILLI

**HÔTEL NATIONAL-BELLEVUE**

140 lits, tout confort (chambres au sud avec balcon). 90% des chambres avec bain privé ou douche. Téléphone, radio - Dancing-Bar. Ouvert du 15.12 au 15.10.  
Particulièrement adapté pour séminaires, sessions de travail et petits congrès aux mois d'avril-mai-juin et septembre.

**Hôtel de la Clef Les Reusilles**

Téléphone (032) 97 49 80  
- MENU DE PENTECOTE -  
Consommé au porto  
Asperges fraîches  
Jambon de Parme  
Entrecôte Maître d'Hôtel  
Pommes frites  
Salade mêlée  
Coupe fraises

Je cherche à louer

**ÉCURIE**

pour 2 à 3 chevaux  
Ecrire sous chiffre MS 9645, au bureau de L'Impartial.

**CHALET**

à vendre, au bord du lac de Neuchâtel (Colombier). Ecrire sous chiffre SC 9629, au bureau de L'Impartial.

**À LOUER pour le 1er juin 75 appartement**

tout confort, 4 pièces + hall. Loyer mensuel Fr. 366.-, plus charges. Situation: Bellevue 20.  
S'adresser à P. Lieberherr, rue du Nord 70-72, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 82 66/67.

**MOTEURS HORS BORD**

avec garantie

**JOHNSON**

1.5 CV 450.-  
6 CV 1300.-  
9.5 CV 1500.-  
20 CV 1900.-  
Segul 6 CV 750.-  
Mercury 40 CV (neuf) 2800.-  
En stock Johnson neufs de 1974 conditions spéciales.

Tél. (038) 31 72 50 - 31 73 50.

**von gunten**  
Av. Léop.-Robert 23  
Tél. (039) 22 33 03

**CINÉMAS**

**CORSO**

Tél. 22 25 50

Soirées à 20 h. 30  
Matinée à 15 h., samedi, dimanche et lundi

4e et dernière semaine  
BELMONDO - VERNEUIL  
**PEUR SUR LA VILLE**

6000 spectateurs... Venez le voir pendant qu'il en est encore temps

**CORSO**

Tél. 22 25 50

GUILDE DU FILM

Samedi et dimanche, à 17 h. 30

Christine Pascal - Christian Rist  
**LES GUICHETS DU LOUVRE**

Triste - Emouvant - Poétique  
Bouleversant

**EDEN**

Tél. 22 18 53

2e semaine - Un film prodigieux ! 2e semaine

Avec Romy Schneider, Fabio Testi, Jacques Dutronc

Tous les soirs à 20.30, 18 ans + sam., dim., lundi à 15.00.

**L'IMPOTANT C'EST D'AIMER**  
Réalisé par Andrej Zulawski

**EDEN**

Sam., dim. et lundi à 17.30

16 ans

Un film célèbre, fameux et percutant à voir ou à revoir

absolument, réalisé par Hal Ashby

**HAROLD ET MAUDE**

avec Ruth Gordon et Bud Cort - C'est génial !

**EDEN**

Sam., dim., 23.15. Dès 20 ans

+ mardi et mercredi à 18.30

Q = Une lettre sexuellement insolente !

Q = Un film à l'érotisme croustillant !

Q = Une véritable bouffée de chaleur !

**PLAZA**

Tél. 22 21 23

Soirées à 20 h. 30

Matinée à 15 h., samedi, dimanche et lundi

Mimsy Farmer - Paul Meurisse  
Michel Bouquet  
**LES SUSPECTS**

Un suspect est un témoin qui s'est trouvé là au mauvais moment

**SCALA**

Tél. 22 22 01

2e semaine - Le plus gigantesque des spectacles !

avec Steve Mc Queen, Paul Newman, William Holden, Faye Dunaway - 3 Oscars 1975 - Faveurs suspendues

Tous les soirs à 20 h. 12 ans  
Mat. à 15 h. sam., dim., lundi

**LA TOUR INFERNALE**

**abc**

Tél. 23 72 22

En cas de beau, mat. suppr., le (039) 23 72 22 renseignera

Le film le plus fou, le scénario le plus dingue. Enf. adm.

**HELLZAPOPPIN**

Exceptionnelle réédition du film fou de H.-C. Potter

**PIZZERIA TRINACRIA**

Léopold-Robert 26 - Tél. (039) 22 45 07  
LA CHAUX-DE-FONDS

**SAVERIO le roi de la pizza**

vous offre une grande variété de pizzas fraîches à manger à la Pizzeria ou à l'emporter. Prix: Fr. 2.50 à 7.-  
Heures d'ouverture: 11 h. 30 à 14 h., 17 h. 30 à 24 h. Fermé le mardi.



**VACANCES 1975 Nos voyages:**

<b>LA YOUGOSLAVIE</b>		
12-19.7. 8 jours		840.-
12-13.7. Strasbourg		190.-
15-18.7. Rhénanie		455.-
15-17.7. Alpes françaises		275.-

<b>Châteaux de la Loire</b>		
<b>NORMANDIE - PARIS</b>		
19-25.7. 7 jours		735.-
22-25.7. Le Tyrol		370.-
22-24.7. Bernina - Stelvio		290.-

<b>VIENNE - BURGENLAND</b>		
27.7.-3.8. 8 jours		885.-

<b>CANYON DU VERDON</b>		
Côte-d'Azur, Nice, col de Tende		
27-31.7. 5 jours		460.-

1- 3.8. Samnaun-Silvretta		295.-
1- 2.8. 1er août à St-Moritz		195.-
5- 7.8. Le Mont-Cenis		285.-
6- 7.8. Col du Nufenen		180.-
9-10.8. L'Appenzell		185.-
12-14.8. La Champagne		285.-
16-17.8. Les six cols		175.-

<b>L'ANGLETERRE - LONDRES</b>		
16-24.8. 9 jours		1150.-

19-20.8. San-Bernardino		185.-
26-28.8. Bernina-Stelvio		290.-

Programmes - Rens. - Inscriptions:  
**AUTOCARS FISCHER**  
MARIN-NEUCHÂTEL, 038/33 25 21



**VACANCES HORLOGÈRES LIDO DI JESOLO**

du 6 - 20 juillet et du 19 juillet - 2 août, Pension complète  
Prix dès Fr. 575.-

**RICCIONE-CATTOLICA**

du 12 - 26 juillet, Pension complète  
Prix dès Fr. 570.-

**ROME**

sous le signe de l'Année Sainte du 14 - 20 juillet 1975.  
Prix tout compris par personne Fr. 590.-

Départs assurés de La Chaux-de-Fonds et des Franches-Montagnes. Demandez les programmes détaillés.

**CARS BURRI**

Gare 23 - 2740 MOUTIER  
Tél. (032) 93 25 25  
AGENCES TCS, ACS, Goth  
La Chaux-de-Fonds

**Café du Globe**

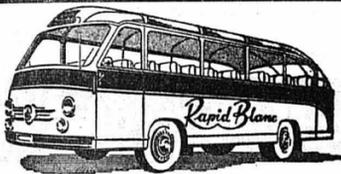
Hôtel-de-Ville 39 - Tél. 039/22 49 71

**CE SOIR**

dès 19 h. 30  
**COTELETTE GARNIE**  
Fr. 9.50 par personne

**DANSE**

avec ROLAND et son FOLKLORE



**PENTECOTE**

Dim. 18 mai Dép. 7 h. Fr. 36.-  
**TOUR DU LAC LÉMAN**  
par la Gruyère - Montreux - Evian - Genève - Cointtrin  
Lundi 19 mai Dép. 13.30 Fr. 22.-  
**COURSE D'APRÈS-MIDI**

Téléphone 22 54 01  
**GARAGE GLOHR** Léop.-Robert 11 a

**RESTAURANT DE LA PLACE**

Rue Neuve 6 - Tél. (039) 22 50 41

A l'occasion des PREMIÈRES COMMUNIONS

**le restaurant sera ouvert dimanche 18 mai**

**domino des vacances**

**Verbier 1500 - 3023 m**  
La station qui sourit au soleil  
Tél. 026/7 12 50 - 7 16 85

**Crans-Montana 1500 - 3000 m**  
« Du soleil sur un plateau »  
Crans, tél. 027/7 21 32 (41 21 32)  
Montana, tél. 027/7 30 41 (41 30 41)

**Saas-Grund 1560 m**  
Tél. 028/4 84 03

**Bettmeralp 1950 m**  
Tél. 028/5 32 91

**Riederalp 1950 m**  
Au pied du glacier d'Aletsch.  
Tél. 028/5 33 66

**St-Luc, hôtel Bella-Tola et St-Luc 1650 m**  
Ouverture été-hiver  
Tél. 027/6 84 44 (65 14 44)

**Champex-Lac 1480 m**  
Tél. 026/4 12 27

**Evolène 1380 m**  
Tél. 027/4 62 35 (83 12 35)

**Les Haudères 1450 m**  
Tél. 027/4 61 29 (83 11 29)

**Arolla 2000 m**  
Tél. 027/4 61 67 (83 11 67)

**La Sage 1700 m**  
Tél. 027/4 62 80 (83 12 80)

**Val-d'Illiez - Les Crosets 950 - 1670 m**  
Tél. 025/8 31 35

**Lötschental 1200 - 2000 m**  
Magnifiques excursions  
Tél. 028/5 83 12

**Aminona sur Sierre 1500 m**  
Appartements - hôtel  
Tél. 027/7 37 96 (41 37 96)

**St-Martin 1450 - 1650 m**  
Tél. 027/4 83 36 (81 13 36)

**Randa 1410 m**  
10 km de Zermatt, centre touristique et de promenades  
Tél. 028/7 66 77

**La Tzoumaz - Mayens-de-Riddes 1500 - 3000 m**  
Nouvelle route touristique  
Tél. 027/86 49 63

**Finhaut - Emosson 1237 - 1930 m**  
Tél. 026/4 71 80

**Ravoire 1100 m**  
Balcon sur la vallée du Rhône  
Tél. 026/2 25 47

**Sonnige Halden sur le Lötschberg 900 - 1200 m**  
Ausserberg, Eggerberg - Mund  
Tél. 028/6 23 42

Tous les sports d'été. 6500 km de sentiers balisés et nombreuses piscines chauffées. 90 téléphériques, télécabines et télésièges. Autoquai à Kandersteg-Goppenstein et Brigue-Iselle. Communications faciles par rail et par route. Chemins de fer de montagne et cars postaux pour les vallées latérales.

Safari mulet en mai, juin, septembre et octobre.  
Prospectus et renseignements par votre agence de voyages, les offices locaux de tourisme ou l'Union valaisanne du tourisme 1951 Sion Tél. 027/22 21 02. Tél. 36 164

**Bon pour une documentation touristique**

sur \_\_\_\_\_ à envoyer à l'Union Valaisanne du Tourisme, 1951 Sion.  
Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_ N°: \_\_\_\_\_  
Localité: \_\_\_\_\_

**VALAIS**

**LA VILLE DE LA JOIE DE VIVRE DES SOURCES THERMALES Baden**

Piscine thermique, casino, parc, théâtres, promenades, alentours boisés, Cité sympathique - votre centre d'achats.  
Les thermes très efficaces de Baden vous garantissent d'excellents résultats en cas de rhumatismes dégénératifs,

arthroses, spondylarthroses, discopathies, troubles posturaux, maladie de Scheuermann, rhumatisme musculaire, hernies discales, réhabilitation après accidents, paralysies, troubles circulatoires, refroidissement des voies respiratoires.  
Installations de bains et de cures privées, et en partie piscines dans les hôtels.  
Sports: équitation, natation, pêche, promenades, tennis.

Hôtel	Tél.	Lits	sans bain		avec bain	
			garni	pension complète	garni	pension complète
<b>Hôtels de bains avec cures thérapeutiques</b>						
Staadhof	22 52 51		50-70	85-95	70-100	95-160
Verehahof	22 52 51	150	40-45	55-65	55-70	80-110
Ochsen	22 52 51		35-40	50-60	60-80	70-85
Limmathof	22 60 84	75	35-45	50-70	48-80	70-100
Bären	22 51 78	80	32-46	44-58	48-70	63-87
Blume	22 55 69	50	27-32	41-44	38-43	50-60
Schweizerhof	22 72 27	60	-	37-40	-	-
Schwanen	22 64 67	55	22-27	35-40	-	-
Hirschen	22 69 66	100	-	35-39	-	-
Adler	22 57 66	70	-	35-38	-	-
<b>Hôtels avec restaurant, sans bains thermaux</b>						
Excelsior Garni	22 75 15	25	30-35	-	-	-
Du Parc	22 53 53	30	30	-	42	-
Kappelerhof	22 38 34	55	-	-	40-48	-
Post	22 30 88	50	28	-	30-45	-
Sonne	22 66 08	30	23-24	25-29	-	-
Zwysighof						
Wettingen	26 86 22	50	25-30	-	34-40	-

**COUPON LI**

C'est avec plaisir que nous pouvons vous orienter grâce à notre documentation détaillée de nos installations thérapeutiques et nos hôtels.

Nom: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_  
No postal/lieu: \_\_\_\_\_ Pays: \_\_\_\_\_

Prière de découper ce coupon et de l'envoyer à: Office du Tourisme, CH-5400 Baden/Suisse, Tél. 056 22 53 18

IMPACT-RADIO IMPACT-RADIO

Point de vue

TEMPS PRÉSENT

Pour le prix d'une tasse de thé, des compagnies anglaises installées en Orient, à Ceylan par exemple, font de belles affaires — pour le même prix, les familles des ouvriers des plantations souffrent de malnutrition, au moins. Un reportage de « Granata-TV » de Manchester, repris par la TV romande, il y a dix-huit mois, avait provoqué l'indignation partout, de fortes réactions d'Anglais. Les compagnies avaient affirmé alors vouloir remédier aux pires excès.

Le capitalisme sauvage et exploiteur du tiers monde se porte bien — merci pour lui. Alors que le prix de base passait de 17 à 20 cents l'unité, les profits de la compagnie ont doublé et le taux de mortalité infantile sur la plantation triplé en deux ans. L'équipe TV est retournée sur place — elle a dû ruser pour recueillir images et témoignages. C'est encore pire qu'hier. Les représentants des compagnies, invités à venir se prononcer sur le reportage, ont refusé cet « honneur ».

Demain, quand tant de misère et d'exploitation auront provoqué une révolte de plus, puis une révolution, un changement de système politique, alors les bonnes compagnies (nommément désignées dans le reportage) viendront pleurer sur les méchants ennemis rouges des si bons chrétiens occidentaux et si distingués Anglais. Les plus dangereux révolutionnaires, les plus efficaces sont ceux qui créent les conditions des troubles.

Otello de Carvahlo, général de son état, passe pour l'homme fort du Portugal. Etonnant Portugal — en avril 74, la dictature cinquantenaire et fasciste était vaincue... par l'armée. L'espoir démocratique et justicialiste naissait. Puis les communistes semblèrent dominer la situation et se préparer à conduire le pays vers une autre dictature. L'armée reprit le pouvoir en mains — on croit alors que la possible dictature change une fois encore de forme. Mais ce n'est pas si simple.

Etonnant général, qui porte l'uniforme relativement discrètement, parle politique en portugais et en complet-veston-cravate, de sa vie en français et en chemise à col roulé — entretiens mêlés pour les besoins de la construction du reportage. Otello, prénom lourd à porter, par un homme qui rêvait d'écrire, d'être acteur, qui maintenant souffre d'être devenu acteur sur ce qu'il nomme le « théâtre politique », avoue n'avoir plus le temps ni de voir un film ni de lire (ce que les politiciens n'avaient pas d'habitude), et domine le Portugal. Contre son gré, semble-t-il...  
 Freddy LANDRY

SAMEDI

TVR

21.30 - 22.20 Glenn Ford dans Sam Cade. Ce soir: Voleurs de chevaux.

Plus mouvementé que jamais, ce nouvel épisode de « Sam Cade » propose une enquête policière et... des scènes de rodéo ! L'affaire commence avec un drame soudain et pratiquement inexplicable : alors qu'un homme photographie innocemment des chevaux, il est abattu par un cow-boy. Gravement blessée, la victime est hospitalisée, tandis que sa fiancée, sous l'effet du choc nerveux, ne peut fournir qu'un seul détail : l'un des hommes qui gardaient le troupeau de chevaux a pris soin de détruire l'appareil photographique. Le photographe amateur a donc fixé sur la pellicule quelque chose de compromettant pour ces hommes. Mais quoi ? Commence alors une enquête, pour mettre la main sur le tireur, et pour retrouver dans le passé des mystérieux criminels des éléments permettant d'expliquer leur geste...

Sélection de Pentecôte



Samedi, à 21 h. 30, à la TV romande, « Les Voleurs de Chevaux ». (Photo TV suisse)

A 2

20.35 - 22.50 Messieurs les Jurés. L'Affaire Marquet.

A l'origine de l'affaire criminelle soumise aux jurés de l'émission d'aujourd'hui, le conflit des générations qui oppose un père et sa fille, à partir d'une divergence de vue sur le mariage. M. Marquet, 40 ans, fonctionnaire de niveau moyen, a des principes très établis. Aussi, quand sa fille, qui est mineure, lui fait savoir qu'elle veut vivre, sans l'épouser, avec un artiste peintre qu'elle aime, M. Marquet s'y oppose fermement. Mais, quand elle lui apprend qu'elle est enceinte, il ne peut supporter la nouvelle, séquestre sa fille et décide de la faire avorter, ce qu'elle refuse.

DIMANCHE

TVR

14.25 - 16.15 L'Homme de Rio. Un film de Philippe de Broca. Avec Jean-Paul Belmondo, Françoise Dorléac, Jean Servais.

Adrien Dufourquet, 2e classe à Besançon, débarque tout heureux à Paris en compagnie de son copain Lebel. Comme il a huit jours de « perm », il se précipite chez sa fiancée, Agnès Villermosa. A sa grande surprise, il y trouve un inspecteur de police. L'heure est grave : le tuteur d'Agnès, le professeur Catalan, vient de constater un vol au musée de l'Homme. Il s'agit d'une petite statuette indienne de grande valeur, qui passe pour porter la malédiction. Le père d'A-

gnès en possédait une lui-même, ainsi qu'un autre ami.

19.55 - 22.20 Les Souliers de Saint-Pierre. Un film de Michael Anderson interprété par Anthony Quinn, Laurence Olivier et Vittorio de Sica.

Ex-archevêque de Lvov, en Ukraine, Cyrille Lakota a passé vingt ans dans une mine de Sibérie. Les interrogatoires, les tortures de tous genres n'ont pu lui faire abdiquer sa foi. Le secrétaire du Parti, Piotr Ilyich Kamenev, impressionné par la personnalité du détenu, l'appelle à Moscou, et le fait libérer dans l'espoir qu'un jour, il pourra servir de lien entre l'Est et l'Ouest. Le père Télémond, théologien, anthropologue et philosophe, est envoyé par le Vatican pour ramener l'ancien détenu à Rome, où Cyrille est nommé cardinal. Entre les deux hommes se nouent des liens d'amitié, qui permettront à Cyrille d'aider le père Télémond dont les livres vont être examinés par la commission théologique...

TF 1

20.35 - 22.35 La captive aux yeux clairs. Un film d'Howard Hawks.

Un marchand canadien français a frété un navire de bois, sorte de péniche rustique, pour remonter à bras d'homme 3000 kilomètres du Missouri. Au terme de ce voyage, le plus long qu'on ait entrepris, l'aventureux marchand espère commercer avec les Indiens Pieds-Noirs que la très puissante « Compagnie de fourrures » n'est jamais parvenue

à joindre. Le rusé commerçant emporte dans ses soutes un argument plus convaincant encore que la bimbeloterie et le whisky, la fille du chef Pied-Noir, reprise aux Indiens Sioux, et dont la restitution constituera la meilleure lettre de créance ; mais il importe que le colis arrive, en parfait état, ce qui ne laisse pas de poser un problème au milieu d'une vingtaine de gaillards manquant plutôt de distraction et que le whisky surexcite.

C'est tout le thème du film, agréablement naturellement, d'autre part, de tous les incidents que le voyage peut laisser espérer : attaques diverses par des Indiens hostiles, demi-naufrages, etc.

LUNDI

TVR

22.00 - 22.30 La voix au chapitre. Chronique historique de Boris Acquadro qui interviewe Jean-Pierre Chabrol, au sujet de son dernier livre: «Le Bouc du Désert».

Boris Acquadro, qui présentera également une sélection d'ouvrages historiques, recevra ce soir à « La voix au chapitre » l'une des personnalités les plus attachantes des lettres françaises, l'écrivain Jean-Pierre Chabrol.

Cévenol de naissance, Chabrol avait choisi, avec « Les Fous de Dieu », de retracer l'histoire des Camisards dont la lutte s'était précisément déroulée dans les Cévennes. « Le Canon Fraternité » était consacré à la Commune. Avec « Le Bouc du Désert », Jean-Pierre Cha-

broil se penche maintenant sur les protestants du temps de la Saint-Barthélémy et sur les débuts de Henri de Navarre. Epoque terrible, pleine de cruauté et d'amour et qui a déjà tenté maints écrivains. Comme tous les romans, celui-ci a son héros : Agrippa d'Aubigné, homme de foi, poète massacreur, un personnage plein de truculence que Chabrol dépeint un peu comme la mauvaise conscience du roi Henri.

TF 1

20.35 - 22.05 Le Zinzin d'Hollywood. (Version originale). Un film de Jerry Lewis.

A Hollywood, le Conseil d'Administration de la « Paramutual », sur proposition de son président Tom Paramutual, décide de trouver un homme neuf, inconnu de tous, pour enquêter sur ce qui ne va pas dans les différents services de la firme. Tom décide que ce sera un colleur d'affiches, Morty S. Tashman. Farfelu et simple d'esprit, Morty, afin de pouvoir pénétrer partout, est nommé garçon de courses. Toutes ses apparitions ou interventions sèment le désordre, le chaos là où il est envoyé, malgré son désir de bien faire et sa totale bonne volonté. A la suite d'une réception en l'honneur d'une artiste renommée qui a été filmée transformée en désastre par l'intervention de Morty, un des dirigeants découvre en lui un génial comédien. C'est pour Morty, le début d'une carrière qu'il n'eût jamais imaginée.

A 2

21.35 - 22.35 Les grands détectives: «Nick Carter».

C'est dans l'Amérique des années 1900 que se situe « Mission secrète ». Nick Carter, c'est le roi des détectives américains. Il a reçu un appel de l'un de ses amis. Un savant qui travaille à la campagne. En s'y rendant avec Patsy, il est victime d'un attentat. Un mystérieux personnage, drapé de noir, les laisse pour morts... Pourtant Nick Carter arrive à destination. Mais son ami est mort. Assassiné. Il promet de le venger. Le Président des Etats-Unis fait rechercher Carter. La nation est menacée : tous les lauréats des grandes écoles et d'illustres savants meurent accidentellement, ou disparaissent mystérieusement. Les détectives officiels qui s'occupent des enquêtes se suicident... Carter est alors chargé de l'affaire par le Président lui-même.

Après diverses aventures, le détective découvre que l'homme responsable des meurtres et des enlèvements est un étrange personnage à personnalité multiple.

Ce personnage troublant est Greed, le directeur d'une entreprise industrielle et d'un centre d'études où il trafique des brevets.

IMPACT-RADIO

IMPACT-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.30 Edition principale. 13.00 Demain dimanche. 14.05 Disc-informations. 14.35 Présence du Groupe instrumental romand. 15.05 Week-end show. 16.30 L'heure musicale : Trio di Milano. 18.00 Le journal du soir. 18.20 Edition régionale. 18.40 Informations sportives. 19.00 Edition nationale et internationale. 19.30 Les mordus de l'accordéon. 20.05 La grande affiche. 22.05 Entrez dans la danse. 23.05 Disc-o-matic. 24.00 Dancing non-stop. 1.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

14.00 Informations. 14.05 Contrastes. 15.30 env. Musique pour le théâtre. 16.00 Théâtre : Le Cid, tragédie. 18.00 Informations. 18.05 Rhythm'n pop. 18.30 Swing sérénade. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Correo español. 20.00 Informations. 20.05 Lever de rideau. 20.30 Le Studio d'art et d'essais radiophoniques. A. Théâtre : La Promenade de la Pentecôte. B. Musique et langage. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 14.30, 16.30, 18.30, 20.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Ou bien quoi. 14.05 Chant choral. 14.30 Musique champêtre. 15.00 Vitrine 75. 15.30 Jazz. 16.05 Magazine musical. 18.20 Revue du sport. 19.00 Actualités. 19.50 Cloches. 20.05 4e Rencontre des pays alpins : musique et dialectes. 22.15 Swing et pop. 23.05 Beat Brechbuhl présentant ses disques préférés. 24.00-1.00 Bal de minuit.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 14.30, 16.30, 18.30, 22.15. — 12.15 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.00 Musique légère. 13.15 Feuilleton. 13.10 Elixir musical. 15.00 Pour le plaisir. 17.30 Pour les travailleurs italiens. 18.00 Voix des Grisons italiens. 18.35 Disques. 18.45 Chronique régionale. 19.00 Disques. 19.15 Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Le documentaire. 20.30 Chasse au disque. 21.00 Reportage sportif. 22.20 Danses de Polowetz, Borodine ; Tableaux d'une Exposition, Moussorgsky. 23.00 Jazz. 23.15 Actualités. 23.35-24.00 Musique douce.

DIMANCHE

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 7.00 à 23.00, puis à 23.55. — 7.05 Sonne les matines. 8.05 Réveries aux quatre vents. 11.05 Toutes latitudes. 12.00 Le jour. de midi. 12.10 Les pages vertes. 12.30 Edition principale. 12.40 env. L'homme de la semaine. 13.00 Balade pour un fantôme. 14.05 Musiques du monde. 14.35 Le chef vous propose... 15.05 Auditeurs à vos marques ! 18.00 Le journal du soir. 18.20 Edition régionale. 18.40 Informations sportives. 19.00 Edition nationale et internationale. 19.30 env. Spécial soir. 20.05 Restons Vaudois. 20.20 Allô Colette. 22.05 Dimanche la vie. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

8.00 Informations. 8.10 Avec Jean-Sébastien... 8.45 Messe. 10.00 Culte protestant. 11.00 Concert-promenade. Valses, polkas & Cie. 11.30 Grands solistes de l'OSR. 12.00 Midi-musique. 14.00 Informations. 14.05 La Reine Margot (5). 15.00 Musique de toutes les couleurs. Vient de paraître. 15.45 Da Capo. 16.00 Laquelle préférez-vous ? 16.30 La joie de jouer et de chanter. 17.00 Jeunes artistes. 17.30 A la gloire de l'orgue. 18.00 Informations. 18.05 Jazz pour tous. 19.00 Compositeurs suisses. 20.00 Informations. 20.05 J'ai épousé une Ombre (3). 20.30 A l'Opéra. Concours lyrique d'Ami Châtelain. 20.45 La Veuve joyeuse, opérette en trois actes. Avec à 22 h. 40 env. : Informations. 23.55 Informations. 24.00 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 7.00, 8.00, 10.00, 12.30, 16.00, 18.00, 19.00, 20.00, 22.00, 23.00. — 7.05 Musique légère. 10.05 4 Musées régionaux. 11.00 Le pavillon de musique. 12.15 Félicitations. 12.45 Rodelinde, ouv. Haendel ; Air de l'Enlèvement au Sérail, Mozart ; Rondo pour piano et orch., Beethoven ; Chœur du Franc-Tireur, Weber ; Bachanale, Griffes ; 2 Lieder, R. Strauss ; Scènes d'Enfants, Schumann ; Scherzo fantastique, Suk ; Villanelle pour cor

et piano, Dukas ; Les Préludes, Liszt. 14.00 De la muse au musical. 15.00 Musique divertissante. 16.05 Théâtre. 16.40 Chansons de 10 pays. 19.10 Charme de l'opérette. 20.05 L'incapacité de dialoguer dans la politique. 21.00 Musiquelégère. 22.05-24.00 Musique dans la nuit.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 7.30, 8.30, 10.00, 14.30, 18.30, 22.15. — 7.00 Musique variée. 7.45 Agenda du jour. 8.00 Sport. 8.35 Magazine agricole. 9.00 Musique champêtre. 9.10 Méditation protestante. 9.30 Musique pour orgue. 10.05 Deux notes. 10.15 Messe. 11.30 Fanfare. 12.00 Chansons. 12.30 Actualités. Sports. 13.00 Les nouveaux ensembles. 13.15 Minestrone à la tessinoise. 13.45 La demi-heure des consommateurs. 14.15 Chansons françaises. 14.35 Le disque de l'auditeur. 15.15 Sport et musique. 17.15 Chansons du passé. 17.30 Le dimanche populaire. 18.15 Disques. 18.35 La journée sportive. 19.00 Disques. 19.15 Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Sciences humaines. 20.30 Théâtre. 21.45 Airs de danse. 22.20 Studio pop. 23.15 Actualités. Résultats sportifs. 23.45-24.00 Nocturne musical.

LUNDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00, puis à 23.55. — 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.25, 7.25 Information routière. 8.30 La puce à l'oreille. 12.00 Le journal de midi. 12.15 Les uns, les autres. 12.30 Edition principale. 13.00 Le rendez-vous de l'humour et de l'humeur. 13.10 env. Magazine d'actualité. 14.05 Des ronds dans l'eau. 16.15 La Reine Margot (25), feuilleton. 17.05 En questions. 18.00 Le journal du soir. 18.20 Edition régionale. 18.40 Informations sportives. 19.00 Edition nationale et internationale. 19.30 env. Spécial soir. 20.05 Concours de pièces policières. 21.05 Par ici ou par là ? 22.05 Baisse un peu l'abat-jour. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 A votre service. 10.00 Keep up your

SUISSE ALÉMANIQUE

English. 10.15 Tribune de l'actuel. 10.45 Entretiens avec Jacqueline Zurbrugg (6). 11.00 Suisse-musique. 12.00 Midi-musique. 14.00 Informations. 14.05 Réalités. 16.00 A vues humaines. 16.30 Suisse-musique. 17.30 Redilemele. 18.00 Informations. 18.05 Rhythm'n pop. 18.30 Aspects du jazz. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads, informations en romanche. 19.40 Sciences et techniques. 20.00 Informations. 20.05 Les héros de la Résistance (20). 20.30 L'oreille du monde : 1. La musique au rendez-vous de... 2. Le sacré dans le monde moderne. 22.30 Entre-lignes. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00. — 6.05 Espresso. 9.05 Musique populaire. 10.00 Entracte. 11.05 Chansons populaires. 11.35 Fanfare. 12.00 La semaine à la radio. 12.15 Félicitations. 12.40 La Muette de Portici, ouv., Auber ; Concerto pour violoncelle et orch., Lalo ; Le Printemps, Debussy ; Air pour baryton, chœur et orch., Grieg ; Le Printemps, pour contralto et orch., id. ; Capriccio espagnol, Rimsky-Korsakov. 14.05 Magazine féminin. 15.00 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 16.05 Musique divertissante. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique divertissante. 20.05 Le Marchand d'Oiseaux, opérette de Zeller. 22.05 Musique légère. 23.05-24.00 Poésie et chansons.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 7.30, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 18.30, 22.15. — 7.00 Musique. 7.45 Agenda du jour. 8.00 Sport. 8.45 Valse, Jos. Strauss : il était une fois, Popper. 9.00 Radio-matin. 12.00 Méditation. 12.15 Musique. 12.30 Actualités. 13.15 Feuilleton. 13.30 Elixir musical. 15.00 Pour le plaisir. 18.00 Carnet de notes. 18.35 Disques. 18.45 Chronique régionale. 19.00 Disques. 19.15 Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Problèmes du travail. 20.30 Chœur et orch. 21.45 Troisième page. 22.20 Suite No 1, Bach. 22.50 Jazz. 23.15 Actualités. 23.35-24.00 Nocturne musical.

MARDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00, puis à 23.55. — 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.25, 7.25 Information routière. 7.30 env. Billet d'actualité. 8.05 env. Revue de la presse romande. 8.30 La puce à l'oreille. 12.00 Le journal de midi.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 A votre service. 10.00 Idées en cours. 10.15 Radioscolaire. 10.45 Etretiens avec Jacqueline Zurbrugg (7). 11.00 Suisse-musique. 12.00 Midi-musique.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.05 Espresso. 9.05 De mélodie en mélodie. 10.00 Le pays et les gens. 11.05 Fanfare. 11.30 Sons populaires. 12.00 La chronique verte.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 6.30, 7.30, 8.30, 10.30. — 6.00 Musique variée. 6.45 La pensée du jour. 7.00 Sport. 7.45 Agenda du jour. 8.00 Revue de presse. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée.

HIT PARADE

Résultat de l'enquête no 19 de la Radio romande :

1. Tu t'en vas (Alain Barrière).
2. Mon cœur est malade (Dave).
3. Le chasseur (Michel Delpech).
4. Ding a dong (Teach in).
5. Le sud (Nino Ferrer).
6. From souvenirs to souvenirs (Demis Roussos).
7. Mikado (Simone Drexel).
8. I can do it (The Rubettes).
9. C'est le cœur (Sheila).
10. Era (Wess et Dori Ghezzi).
11. Let me be the one (The Shadows).
12. Hop là dites-moi (C. Jérôme).
13. La bonne du curé (Annie Cordy).
14. Si tu voulais (Christian Vidal).
15. La découverte (Daniel Guichard).
16. Manuela (Julio Iglesias).
17. Mal tu me fais mal (Frédéric François).
18. Champagne (Hervé Vilard).
19. I can help (Billy Swan).
20. You're the first (Barry White).

IMPAR-TV

IMPAR-TV

**SAMEDI****SUISSE ROMANDE**

(La plupart des émissions sont en couleurs)

- 13.30 Tele-revista
- 13.45 Un'ora per voi
- 14.55 TV-Contacts
- 17.00 TV-Jeunesse
- 18.25 Présentation des programmes  
Deux minutes...
- 18.30 Téléjournal
- 18.35 Rendez-vous
- 19.05 Affaires publiques
- 19.40 Téléjournal
- 19.55 Loterie suisse à numéros
- 20.05 A vos lettres
- 20.30 Escalade à Carouge (GE)
- 21.30 Glenn Ford dans Sam Cade  
Ce soir : Voleurs de Chevaux.
- 22.20 Le cercle magique  
Un divertissement.
- 22.55 Résultats sportifs
- 23.05 Téléjournal

**FRANCE 1 (TF 1)**

(Emissions uniquement en noir et blanc)

- 9.50 Télévision scolaire
- 11.55 Le monde de l'accordéon
- 12.25 Midi première
- 12.55 Samedi est à vous
- 12.57 IT1 journal
- 13.33 Magazines artistiques régionaux
- 14.05 La France défigurée
- 14.35 Samedi est à vous
- 18.40 Pierrot
- 18.50 Magazine auto moto 1
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 La vie des animaux
- 20.00 IT1 journal
- 20.35 Numéro Un
- 21.35 Maîtres et Valets
- 22.25 A bout portant
- 23.10 IT1 journal

**FRANCE 2 (A 2)**

(La plupart des émissions sont en couleurs)

- 12.30 Cyclisme
- 13.35 Magazine régional
- 14.05 Un jour futur  
14.05 Présentation de l'après-midi. 14.10 Message pour l'an 2000. 14.20 Bandes dessinées et cinéma d'animation. 14.30 Flash d'informations. 14.35 Chanson : Invité surprise. 14.50 Vrai ou faux ? 15.20 Yves Simon. 15.40 Prenez la route. 16.10 Juke box. 16.55 Journal des jeunes. 17.20 Jean Arp ou le nageur énigmatique.
- 18.15 Peplum
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.44 Une Suédoise à Paris (11)
- 20.00 Journal de l'A2
- 20.35 Messieurs les jurés : L'Affaire Marquet  
avec : André Reybaz, Jacques Berthier, Jacques Hilling.
- 22.00 Pièces à conviction
- 23.00 Journal de l'A2

**FRANCE 3 (FR 3)**

- 18.55 FR3 actualité
- 19.00 Tommy
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Un homme, un événement
- 19.55 FR3 actualité
- 20.00 Le Festival de Cannes 1975
- 20.30 Passion et Mort de Michel Servet  
de Georges Haldas et Claude Goretta.
- 21.55 FR3 actualité

**SUISSE****ALÉMANIQUE**

- 8.45 Cours de formation pour adultes
- 16.00 Pop scène
- 16.45 TV-Junior
- 17.30 Wickie
- 18.00 Magazine féminin
- 18.40 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 Un Crapaud dans la Soupe
- 19.25 L'ami des animaux
- 19.40 Message dominical
- 19.45 Les programmes
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 La bonne génération
- 21.45 Sing Sala Bim
- 22.20 Téléjournal
- 22.35 Bulletin sportif

**SUISSE****ITALIENNE**

- 13.00 Devenir
- 13.30 Tele-Revista
- Un'ora per voi
- 14.55 Kaléidos-pop
- 15.55 De nouveaux horizons pour l'Euratome
- 16.20 Entretien avec le conseiller Willy Ritschard
- 16.45 Le bel âge
- 17.10 Heure J
- 18.00 Music Boggs
- 18.25 Jonny Quest
- 18.55 Sept jours
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Tirage de la loterie suisse à numéros
- 19.50 L'Evangile de demain
- 20.05 Dessins animés
- 20.45 Téléjournal
- 21.00 Le Diable en Collants roses
- 22.35 Samedi-sports
- 23.50 Téléjournal

**ALLEMAGNE 1**

- 15.00 Les programmes du week-end
- 15.10 Téléjournal
- 15.15 Pour les enfants
- 15.45 Téléports
- 17.45 Téléjournal
- 17.50 Eglise et société
- 18.20 Téléports  
Tennis : Coupe Davis Allemagne - Suède.
- 18.30 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 La bonne génération  
Jeu animé par Rudi Carrell.
- 21.45 Tirage du loto
- 21.50 Téléjournal
- 22.05 Le Curé Détective
- 23.40 Téléjournal

**ALLEMAGNE 2**

- 13.00 Les programmes de la semaine
- 13.30 Jugoslavijo, dobar dan
- 14.15 Aqui Espana  
Pour les Espagnols en Allemagne.
- 14.58 Téléjournal
- 15.00 Lassie  
Série pour les jeunes.
- 15.20 Petits Vauriens
- 15.35 Dusty au Far West
- 16.00 Pour les jeunes et les moins jeunes
- 17.00 Téléjournal
- 17.05 Miroir du pays
- 18.00 Daktari
- 19.00 Téléjournal
- 19.30 Hit-parade
- 20.15 La Dubarry
- 21.45 Téléjournal
- 21.50 Téléports
- 23.05 Les Amants du Capricorne.
- 0.55 Téléjournal

**DIMANCHE****SUISSE ROMANDE**

(La plupart des émissions sont en couleurs)

- 10.00 Culte
- 11.00 Messe
- 12.00 Téléjournal
- 12.05 Tél-hebdo
- 12.30 Le francophonisme
- 12.55 Horizons
- 13.15 Concert
- 14.25 L'Homme de Rio  
Un film de Philippe de Broca.
- 16.15 Bon dimanche, Monsieur X
- 17.15 TV-Jeunesse
- 17.40 L'aventure de la prière  
Présence catholique.
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Fête des fleurs de Locarno
- 18.55 Une Aventure de la Panthère rose
- 19.10 Les maisons de Colette
- 19.40 Téléjournal
- 19.55 Les Souliers de Saint Pierre  
Un film de Michael Anderson.
- 22.20 Vespérales
- 22.30 Téléjournal

**FRANCE 1 (TF 1)**

(Emissions uniquement en noir et blanc)

- 9.30 A Bible ouverte
- 9.30 Orthodoxie
- 10.00 Présence protestante
- 10.55 Le jour du Seigneur
- 11.00 Messe
- 12.00 La séquence du spectateur
- 12.30 IT1 magazine
- 13.00 IT1 journal
- 13.20 Le petit rapporteur
- 14.05 Les rendez-vous du dimanche
- 18.12 Le Grand Saut périlleux
- 19.15 Réponse à tout
- 19.33 Droit au but
- 20.00 IT1 journal
- 20.35 La Captive aux Yeux clairs  
Un film d'Howard Hawks.
- 22.35 Pentecôte 75
- 23.35 IT1 journal

**FRANCE 2 (A 2)**

(La plupart des émissions sont en couleurs)

- 9.30 RTS
- 12.45 Dimanche illustré
- 14.55 Rugby  
Finale du championnat de France.
- 16.30 Le Bouffon du Roi  
avec : Danny Kaye, Glynis Johns.
- 18.07 La Panthère rose
- 18.15 Le monde vivant
- 18.45 Sports sur l'A2
- 19.30 Système 2
- 20.00 Journal de l'A2
- 20.25 Système 2
- 21.30 François Gaillard ou la Vie des autres  
5. Julien, d'Henry Granges et André Maheux.
- 22.35 Journal de l'A2

**FRANCE 3 (FR 3)**

- 18.55 FR3 actualité
- 19.05 Les Cousins de la « Constance » (2)
- 20.05 FR3 actualité
- 20.10 Héros en série
- 21.00 FR3 actualité

**SUISSE****ALÉMANIQUE**

- 10.00 Messe
- 11.00 Culte
- 12.30 Tele-Revista
- 12.45 Un'ora per voi
- 14.00 Téléjournal
- 14.05 Panorama
- 14.30 Deux Petits Vagabonds
- 15.15 Friedemann Bach
- 16.50 Court métrage
- 17.00 Maya
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 Résultats sportifs
- 18.00 Faits et opinions
- 18.50 Fin de journée
- 19.00 Zinah
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Peau de Castor
- 22.00 Gheorghe Zamfir
- 22.25 Téléjournal

**SUISSE****ITALIENNE**

- 10.00 Culte
- 11.00 Messe
- 13.30 Téléjournal
- 13.35 Télérama
- 14.00 Un'ora per voi
- 15.15 Festival international de musique militaire 1974
- 16.20 Miniatures asiatiques
- 16.45 Cortège de la Fête des fleurs
- 17.45 Téléjournal
- 17.50 Sports-dimanche
- 17.55 Centre médical
- 18.45 Plaisirs de la musique
- 19.30 Téléjournal
- 19.40 La Parole du Seigneur
- 19.50 Magazine féminin
- 20.15 Le monde où nous vivons
- 20.45 Téléjournal
- 21.00 Bronte : Chronique d'un Massacre
- 22.45 Sports-dimanche
- 23.50 Téléjournal

**ALLEMAGNE 1**

- 10.00 Service religieux transmis de Regensburg
- 11.00 Culte de Pentecôte
- 12.00 Les programmes de la semaine
- 12.15 Téléjournal
- 12.45 Magazine régional
- 14.15 Le Cheval d'Ebène
- 14.40 L'Eternel Chant de la Forêt
- 16.15 Jeux sans frontières
- 17.30 L'art et le mécénat
- 18.15 Histoire des Etats-Unis
- 19.05 Téléports
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Le secret des mers  
L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau.
- 21.05 La Nouvelle Voiture
- 22.15 Dresde insolite
- 22.45 Téléjournal

**ALLEMAGNE 2**

- 10.00 Les programmes de la semaine
- 10.30 Pentecôte au Brésil  
Film de F. Puhl.
- 11.05 La Création  
Oratorio de Haydn.
- 12.50 Actualités scientifiques
- 13.00 Téléjournal
- 13.05 Plaque tournante
- 13.45 Pour les petits
- 14.15 Le Robinson suisse
- 14.40 L'école des parents
- 15.10 Téléjournal
- 15.20 Souvenirs d'Enfance
- 16.00 Ivanhoé
- 17.40 Téléports
- 19.00 Téléjournal
- 19.15 Méditation
- 19.30 Australie insolite
- 20.15 Annelise Rothenberger présente
- 21.45 L'Affaire Thomas Crown
- 23.20 Téléjournal

**LUNDI****SUISSE ROMANDE**

(La plupart des émissions sont en couleurs)

- 14.30 Hippisme
- 16.15 Football  
Finale du Tournoi junior UEFA.
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 TV-Jeunesse
- 18.25 Objectivement votre  
6 de conduite ?
- 18.50 Les Poucetofs
- 18.55 Des Lauriers pour Lila
- 19.15 Galeries imaginaires
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 Hors série
- 20.45 Les Frontières de la Vie  
Un film de Melville Shane.
- 22.00 La voix au chapitre
- 22.30 Tour d'Italie  
3e étape : Ancona - Prati di Tivo.
- 22.45 Téléjournal

**FRANCE 1 (TF 1)**

(Emissions uniquement en noir et blanc)

- 12.30 Midi première
- 12.57 IT1 journal
- 13.30 Les animaux du monde
- 14.10 Les Eclaireurs du Ciel  
1. Feu à Bord. Série. Avec : Robert Urquhart, Jack Watling.
- 15.00 Athlétisme  
Championnat de France scolaire et universitaire à Charletty.
- 17.00 Un Souper chez Lauzun  
d'André Jossset.
- 18.25 Concert  
Orchestre national de France.
- 19.10 Filopat et Patafil
- 19.20 L'île aux enfants
- 19.40 Une minute pour les femmes
- 19.47 Christine (6)
- 20.00 IT1 journal
- 20.35 Le Zinzin d'Hollywood  
(Version originale.) Un film de Jerry Lewis. Avec : Jerry Lewis, Brian Donbevy.
- 22.05 Entretien pour rire
- 22.55 IT1 journal

**FRANCE 2 (A 2)**

(La plupart des émissions sont en couleurs)

- 14.30 Flash journal - Aujourd'hui madame
- 15.30 Opération Vol  
Le Grand Tourbillon. Avec : Robert Wagner.
- 16.10 Yachting  
Semaine internationale de la Rochelle.
- Rugby  
Jeu à XIII, finale de la Coupe de France.
- Trampoline
- 16.50 La Deuxième Mission de Michel Strogoff  
avec : Curd Jurgens, Capucine, Pierre Massimi.
- 18.45 Le palmarès des enfants
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Notre monde, cet inconnu
- 19.44 Un Suédoise à Paris (12)
- 20.00 Journal de l'A2
- 20.35 Portrait de l'univers
- 21.35 Les grands détectives  
5. Nick Carter : Mission secrète. Série.
- 22.35 Journal de l'A2

**FRANCE 3 (FR 3)**

- 18.55 FR3 actualité
- 19.00 Flash
- 19.20 Courts métrages
- 19.40 Tribune libre
- 19.55 FR3 actualité
- 20.00 Un an de réformes
- 20.30 Triple Cross  
Un film de Terence Young. Avec : Christopher Plumer, Romy Schneider.
- 22.45 FR3 actualité

**SUISSE****ALÉMANIQUE**

- 11.00 Cours de formation pour adultes
- 13.45 Fête des fleurs de Locarno  
Retransmission du corso fleuri.
- 14.30 Hippisme
- 17.00 Lassie  
Série pour les jeunes.
- 17.30 L'heure des enfants
- 18.10 Cours de formation pour adultes
- 18.40 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 Téléports
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Qui suis-je ?
- 21.15 Pal Joey
- 23.00 Téléjournal

**SUISSE****ITALIENNE**

- 14.30 Hippisme  
En direct de Frauenfeld.
- 16.15 Football  
pour vous
- 18.00 Pour les enfants
- 18.55 Amateurs du frisson
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Objectif sport
- 20.15 Moi et mes Trois Fils
- 20.45 Téléjournal
- 21.00 Encyclopédie TV  
Héritage européen.
- 21.50 Sept roses et l'amour
- 22.20 Compositeurs suisses
- 22.40 Cyclisme
- 23.10 Téléjournal

**ALLEMAGNE 1**

- 11.00 Le conseiller de l'ARD
- 12.00 Tribune internationale des journalistes
- 12.45 Maître Anecker
- 14.15 Pour les petits
- 14.45 Pour les jeunes
- 15.20 L'Héritage de Björndal
- 16.50 Les amateurs
- 17.35 Visite au Jardin zoologique de Hagenbeck
- 18.05 1945, c'était hier
- 18.50 Téléports
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 L'Homme des Vallées perdues
- 22.10 Revue Udo Lindenberg
- 22.55 Téléjournal

**ALLEMAGNE 2**

- 12.00 Spectacle de ballet
- 13.00 Animaux de la taïga
- 14.05 Dessin animé
- 14.10 Souvenirs d'Enfance
- 14.40 Téléjournal
- 14.45 Vu et entendu pour vous
- 15.20 Horizons sans frontières
- 17.30 Téléports
- 19.00 Téléjournal
- 19.10 Ici Bonn
- 19.30 La Peau du Castor
- 21.15 Téléjournal
- 21.30 Weimar, hier et aujourd'hui
- 22.15 François Villon présenté par Martin Held
- 22.45 Téléjournal

# Ligue Vie et Santé

Dans le cadre de ses activités, la Ligue Vie et Santé reçoit Monsieur Philippe Augendre, conférencier, directeur de la Ligue Vie et Santé et rédacteur en chef de la revue Vie et Santé, qui donnera une conférence sur

## les lois profondes d'une santé totale

Jeudi 22 mai à 20 h. 30, à la Maison du Peuple

Entrée libre

À LOUER ou À VENDRE

### ANCIENNE FERME

à La Sagne. Tél. (038) 63 28 14.

ADRESSEZ-VOUS  
À L'ARTISAN :

### BIJOUTERIE HENRI BAILLOD

DANIEL-JEANRICHARD 44

1er ÉTAGE

LA CHAUX-DE-FONDS

### Voyage à Bali

Thaïlande - Malaisie - Singapour  
Java

— Du 22 juillet au 12 août 1975 —

Une randonnée unique à frais partagés. Encore quelques places.

Renseignements auprès du pasteur Porret, tél. (039) 23 48 01.

« L'occasion à enlever »

### FIAT coupé X 1,9

modèle 1974, 25 000 km., splendide occasion, avec garantie (moteur central)



**Garage  
des 3 Rois**

J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 26 81 81  
Neuchâtel  
Tél. 038 25 83 01  
Le Locle  
Tél. 039 31 24 31

A louer pour tout de suite ou date à convenir, à la rue de l'Arc-en-Ciel 7, à La Chaux-de-Fonds

### appartement de 2 pièces

Prix de location mensuelle : Fr. 350.—, charges comprises. Pour visiter : M. Digier, concierge, tél. (039) 26 87 95.



**TRANSPLAN AG**  
Länggassstrasse 54, 3000 Bern 9  
Telefon 031 23 57 65

Pour une formation rapide, pour des leçons vivantes de conduite et de théorie

### Auto - Ecole A. Niestlé

Leçons de théorie : mardi et jeudi de 20 h. à 22 h.

Léopold-Robert 6 - Tél. (039) 23 45 41

Privé : Tél. (039) 23 90 42

Français - Allemand - Italien

## OFFRES D'EMPLOIS

L'ENTREPRISE W. W. FISCHER

désire engager tout de suite ou pour date à convenir

### un MÉCANICIEN-RÉGLEUR expérimenté

ayant une longue pratique du réglage sur Tours Schäublin SV 70/102; Tours Hydrauliques HP 102; Fraiseuses et Perceuses diverses adaptées à notre production.

Cet employé est appelé à faire partie de notre équipe de régleurs en fonction, dans notre usine à Apples.

Seules, les offres de candidats pouvant justifier d'une grande expérience dans le réglage, seront prises en considération.

Offres ou téléphones sont à adresser à :  
W. W. FISCHER, ing. 1143 Apples, tél. (021) 77 37 11.

ENTREPRISE DU VALLON DE SAINT-IMIER

cherche

### carreleurs

suisses ou permis C

à la tâche ou continue

— consciencieux

— capables de travailler seuls pour travaux au mètre.

Offres écrites à : L. Maggioli, 2608 Courtelary.

Avec les compliments de



Plâtrerie-peinture

Bois-Noir 38

2300 La Chaux-de-Fonds

qui vous prie de prendre note de son nouveau No de téléphone

**(039) 26 59 44**

Se recommande pour tous travaux.

Devis sans engagement

## VACANCES - VOYAGES - GASTRONOMIE - SPECTACLES



La nouvelle Direction de Tête-de-Ran vous propose pour

### Pentecôte

MENU à Fr. 18.50

- \* LE PATÉ EN CROUTE DU CHEF GARNI
- \* OXTAIL CLAIR
- \* ENTRECOTE DOUBLE HELDER
- \* TRIANON DE LÉGUMES
- \* POMMES PARISIENNE
- \* LE SORBET TROIKA ET SES FRIANDISES

### Lundi de Pentecôte

MENU à Fr. 18.50

- \* FILET DE PALÉE, SAUCE NEUCHATELOISE
- \* CONSOMMÉ GERMINE
- \* CARRÉ D'AGNEAU A LA PROVENÇALE
- \* TOMATES ET LAITUES BRAISÉES
- \* POMMES BOULANGÈRES
- \* COUPE AUX FRAISES FRAICHES

Prière de réserver votre table  
Tél. (038) 53 33 23

### EN MESURE À TROIS TEMPS À TRAVERS L'AUTRICHE

Dans le CarMarti la cordialité viennoise règne avant que nous soyons à Grinzing !

#### Vienne et toute l'Autriche

Voyage divertissant à travers les neuf provinces autrichiennes. A Vienne, nous descendons à l'hôtel de 1ère classe "Kummer". Autocar climatisé et équipé de WC. Un voyage rempli d'événements extraordinaires. 8 jours Prix forfaitaire dès Fr. 890.-

#### MUNICH-VIENNE-TYROL

(pour ceux qui disposent d'un peu moins de temps). Autocar climatisé et équipé de toilettes de bord. 6 jours Prix forfaitaire dès Fr. 680.-

#### SAIZKAMMERGUT

4 jours Prix forfaitaire Fr. 490.-

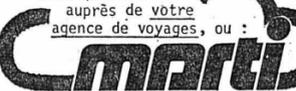
#### TYROL-ZILLERTAL

3 jours Prix forfaitaire Fr. 325.-

#### DOLOMITES-GROSSGLOCKNER

5 jours Prix forfaitaire Fr. 565.-

Renseignements, inscriptions, programmes, après de votre agence de voyages, ou



Avenue Léopold-Robert 84  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 27 03

Pas de publicité = pas de clientèle

À LOUER pour le 1er août 1975

### APPARTEMENT

8e étage, de 3 1/2 pièces, tout confort, Coditel. Quartier Crétets.

Tél. (039) 26 71 31.

### VACANCES EN ITALIE

47037 BELLARIVA DE RIMINI (Adria) Viale Firanze 12 - Tél. 0039541/84054.

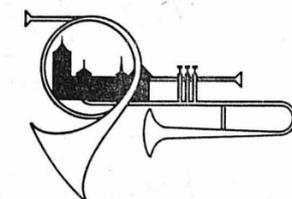
HÔTEL BRIG. — Maison soignée de famille, Géré prof. Chambres avec douche privée, toilette et balcon. Pension comp.l. tout compris : mai, juin et du 23 août au 30 sept. L. 4500; juillet L. 5.500; du 1er au 22 août L. 6.500.

TORREPEDRERA DI RIMINI (Adriatique) H. TRENTO, Via Tolmetta 6, tél. 720 174. 10 m, plage, tranquille, confort, toutes chambres douche, WC, juin-sept. L. 4500; 1-15.7. L. 5500; 15.7.-24.8. L. 6000 tout compris même IVA. Direction propriétaire : PESARESI.

### Adria / CATTOLICA HÔTEL ESPERIA

A 50 m. de la mer, cuisine soignée, chambres avec d., WC, balcon, garage. Mai, juin, septembre Lire 4700. Juillet et août Lire 5900. Tout compris. Prosp. et inscr.: Luciano Bizzotto, 6965 Cadro/TI. Tél. 091 91 10 67 après 19 h.

IGEA MARINA (Adriatique/Italie) PENSION CARAVELLA. Tél. 630035 - Via Catullo 12, à 80 m. de la mer, Tranquille. Centré. Confortable. Bar. Cuisine soignée. Parking. Prix avantageux. Réservez tout de suite.



**FÊTE  
CANTONALE DES  
MUSIQUES  
FRIBOURGEOISES  
ROMONT  
23-25 MAI 1975**



Lundi 19 mai 1975,  
le restaurant sera OUVERT  
toute la journée

### À LOUER rue de l'Industrie 5 APPARTEMENT

meublé, de 2 pièces, cuisine. Loyer Fr. 120.—. — S'adresser : M. Russo, Hironnelles 6, tél. (039) 23 44 45 dès 12 heures.

### A vendre FORD TAUNUS 17 M

2000 S - 54.000 km, expertisée. Bien entretenue, belle occasion.

Tél. (038) 33 27 51, Neuchâtel.

### MONSIEUR

31 ans, cherche en vue de mariage, dame de préférence ouvrière entre 28 et 35 ans.

Ecrire sous chiffre 87-75.048, Annonces Suisses SA « ASSA », 2001 Neuchâtel.

### CHAMBRE ET PENSION

sont demandées par dame, soixantaine. Centre ville.

Tél. (039) 23 43 54, heures repas.

### S. O. S.

ALCOOLISME  
Tél. 23 39 22  
ou 23 51 35  
Croix-Bleue  
La Chaux-de-Fonds

Votre journal: L'Impartial

Chaque automobiliste en voudrait pour son argent. Et encore, ce qui se fait de mieux. L'objectif et la force de Toyota - l'un des plus grands constructeurs du monde - sont précisément de satisfaire tous les souhaits et d'en avoir pour toutes les bourses.

# POUR LA FAMILLE: SECURITE A TOUT PRIX.

Réunir un maximum de sécurité, tant active que passive, dans toutes ses voitures familiales, quelle qu'en soit la taille ou le prix, cet impératif, Toyota le satisfait naturellement. Mais Toyota attache tout autant d'importance à la fiabilité, à la robustesse, à l'endurance, à la finition, à l'équipement, à la contre-valeur, à l'économie, au service d'entretien qualifié et à la disponibilité permanente de toutes les pièces de rechange. Résultat: Toyota propose des voitures exceptionnelles, comme seule peut en construire une entreprise riche d'une expérience

de plus de 15 millions de véhicules produits.

### C'est économique, c'est Toyota:

La conception Toyota est éprouvée de longue date. Aussi toute Toyota est-elle foncièrement solide et à l'abri des pannes. (Interrogez donc n'importe quel conducteur de Toyota à ce sujet!) De plus, tous les organes à entretenir sont très accessibles. Vous rendez-vous compte des économies que tout cela représente pour vous?

**Toyota 1000 Copain**  
Une nouvelle petite voiture, grande comme ça! Copain sur toute la ligne.  
Fr. 8630.-



5 places, 2 portes, 4 cylindres, 993 cm<sup>3</sup>, 46 CV/DIN à 5800 tr/min, carburateur à registre grande sobriété, 7,7 l/100 km (normes DIN)

**Nouveauté!**  
**Toyota Corolla 1200**  
Sedan Deluxe  
Rédédition d'une réussite: Le modèle qui l'a précédée reste au quatrième rang des voitures les plus vendues dans le monde.  
Fr. 11 040.-  
Fr. 11 840.-  
en version automatique à 2 portes Fr. 10 190.-



5 places, 4 portes, 4 cylindres, 1166 cm<sup>3</sup>, 56 CV/DIN à 6000 tr/min, carburateur à registre grande sobriété, 8,0 l/100 km (normes DIN)

**Toyota Carina 1600**  
Sedan Super Deluxe  
Luxeuse, confortable, spacieuse et, par-dessus le marché, sportive.  
Fr. 12 250.-



5 places, 4 portes, 4 cylindres, 1588 cm<sup>3</sup>, 79 CV/DIN à 5800 tr/min, carburateur à registre grande sobriété, 8,5 l/100 km (normes DIN)

**Toyota Corona 1800**  
Sedan Deluxe  
Cette voiture est directement inspirée du véhicule de sécurité Toyota ESV.  
Fr. 14 200.-  
en version à 5 vitesses Fr. 14 950.-  
en version automatique



5 places, 4 portes, 4 cylindres, 1808 cm<sup>3</sup>, 84 CV/DIN à 5600 tr/min, carburateur à registre grande sobriété, 8,1 l/100 km (normes DIN)

**Nouveauté!**  
**Toyota 2000 Corona**  
Mk II Sedan Deluxe  
La 2 litres familiale largement éprouvée a fait peau neuve.  
Fr. 14 950.-  
Fr. 16 000.-  
en version automatique



5 places, 4 portes, 4 cylindres, 1968 cm<sup>3</sup>, 89 CV/DIN à 4900 tr/min, carburateur à registre grande sobriété, 10,2 l/100 km (normes DIN)

**Nouveauté!**  
**Toyota Crown 2600**  
Sedan Deluxe  
Désormais, plus luxueuse, plus confortable, plus belle encore, c'est un symbole d'élégance classique.  
Fr. 21 550.-  
Fr. 22 830.-  
en version automatique



5 places, 4 portes, 6 cylindres, 2563 cm<sup>3</sup>, 112 CV/DIN à 5000 tr/min, carburateur à registre grande sobriété, 11 l/100 km (normes DIN)

Toyota SA, 5745 Safenwil, tél. (062) 679311

Garantie: 1 an ou 20 000 km

# TOYOTA

Vous pouvez nous faire confiance.

Toyota s'estime responsable de votre sécurité: Chaque voiture Toyota est équipée d'une ceinture automatique avec enrouleur.

Agence officielle: **GARAGE des MONTAGNES - Michel Grandjean SA** Avenue L.-Robert 107



Maintenir dans sa piscine une eau pure et bleue... est un jeu d'enfant

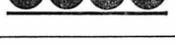


1 fois par semaine 2 pastilles DALTAB

Corail SA

1615 BOSSONNENS

TÉLÉPH. 021/56 44 14



A VENDRE aux Hauts-Geneveys (NE)

### VILLA

de 2 appartements + studio, jardin, verger, pelouse. Estimation bancaire: Fr. 320.000.-. Ecrire sous chiffre 87-75.045, aux Annonces Suisses SA (ASSA), c.p. - 2001 Neuchâtel.

### A VENDRE

cause départ, 1 salle à manger; 1 chambre à coucher, style espagnol, état de neuf.

Tél. (032) 97 63 31, 97 47 92, heures des repas.

A vendre cause départ

### SIMCA RALLYE 2

rouge, modèle 75, 4000 km. Prix à discuter.

Tél. (032) 97 63 31, 97 47 92, heures des repas.

### TRANSFORMATION ET RETOUCHE

de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes

### REPARATION

de poches et fermetures éclair à pantalons

### SUR MESURE

costumes - manteaux et robes

R. POFFET, tailleur Ecluse 10, Neuchâtel

Tél. (038) 25 90 17

### MARIAGE

Monsieur, 30 ans, catholique, bonne situation, sincère, désire rencontrer gentille demoiselle aimant vie de famille pour fonder foyer.

Ecrire sous chiffre P 28-465009, à Publicitas, 51, av. L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

## LE MONDE SPORTIF : LE MONDE SPORTIF

# Encore un match à ne pas perdre Fribourg à La Charrière



Fritsche et Antenen font partie du contingent chaux-de-fonnier.

Cet après-midi, à 17 h. 30, les Chaux-de-Fonniers trouveront sur leur route un adversaire redoutable: le FC Fribourg. En effet, désormais toutes les équipes de ligue B ont joué 21 matchs et les « Pingouins », attendus à La Charrière, totalisent un point de plus que les Chaux-de-Fonniers! C'est dire que, là encore, se joue une chance de poursuivre la course à l'ascension, le battu ayant de fortes chances d'être éliminé! Certes il reste encore plusieurs journées jusqu'à la fin de ce passionnant championnat, mais il est évident que les points perdus - dès cette semaine - compteront double! Une raison suffisante pour que les poulains de MM. Mauron et Morand abordent ce match avec le désir de vaincre. Fribourg poursuivant le même but, le public aura donc un match attrayant à se mettre « sous la dent », même si l'on est en droit de s'attendre à un choc disputé dans le « style coupe ». Espérons que les supporters des Chaux-de-Fonniers soient à même de porter leur équipe vers le succès, mais pour cela ils doivent être en nombre!

Coup dur pour les organisateurs du Tour d'Italie

# Merckx ne sera pas au départ

Eddy Merckx ne gagnera pas, du moins cette année, le Tour d'Italie pour la sixième fois. Le champion du monde, souffrant d'une forte angine et encore fiévreux hier matin, a en effet décidé de renoncer à prendre le départ de l'épreuve qui doit débiter ce jour. Depuis son retour de Copenhague, où mardi dernier il était allé courir - et gagner - un critérium, Eddy Merckx souffrait fortement de la gorge. Le médecin qui était venu le visiter avait diagnostiqué une forte angine et n'avait laissé que très peu d'espoir au champion de guérir suffisamment rapidement pour pouvoir prendre le départ du Tour d'Italie. « Dans ce genre d'affection, il faut attendre quatre ou cinq jours pour enregistrer le début de la guérison », lui avait-il dit.

### FIÈVRE TENACE

Ainsi que l'a déclaré Mme Claudine Merckx, son épouse, par téléphone, le champion du monde a voulu espérer en quelque sorte un petit miracle. C'est pourquoi il a attendu jusqu'à jeudi pour laisser envisager son abstention à la grande épreuve italienne. Jeudi soir, il espérait encore un peu, mais vendredi il lui a fallu se rendre à l'évidence et prendre une décision. « Eddy est toujours fiévreux - hier matin sa température était de 37,5 - sa gorge est encore toute blanche et il est affaibli », a déclaré Mme Merckx. « C'est pourquoi il ne partira pas pour l'Italie et ne courra pas le Giro », a-t-elle ajouté.

### PEUT-ETRE AU TOUR DE FRANCE

Le programme de Merckx, qui du reste n'était pas encore définitivement établi, va sans doute devoir subir des modifications importantes. Le champion du monde n'avait pas encore pris de décision en ce qui concerne le Tour

de France notamment. Absent du Tour d'Italie, il est désormais possible qu'il décide de s'aligner au départ de la grande épreuve française, le 26 juin à Charleroi, ville d'où sera donné le départ. Mais ainsi que l'a déclaré Mme Merckx, « rien n'est encore décidé. Il faut d'abord que mon mari guérisse avant de parler de l'avenir et de choisir les épreuves qu'il disputera ».

### Deux nouvelles équipes au Tour de Suisse

Deux nouvelles équipes ont été engagées pour le Tour de Suisse 1975. Il s'agit du groupe italien Magniflex, qui aura à sa tête l'ex-champion du monde Marino Basso, ainsi que Wilmo Francioni, Armando Lora, Daniele Mazziero, Giuseppe Perletto, Luciano Santoni et Italo Zilioli, et de l'équipe belge Gero, avec Jean-Pierre Baert, Fernand Hermie, Willy Scheers, Benny Schepmans, Marc Steels, Jean-Luc Vansenne, Lucien Zelk et le Britannique Michael Wright.

La famille de

MONSIEUR ALOIS HENRI NEUENSCHWANDER

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements. Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

La famille de

MONSIEUR CHARLES PERRET

profondément touchée par les témoignages de sympathie reçus dans ces jours de séparation, remercie de tout cœur toutes les personnes qui l'ont entourée et réconfortée, soit par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs.

## OFFRES D'EMPLOIS

NOUS CHERCHONS pour tout de suite :

# un apprenti peintre en carrosserie

S'adresser à : A. Gerber, Carrosserie du Vallon, 2610 Saint-Imier  
Tél. (039) 41 26 49.

## A LOUER

à Gorgier

2 PIÈCES, tout de suite, Fr. 300.-.

Pour le 1er juillet 1975 :

3 PIÈCES, tout confort, jardin, Fr. 370.- + garage si désiré.

3 PIÈCES, tout confort, Fr. 450.- + garage si désiré. Charges en plus.

S'adresser à COMINA NOBLE SA 2024 Saint-Aubin, tél. 038/55 27 27

Un manuscrit clair évite bien des erreurs!

# Centre-Jura: incompréhensible volte-face du canton de Berne

## ► Suite de la 1re page

Mais ce qui est fondamentalement nouveau dans cette loi (loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne), et dans la nouvelle conception de développement, c'est la notion de « Région » et, partant, de « régionalisation », fixée comme condition préalable à l'octroi d'une aide financière. Le concept est pris dans le sens économique, éventuellement culturel, mais avant tout topographique; non dans une idée politique. Les régions peuvent donc passer outre aux délimitations territoriales cantonales, si c'est là leur intérêt. L'essentiel étant que les populations des communes qui la composent aient la volonté de résoudre les grands problèmes ensemble et que la région soit viable et fonctionnelle.

### MODELE DE REGION

Pour cela, il faut tout d'abord, d'après le projet d'ordonnance, qu'une région ait un centre de gravité, idéalement une localité de 5000 habitants au moins, qui fasse poids dans les activités sociales et économiques locales, et qu'on devrait pouvoir atteindre sans difficulté depuis toutes les communes de la région en une heure au maximum. L'infrastructure devrait comporter des écoles moyennes, secondaires et commerciales, un hôpital et des magasins bien approvisionnés. La région doit être équilibrée sur le plan du marché du travail, en ce qui concerne les donneurs et les preneurs d'emploi. Il importe donc d'étudier attentivement les mouvements pendulaires de la population active, pour éviter de fonder des régions-dortoirs et des régions-travail.

Une fois une région de montagne délimitée quant à sa superficie et sa population, il lui manque encore un organe capable d'agir en son nom, de conduire le développement, et de défendre ses intérêts. Il faut créer chacun de ces organes régionaux et leur donner le statut de personne juridique légitimée par le gouvernement.

Le Conseil exécutif bernois propose que ces organes prennent la forme d'associations. Alors la collaboration entre communes de différents cantons s'opérerait sans difficulté par de simples contrats intercantonaux.

### DÉVELOPPEMENT

Une région étant alors véritablement sur pied, il faut ensuite élaborer le programme de développement régional. Les frais occasionnés par ces études particulières seront pris en charge à 80 pour cent par la Confédération et, à Berne, à 12 pour cent par le canton. Dès lors, si cette conception de développement régional reçoit l'approbation du canton et de la Confédération,

## Pour un aménagement du Transjuralpin

Afin de sauvegarder les intérêts touristiques et économiques des régions de Berne, de l'Oberland bernois, de Neuchâtel et de Fribourg, mais aussi dans l'intérêt des voyageurs, la ligne ferroviaire Paris - Pontarlier - Neuchâtel - Berne (la ligne la plus courte entre les deux capitales) doit être développée. C'est du moins ce que demande la Fédération du Transjuralpin aux autorités responsables des CFF et de la SNCF.

La Fédération du Transjuralpin estime que le public et les agences de voyages ne sont pas assez informés sur cette liaison. Dans une conférence de presse, hier, à Berne, la Fédération a affirmé que le nombre des touristes demandant des renseignements sur cette liaison a augmenté, en 1973-74, de près de 11 pour cent.

Pour une amélioration de cette ligne de chemin de fer, la fédération désire, entre autres, qu'elle soit prolongée à travers le Lötschberg et que des wagons-couchettes soient rattachés aux trains jusqu'à Interlaken. Le trajet Paris - Berne par Pontarlier dure 6 heures, par Lausanne ou par Bâle une heure de plus. Une « revitalisation » de la ligne déchargerait le trafic qui passe par Lausanne et par Bâle. (ats)

LA FÉDÉRATION SUISSE  
DES TYPOGRAPHES,  
SECTION  
DE LA CHAUX-DE-FONDS -  
LE LOCLE

a le pénible devoir de faire  
part à ses membres du décès de  
leur confrère

Monsieur  
**Ferdinand GIRARD**  
Pensionné.

L'incinération aura lieu lundi  
19 mai 1975, à 9 heures.

Rendez-vous des membres au  
crématoire.  
Le Comité.

l'aide d'investissement proprement dite (sous forme de prêts avantageux) peut être consentie pour des équipements collectifs, pour autant que les conditions fixées par la loi soient remplies. En effet seules les régions défavorisées pourront prétendre aux facilités financières.

Aujourd'hui, il importe donc que les communes des régions montagneuses préparent cet avenir, qui est proche, qu'elles organisent déjà leur région comme leurs intérêts l'exigent, qu'elles élargissent leurs horizons pour collaborer entre elles et s'il le faut avec des communes de cantons voisins.

### LE LOCLE

Repose en paix, chère maman et grand-maman.

Monsieur et Madame Jacques Contesse et leur fille Michèle, à Bienne;

Madame et Monsieur Victor Gaudenzi-Contesse;

Monsieur et Madame Pierre Gaudenzi et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds;

Madame Emilia Bizzini-Jeanneret;

La famille de feu Jean Bizzini;

La famille de feu Arthur Racine;

La famille de feu John Huguenin-Contesse;

La famille de feu Robert Contesse;

Madame Claudine Cuttat, à Barcelonnette (France),

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

## Alice CONTESSE

née JEANNERET

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, nièce, tante, cousine, parente et amie, qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui, dans sa 74e année, après une longue maladie.

LE LOCLE, le 16 mai 1975.

Plus de luttes, plus de travaux,  
La grande tâche est terminée.  
Voici le soir de la journée,  
Le jour de l'éternel repos.

L'incinération aura lieu, dans l'intimité, lundi 19 mai, à 10 heures, au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Culte à 9 heures, à la Maison de paroisse du Locle.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Mi-Côte 28, 2400 Le Locle.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Repose en paix,

La famille,

ainsi que les amis et connaissances, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

## Roger MATHEZ

enlevé à leur tendre affection, vendredi, dans sa 68e année, après une cruelle maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 16 mai 1975.

L'incinération aura lieu lundi 19 mai.

Culte au crématoire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Marcel Jacot, rue Stampfli 126, 2500 Bienne.

Veillez penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, ccp. 20-6717.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Repose en paix.

Madame Ferdinand Girard-Vuillème:

Monsieur et Madame Michel Girard-Mougin:

Monsieur Christian Allaman, à Munchenstein;

Madame et Monsieur Georges Henry-Girard;

Mademoiselle Blanche Leuenberger, à Courgenay;

Les descendants de feu Ferdinand Girard-Leuenberger;

Les descendants de feu Jules Vuillème-Werly,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

## Ferdinand GIRARD

dit KIKI

leur cher et regretté époux, papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, jeudi, dans sa 69e année, après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 mai 1975.

L'incinération aura lieu lundi 19 mai.

Culte au crématoire, à 9 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 41, rue Numa-Droz.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

### FONTAINEMELON



Monsieur Raoul Hénault, ses enfants et petits-enfants:

Madame et Monsieur Jean-Claude Juillerat et leurs enfants Pierre-Yves et Sylviane, aux Geneveys-sur-Coffrane;

Monsieur et Madame Jean Braichotte;

Monsieur et Madame Charles Chopard, à Dombresson, et leurs enfants:

Mademoiselle Marlène Chopard, à Morges,

Monsieur Jean-Michel Chopard, à Dombresson,

Monsieur et Madame Christian Chopard, à Ascona;

Monsieur et Madame Gilbert Chopard et leurs enfants Claude-Alain et Vincent, à Saint-Martin;

Madame veuve Théo Leduc, ses enfants et petits-enfants, en France;

Les enfants et petits-enfants de feu Roger Hénault, en France;

Madame Jean Scoazec, ses enfants et petits-enfants, en France;

Les enfants de feu Marcel Hénault, en France,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

## Raoul HÉNAULT

née Yvonne CHOPARD

leur très chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 66e année, munie des sacrements de l'Eglise.

2052 FONTAINEMELON, le 16 mai 1975.  
Centre 11.

Que ton repos soit doux comme  
ton cœur fut bon.

La cérémonie funèbre aura lieu mardi 20 mai.

La messe sera célébrée en l'église catholique de Cernier, à 13 h. 30, suivie de l'ensevelissement au cimetière de Fontainemelon.

Domicile mortuaire:

Hôpital de Landeyeux.

R. I. P.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Ces trois choses demeurent, la foi,  
l'espérance et l'amour.

I Cor. 13, v. 13.

Monsieur Maurice Perregaux.

Monsieur et Madame Alfred Schnegg-Schorer;

Madame Marthe Cachelin-Perregaux, ses enfants et petits-enfants;

Madame Berthe Aubert-Perregaux, à Cernier;

Madame Irène Guinand-Perregaux, ses enfants et petits-enfants;

Madame Rose Frasse-Perregaux et ses enfants;

Monsieur et Madame Georges Perregaux, leurs enfants et petits-enfants;

Madame Irène Perregaux, ses enfants et petits-enfants, aux Geneveys-sur-Coffrane,

ainsi que les familles Schnegg, Gindraux, parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

## Maurice PERREGAUX

née Georgette SCHNEGG

leur chère et regrettée épouse, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, nièce, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, mercredi, dans sa 69e année, après quelques semaines de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 14 mai 1975.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Domicile de la famille: 10, rue des Gentianes.

Prière de ne pas faire de visite.

IL N'A PAS ÉTÉ ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

### SONVILIER

Repose en paix.

Madame Suzanne Singer-Sunier;

Monsieur et Madame André Singer-Bouquet et leurs filles Béatrice et Joëlle;

Madame et Monsieur Max Lanz-Singer et leurs filles Esmeralda et Stéphanie, Les Emibois;

Madame et Monsieur Fritz Gutknecht-Singer, à Saint-Imier;

Madame et Monsieur Weibel-Gutknecht et leurs enfants, à Genève,

ainsi que les familles Singer, Sunier, Gutknecht, Weibel, Bourquin, Quinche, Bouquet, Lanz, Ogi, Girardin, Wälti, parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

## Hermann SINGER

leur cher et regretté époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 74e année, après une pénible maladie.

SONVILIER, le 16 mai 1975.

L'enterrement, avec suite, aura lieu à Sonvillier, le lundi 19 mai 1975, à 13 h. 30; départ de la Crosse de Bâle.

Culte pour la famille à 13 heures, à la chapelle mortuaire, rue Dr-Schwab 20, à Saint-Imier, où le corps repose.

L'urne funéraire sera déposée devant le domicile.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Un pont s'effondre  
en Autriche

## Dix morts

Dix ouvriers ont été tués et un autre grièvement blessé à la suite de l'effondrement, hier matin, d'un pont en construction sur le tracé d'une autoroute, près de Gmuend, dans la province de Carinthie.

Les sauveteurs n'ont pu retrouver que deux corps dans la rivière que devait franchir le pont, et les huit autres corps sont supposés être restés bloqués sous les masses de béton qui sont tombées dans la rivière. (ap)

## A Besançon, un industriel retenu par des grévistes

La police de Besançon est intervenue jeudi soir pour libérer M. Raymond Bourgeois fils, pdg de la société de découpage, emboutissage et outillage « Bourgeois », de Besançon, qu'une cinquantaine de grévistes retenaient dans son bureau depuis 12 h. 45.

La préfecture de Besançon a indiqué que « les grévistes avaient l'intention de conduire le pdg pour la nuit dans une ferme où il aurait été séquestré ».

L'union locale CFDT de Besançon fait état dans un communiqué « d'une ouvrière blessée et hospitalisée, et de plusieurs travailleurs immigrés appréhendés après une chasse à l'homme à travers la zone industrielle ». (ats, afp)

## La Cisjordanie à l'heure de l'OLP

► Suite de la 1re page

« Nous avons commis une grosse erreur en ne laissant pas émerger un pouvoir sur la rive occidentale », a déclaré une personnalité israélienne proche du premier ministre. « Les habitants de la rive occidentale sont plus modérés que les Feddayin du Liban et de Syrie. Ils auraient pu exercer une influence modératrice sur l'OLP ». « Maintenant il est trop tard. Même si un pouvoir palestinien modéré pouvait être organisé sur la rive occidentale, il serait victime de la terreur et de l'assassinat en deux semaines du fait de l'OLP ».

L'opinion publique israélienne tend à assimiler l'OLP à toute agression terroriste et à refuser d'admettre une diversité de tendances dans le mouvement palestinien. Beaucoup tiennent également le Front national de Palestine pour une organisation communiste entraînée au terrorisme et à la subversion par les Soviétiques.

« Arafat doit dire certaines choses pour contenter les militants, dit un membre du front. (...) mais la ligne générale de l'OLP, si on l'examine attentivement, montre qu'elle est prête à se rendre à Genève et à accepter un compromis ».

La plupart des Israéliens pensent que si l'OLP prenait le pouvoir sur la rive occidentale, elle ne pourrait pas le garder plus d'un ou deux ans après

# L'affaire du « Mayaguez » : Bangkok se fâche

► Suite de la 1re page

C'est précisément dans cette atmosphère d'anti-américanisme qu'est arrivée dans la capitale thaïlandaise une délégation du gouvernement révolutionnaire sud-vietnamien, composée de trois membres. L'objet de cette visite est de réclamer les avions utilisés par des Sud-Vietnamiens pour fuir leur pays avant la chute de Saigon, et d'établir « des relations amicales avec les pays du Sud-Est asiatique ». La délégation a publié une déclaration d'où il ressort que « le retrait des forces et bases militaires américaines de cette région » est la condition préalable à « une paix et une indépendance véritables dans le Sud-Est asiatique ».

A Washington, le dernier bilan officiel de l'intervention sur l'île de Koh Tang s'établissait vendredi en fin d'après-midi comme suit : un mort, 22 blessés, dont trois au moins grièvement et 13 disparus qu'il n'y a plus guère d'espoir de retrouver vivants.

## « Mayaguez » : vingt Cambodgiens tués ou blessés

Par ailleurs, une vingtaine de Cambodgiens ont été tués ou blessés au cours des opérations qui ont suivi l'arrondissement du porte-conteneurs américain « Mayaguez », a déclaré à Pékin un dirigeant du Front uni national du Cambodge. (func).

## Avertissement à la Chine et à la Corée

Quant aux enseignements politiques de l'opération, c'est M. Henry Kissinger lui-même qui les a tirés au cours d'une conférence de presse : « Elle doit montrer qu'il existe

des limites à ne pas dépasser avec les Etats-Unis, et que les Etats-Unis sont décidés à défendre leurs intérêts », a-t-il déclaré. Le secrétaire d'Etat a précisé que le président Ford s'était efforcé de régler l'incident par la voie diplomatique mais que les autorités cambodgiennes n'avaient à aucun moment répondu aux représentations du gouvernement américain, transmises par l'intermédiaire de l'ambassade du Cambodge à Pékin.

On estimait hier dans les milieux officiels américains que la principale leçon de l'opération doit être tirée par la Chine et la Corée du Nord : les Etats-Unis n'entendent pas passer pour « un tigre de papier » en Asie du Sud-Est. Désormais les dirigeants nord-coréens réfléchiront à deux fois avant de tenter un coup de poker sur la Corée du Sud, indique-t-on dans les mêmes milieux. Quant aux Chinois, ils ne seraient pas si mécontents de l'issue de l'affaire du « Mayaguez » estimant que le maintien d'une présence américaine en Asie est un contrepoint opportun à l'influence soviétique.

Tandis que le Cambodge qualifiait l'opération de récupération du cargo d'« acte d'agression sauvage, féroce, insensé et flagrant » et affirmait que le « Mayaguez » et son équipage avaient été libérés avant l'intervention américaine, et tandis que le Nord-Vietnam s'engageait de son côté à apporter un « soutien total au peuple cambodgien dans sa lutte pour préserver l'intégrité de son territoire, de son espace aérien et de ses eaux territoriales », les Etats-Unis prenaient une décision importante sur le plan économique : un embargo global sur les échanges commerciaux avec le Cambodge et le Sud-Vietnam. Ces deux pays rejoignent le Nord-Vietnam, la Corée du Nord et Cuba sur la liste des Etats vers lesquels les exportateurs américains doivent demander la délivrance préalable de licences.

Pendant ce temps, la compagnie propriétaire du « Mayaguez » faisait savoir à Washington qu'un autre navire de sa flotte le « Ponce » avait quitté Hong Kong mercredi pour la Thaïlande et passerait lui aussi au large des côtes cambodgiennes. Le Pentagone, pour sa part, a maintenu l'avertissement spécial diffusé après la capture du « Mayaguez » : les navires battant pavillon améri-

cain doivent passer à plus de 35 milles nautiques de la côte cambodgienne et à plus de 20 milles de la côte vietnamienne, y compris des îles.

On apprenait d'ailleurs qu'une canonnière, vraisemblablement cambodgienne, a tiré mercredi, sur le cargo suédois « Hirado » dans le golfe du Siam. Le cargo n'a toutefois pas été atteint et il a réussi à échapper à la canonnière.

## Commentaire indonésien

L'affaire du « Mayaguez » montre que les Etats-Unis négligent les grands problèmes mais grossissent les petits », a déclaré hier le ministre indonésien des Affaires étrangères, M. Adam Malik. « Ils ont abandonné leur engagement d'aider des milliers de Vietnamiens, mais ont essayé de sauver 39 personnes. Cette attitude est désapprouvée en Asie », a-t-il dit.

## Flotille thaïlandaise à la frontière khmère

Une flotille thaïlandaise d'intervention, à la tête de laquelle se trouve la frégate « Tha Cheen », a levé l'ancre et se dirige vers la province sud-est de Trat, à la frontière cambodgienne, pour faire face à toute menace d'intrusion des Khmers rouges, apprend-on à Bangkok.

La flotille a été dépêchée vers la zone frontalière après l'annonce par les forces khmères qu'elles utiliseraient la force si la Thaïlande ne reculait pas sa frontière d'un kilomètre avant la fin de la semaine dans le district de Klong Yai.

Le ministre thaïlandais de la Défense, M. Pramarn Adireksarn, a donné à la flotille l'ordre de prendre les mesures nécessaires jusqu'au bombardement d'artillerie, si les Khmers rouges mettaient leur menace à exécution. (ats, afp, ap)

## Au Laos, le chef de l'aviation démissionne

Selon un processus devenu maintenant classique, le chef de l'aviation laotienne a été obligé vendredi de démissionner sous la pression d'un millier d'aviateurs lui reprochant son attitude hostile dans le passé au Pathet Lao.

La tension s'accroît au Sahara espagnol

## Madrid craindrait une attaque marocaine

Les préparatifs de guerre se sont intensifiés ces derniers jours au Sahara espagnol et l'armée espagnole s'appuie à repousser une éventuelle attaque marocaine, annoncent des informations en provenance du territoire.

Selon ces informations de presse, le gouverneur du Sahara espagnol a déclaré aux journalistes que l'armée marocaine avait massé plus de 25.000 hommes le long de la frontière et que le conflit « peut éclater à n'importe quel moment ». Le gouverneur a également indiqué que l'armée espagnole dans le territoire, que l'on estime à environ 20.000 hommes équipés d'armes modernes, « était assez puissante pour repousser les Marocains en cas d'agression ».

Cependant, les autorités militaires espagnoles ont confirmé la désertion de deux patrouilles de troupes sahariennes qui ont emmené avec elles dix soldats espagnols dans un pays dont le nom n'a pas été révélé. En

outre, 200 soldats autochtones ont été démobilisés parce que leur loyauté envers l'armée espagnole était douteuse.

L'accroissement de la vieille tension entre l'Espagne et le Maroc coïncide avec la visite qu'a effectuée dans ce territoire disputé une délégation du comité des Nations Unies pour la décolonisation.

L'Espagne affirme qu'elle se prépare à organiser l'autodétermination de la colonie tandis que le Maroc estime qu'elle faisait partie de son territoire avant que les Espagnols n'en prennent possession à la fin du 19e siècle.

La Cour internationale de La Haye étudie actuellement à la demande de l'ONU l'histoire de ce territoire de 280.000 kilomètres carrés, qui était oublié de tous jusque dans les années 60, quand on y a découvert les plus riches gisements de phosphates du monde.

## En bref - En bref - En bref - En bref - En bref

● MANCHESTER. — Le taux annuel d'inflation en Grande-Bretagne a atteint en avril le niveau record de 21,7 pour cent.

● CHERBOURG. — Le cadavre d'un plongeur sous-marin inconnu a été découvert dans un bassin de l'arsenal nucléaire français.

● LISBONNE. — Le Portugal participera aux prochaines manœuvres conjointes de l'OTAN.

● VIENNE. — Les négociations sur la réduction des forces en Europe centrale ont repris hier dans la capitale autrichienne après un arrêt de trois semaines.

● WASHINGTON. — Des démocrates dissidents ont demandé la démission de M. Kissinger de ses fonctions de secrétaire d'Etat.

● TOKYO. — La balance des paiements japonaise a enregistré un déficit de 420 millions de dollars en avril, contre un excédent de 298 millions de dollars en mars.

● ROME. — 600.000 signatures pour l'organisation d'un référendum contre les subventions gouvernementales aux partis politiques, ont été déposées jeudi à la Cour de cassation de Rome.

● BAGDAD. — L'Irak a fait don à l'Egypte d'une somme de 115 millions de dollars. A souligner que Le Caire a pris position en faveur de Bagdad dans le conflit irako-syrien...

● SÉOUL. — Un avion militaire US s'est écrasé jeudi soir sur une usine sud-coréenne, causant la mort de 11 ouvriers.

● LONDRES. — « Amnesty International » a publié hier en traduction anglaise les numéros 28 à 31 de la « Chronique des événements actuels », journal interdit de contestataires soviétiques.

● GENEVE. — L'OMS a lancé un avertissement contre l'extension des ventes lucratives de sang et les risques accrus de transmissions de maladies qui en sont les conséquences.

UN ÉVÈNEMENT PAR JOUR

## TOURNANT COMMUNISTE ?

Les grandes envolées lyriques des communistes occidentaux sur le respect des libertés individuelles ont toujours été accueillies avec scepticisme et réserve dans les milieux politiques européens les plus divers. L'attachement politico-sentimental quasi inconditionnel que manifestaient les PC du Vieux-Continent à l'URSS, considérée un peu trop facilement comme la patrie-mère infaillible d'un certain socialisme, faisait craindre le pire.

Aussi n'est-il guère étonnant que le gouvernement français ait accueilli avec ironie le projet présenté hier par M. Marchais sur les libertés individuelles, texte que le PCF aimerait voir figurer en préambule de la Constitution française.

Pourtant, certains passages du projet de déclaration pourraient bien signifier un important tournant historique du parti de feu Jacques Duclos. En ce sens que, pour la première fois, dans un document officiel, le PCF désapprouve implicitement les mesures de répression frappant les opposants au régime dans les pays socialistes de l'Europe de l'Est. Notamment l'existence de cliniques psychiatriques « coercitives » en Union soviétique, ainsi que les mesures de banissement et de privation de nationalité, qui ont frappé par exemple Soljenitsyne.

Simple péripétie tactique à but électoral ? Cela paraît extrêmement peu probable si l'on songe aux nombreux déboires qu'a connus sans sourcilier le Parti communiste français dans le passé pour avoir fait preuve d'une trop grande fidélité à l'égard de Moscou, ne serait-ce qu'à l'occasion des événements de Hongrie et, dans une moindre mesure, lors de l'invasion de la Tchécoslovaquie où sa condamnation des forces du Pacte de Varsovie parut bien molle à beaucoup.

En fait, il semblerait plutôt que l'on assiste au sein des cercles dirigeants du PCF à une certaine évolution doctrinale, sous l'influence peut-être des thèses des communistes italiens. Des « camarades » chez qui l'esprit d'indépendance vis-à-vis du grand frère soviétique ne date pas d'hier, et qui de Togliatti à Berlinguer n'a fait que s'amplifier. Au point de déboucher sur une vision qu'on pourrait qualifier de « méditerranéenne » du communisme.

Que le très orthodoxe PCF, jusqu'ici plus que réticent aux thèses italiennes, se laisse aujourd'hui séduire pourrait bien revêtir une importance non négligeable pour le développement futur de l'histoire politique européenne.

Roland GRAF

OPINION

## Plus roi que républicain

► Suite de la 1re page

A vrai dire, l'ancien ministre des finances, depuis qu'il occupe les appartements de feu Pompidou, ne s'est plus tellement embarrassé de ce que pense le peuple pour agir. Lui qui se vante discrètement, mais avec ostentation, d'être descendant d'un roi de France dirige son pays avec un paternalisme et un individualisme qui n'auraient pas déparé à la Cour de Versailles. Le 8 mai ? Simple manifestation du pouvoir absolu parmi tant d'autres. Il y a déjà eu bien des précédents. Notamment pour la Marseillaise, l'hymne national que le Président trouvait trop rapide. Et d'ordonner qu'on la joue sur un tempo plus lent, à la façon du God save the Queen. Comme si les révolutionnaires de 1789 avaient voulu faire une berceuse ! Le défilé du 14 juillet, attraction annuelle pour des centaines de milliers de Parisiens, ramené à une plus simple expression, etc.

Au-delà des modifications d'apparat, il y a eu aussi une cohorte de décisions graves aux conséquences mal évaluées, des changements pour le changement, que ce soit dans la police, la justice, l'instruction publi-

que. Les avis sans appel, les im-mixtions dans tous les domaines.

Juge suprême par son bon vouloir, c'est M. Giscard d'Estaing qui choisit la destination de l'ancienne place des Halles, qui dicte l'architecture des nouveaux ensembles immobiliers de la capitale, qui liquide personnellement quelques affaires judiciaires en instance. Toujours le fait du Prince.

« Oui mais, de Gaulle faisait de même » répliquent les hommes du régime. C'est oublier alors que le général déjà passé à l'Histoire, s'il a innové, l'a constamment fait dans le sens le plus démocratique. A chaque transformation fondamentale, il a fait apposer la sanction des électeurs par voie de référendum. Même pour une simple réforme des structures régionales qui devait précéder sa retraite.

M. Giscard d'Estaing a été au comble de la joie lors de son voyage au Maroc. L'accueillant à l'aéroport, Hassan II devait s'adresser à lui en ces termes : « Vous êtes un roi républicain ».

Il semble hélas que le Président songe plus à être roi que républicain.

J.-A. LOMBARD

## Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 Dans les cinémas de la région.
- 3 Avant le Conseil général de La Chaux-de-Fonds.
- 5 Changement à la tête du Club des loisirs de La Chaux-de-Fonds.
- 9 Tourisme dans le canton de Neuchâtel : la clientèle française a déserté.
- 14 Economie et finances.
- 16 Merckx dit non au Giro.
- 17 Samedi magazine.
- 19 et 20 Programmes radio, TV.

## Prévisions météorologiques

Le temps sera en partie ensoleillé avec une nébulosité changeante et quelques averses ou orages régionaux. La température sera comprise entre 8 et 13 degrés tôt le matin et entre 18 et 23 degrés l'après-midi.

Evolution probable pour dimanche et lundi : en général ensoleillé. Encore quelques averses ou orages locaux, surtout dans la seconde partie de la journée.

## Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 429,33.